



Bulletin Officiel

N°6678 Vendredi 26 Août 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-: SOCIETE ADWYA	3
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021	8
DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS	9

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUES

FCP VALEURS AL KAOUTHER	10
FCP VALEURS CEA	12
FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	14
FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	16
FCP VALEURS MIXTES	18
SICAV ENTREPRISE	20
SICAV PLUS	22
TUNISIE SICAV	24
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	26

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022

- ATTIJARI BANK
- DELICE HOLDING
- SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE TUNIS RE

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la société Adwya
initiée par la société Kilani Holding Pharmaceuticals**

Par décision n° 24 du 05 août 2022, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise la société Kilani Holding Pharmaceuticals, visant le reste des actions composant le capital de la société Adwya.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Dénomination sociale : Kilani Holding Pharmaceuticals

Forme juridique : Société Anonyme

Siège social : 25, Rue 8603- Zone Industrielle Charguia -2035 Tunis-

Identifiant unique : 1781727L

La société Kilani Holding Pharmaceuticals agit de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage -Rue du Lac Constance -1053 Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Kilani Holding Pharmaceuticals détient directement 2 182 590 actions représentant 10,138% du capital de la société Adwya et 8 609 794 actions de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani représentant 39,993% du capital, soit au total 10 792 384 actions représentant 50,132% du capital de la société Adwya.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Kilani Holding Pharmaceuticals, agissant de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société Adwya, soit **10 735 616** actions représentant **49,869%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **5,950 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;

- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la société Kilani Holding Pharmaceuticals et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°23 du 02 août 2022 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions Adwya qu'elle ne détient pas, de concert avec avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui ayant conféré de concert une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société Adwya sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 27/07/2022 et a porté sur l'acquisition par la société Kilani Holding Pharmaceuticals de **2 182 590 actions** Adwya représentant **10,138%** du capital de ladite société.

VII- Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que le conseil d'administration de la société Adwya réuni en date du 21 juin 2022 a décidé de coopter Mme Sarra Limam Masmoudi (Directeur Général de la société Kilani Holding Pharmaceuticals), comme administrateur au conseil d'administration de la société visée et de la nommer entant que nouveau Président du conseil.

1- Politique industrielle :

- a) Faire des entités Adwya et Teriak ensemble, un champion régional pour une plus forte présence sur le continent avec une augmentation des exportations (Teriak a en effet une importante présence en Libye, et en Afrique subsaharienne) ; sachant que Teriak SA, est une société créée en 1996. Elle est une filiale du groupe Kilani opérant dans le secteur de l'industrie pharmaceutique tunisienne.
- b) Activer les synergies entre Adwya et Teriak et bénéficier au maximum de l'expertise de Teriak sur différents volets ;
- c) Lancer plus rapidement de nouvelles gammes de produits.

2 - Politique financière :

Redresser d'urgence les performances financières de la société Adwya qui se sont fortement détériorées au cours des trois dernières années, menaçant la pérennité de l'entreprise.

3 - Politique Industrielle:

Investir dans le renouvellement des équipements, dans les capacités de stockage, dans les investissements de trigénération (favorisant des économies d'énergie) et ce, afin d'accompagner le développement de la société.

4- Politique de la recherche et d'innovation :

- ✓ Proposer aux médecins et aux patients une gamme de molécules plus large mais complémentaire ;
- ✓ Optimiser les formes galéniques, soient les aspects physiques du médicament : comprimés, gélules, sachets, solutions buvables, suspensions..., par site industriel au bénéfice des nouveaux produits.

5- Cotation en Bourse :

Au cas où l'offre dépasse la part de 95% du capital de la société Adwya, la société Kilani Holding Pharmaceuticals envisage de lancer une Offre Publique de Retrait en vue du retrait de la société Adwya de la cote de la bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **15 jours de bourse** allant du **mercredi 10 août 2022 au mardi 30 août 2022 inclus**.

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **30 août 2022**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions Adwya sera suspendue durant les séances de bourse du **08 et 09 août 2022**, et reprendra à partir du **10 août 2022**.

XIII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Adwya.

- **Siège social :** Route de la Marsa - GP 9, Km 14- BP 658 -2070 La Marsa.

- **Téléphone :** 71 778 555

- **Forme juridique :** Société Anonyme -SA-

- **Date de constitution** : 25/06/1983
- **Durée** : 99 ans à compter du jour de sa constitution
- **Nationalité** : Tunisienne
- **Identifiant unique**: 0014346Y
- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
- **Objet social (article 3 des statuts)** :

La société a pour objet la construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production :

- *de produits pharmaceutiques à usage humain et vétérinaire;
- *de produits pharmaceutiques de tous produits de base ou annexes de réactifs;
- *de produits cosmétiques d'entretien et d'hygiène, toute étude y afférente;
- *l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de tous ces produits;
- *la promotion médicale des produits y afférents.

La participation directe ou indirecte à toutes autres opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités par voie de création de titres ou droits sociaux, fusions, associations, participations ou autrement; Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

2-Administration, direction et contrôle:

Conseil d'Administration :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mme Sarra Limam Masmoudi ⁽¹⁾	Présidente	Elle-même	2022
Etat Tunisien	Membre	Mr Adel Garar	2021-2023
Etat Tunisien	Membre	Mr Abderahman Khochtali	2021-2023
Mme Hajer Elloumi ⁽¹⁾	Membre	Elle-même	2022
Mr Sami Ben Ayed ⁽¹⁾	Membre	Lui-même	2022
Mr Tarek Hammami ⁽¹⁾	Membre	Lui-même	2022
Actionnaires minoritaires	Membre	Mr. Mounir Jerbi	2020-2022
Administrateurs indépendants (2)	-	-	-

(1) Cooptation par le conseil d'administration du 21/06/22 en remplacement des administrateurs démissionnaires (Mme Molka Feriel El Materi, Sadry El Materi, Sofiane El Materi, et Moncef Zmerli) et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2022.

(2) Démission des administrateurs indépendants messieurs Kamel Iddir et Slim Tlatli avec effet, à compter de la réunion du conseil d'administration du 21/06/22.

Direction :

Mr Tarak Hammami : Directeur Général de la société Adwya (conseil d'administration du 02/07/2018).

Mr Aymen Ben Kraiem : Directeur Général Adjoint (conseil d'administration du 20/08/21).

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet Mourad Guellaty et Associés- MOURAD GUELLATY	45, Avenue de la République - 2070 Marsa Safsaf – TUNIS	2022-2023-2024

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 21 528 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 21 528 000 droits de vote

- **Nombre total des titres** : 21 528 000 actions

- **Structure du capital de la société Adwya après l'opération d'acquisition en date du 28/07/2022 par la société Kilani Holding Pharmaceuticals:**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Kilani Holding Pharmaceuticals	2 182 590	2 182 590	10,138%	2 180 590	10,138%
Lasaad Kilani	4 304 897	4 304 897	19,997%	4 304 897	19,997%
Rafik Kilani	4 304 897	4 304 897	19,997%	4 304 897	19,997%
Autres actionnaires dont	10 735 616	10 735 616	49,868%	10 735 616	49,868%
Etat Tunisien	7 648 648	7 648 648	35,529%	7 648 648	35,529%
Autres	3 086 968	3 086 968	14,339%	3 086 968	14,339%
Total	21 528 000	21 528 000	100%	21 528 000	100%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société Adwya arrêtés au 31 décembre 2021 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6598 du jeudi 05/05/2022.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Adwya arrêtés au 30/06/2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6651 du mardi 19/07/2022.

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2022**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DES HORAIRES ET DES MODALITES DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT

**FCP VALEURS AL KAOUTHER
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Islamique de catégorie Mixte**

Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du CMF N°09-2010 du 17 mars 2010

Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS AL KAOUTHER porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, réuni le 25 mars 2022, a décidé de fixer les nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 17H15
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 septembre 2022

Changement des Modalités de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS AL KAOUTHER porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 25 mars 2022, a décidé de fixer des nouvelles modalités de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

Du lundi au vendredi

- De 8h à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 16h.
- De 8h30 à 16h : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le même jour à 16h.
- De 16h à 17h15 : Sur la base d'une VL connue publiée le même jour à 16h.
- Le Samedi de 8h à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 16h.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 septembre 2022

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique et durant le mois de ramadan :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS AL KAOUTHER et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des souscriptions et des rachats en période de séance unique et durant le mois de ramadan comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 14H
- Le samedi de 8h à 12h

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 septembre 2022

Changement des modalités de souscription et de rachat en période de séance unique et durant le mois de ramadan :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS AL KAOUTHER et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer les nouvelles modalités de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

Du lundi au vendredi

- De 8h à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 13h30.
- De 8h30 à 13h30 : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le même jour à 13h30.
- De 13h30 à 14h : Sur la base d'une VL connue publiée le même jour à 13h30.
- Le Samedi de 8h à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 13h30.

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 septembre 2022

Le prospectus de FCP VALEURS AL KAOUTHER mis à jour sous le numéro 10-703/A001, ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis incessamment à la disposition du public, auprès de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse sise à l'immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et de son réseau d'agences.

AVIS DES SOCIÉTÉS

**CHANGEMENT DES HORAIRES ET DES MODALITES DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT ET
CHANGEMENT DES HORAIRES DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE**

FCP VALEURS CEA

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières de catégorie Mixte
Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d’application
Agrément du CMF N°02-2007 du 05 mars 2007
Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS CEA porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 25 mars 2022, a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 17H15
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 Septembre 2022

Changement des modalités de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS CEA porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 25 mars 2022, a décidé de les nouvelles modalités de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

En période de double séance :

Du lundi au vendredi

- De 8h à 8h30 : Sur la base d’une VL connue publiée la veille à 16h.
- De 8h30 à 16h : Sur la base d’une VL inconnue qui sera publiée le même jour à 16h.
- De 16h à 17h15 : Sur la base d’une VL connue publiée le même jour à 16h.
- Le Samedi de 8h à 12h : Sur la base d’une VL connue publiée la veille à 16h.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 Septembre 2022

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS CEA et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer les nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 14H
- Le samedi de 8h à 12h

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 Septembre 2022

Changement des modalités de souscription et de rachat en période de séance unique :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS CEA et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer des nouvelles modalités de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

Du lundi au vendredi

- De 8h à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 13h30.
- De 8h30 à 13h30 : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le même jour à 13h30.
- De 13h30 à 14h : Sur la base d'une VL connue publiée le même jour à 13h30.
- Le Samedi de 8h à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 13h30.

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 Septembre 2022

Changement des horaires de calcul de la valeur liquidative :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS CEA et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer le nouvel horaire de calcul de la valeur liquidative en période de séance unique à 13h30.

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 Septembre 2022

Le prospectus de FCP VALEURS CEA mis à jour sous le numéro 07-568/A002, ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis incessamment à la disposition du public, auprès de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse sise à l'immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et de son réseau d'agences.

AVIS DES SOCIÉTÉS

**CHANGEMENT DES HORAIRES ET DES MODALITES DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT ET
CHANGEMENT DES HORAIRES DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE**

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières de catégorie Mixte

Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du CMF n°13-2018 du 07 juin 2018

Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 25 mars 2022, a décidé de fixer les nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 17H15
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022

Changement des modalités de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 25 mars 2022, a décidé de fixer des nouvelles modalités de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

- Le Lundi de 8h jusqu'à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée le vendredi précédent à 16h.
- Le Lundi de 8h30 jusqu'à 17h15 : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le vendredi à 16h.
- Du Mardi au Jeudi de 8h jusqu'à 17h15 : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le vendredi à 16h.
- Le vendredi de 8h jusqu'à 16h : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le jour même à 16h.
- Le Vendredi de 16h jusqu'à 17h15 et le samedi de 8h jusqu'à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée le vendredi à 16h.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer les nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 14H
- Le samedi de 8h à 12h

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022

Changement des modalités de souscription et de rachat en période de séance unique :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer les nouvelles modalités de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

- Le Lundi de 8h jusqu'à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée le vendredi précédent à 13h30.
- Le Lundi de 8h30 jusqu'à 14h : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le vendredi à 13h30
- Du Mardi au Jeudi de 8h jusqu'à 14h : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le vendredi à 13h30.
- Le vendredi de 8h jusqu'à 13h30 : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le jour même à 13h30.
- Le vendredi de 13h30 jusqu'à 14h et le samedi de 8h jusqu'à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée le vendredi à 13h30.

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022

Changement des horaires de calcul de la valeur liquidative :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer le nouvel horaire de calcul de la valeur liquidative de période de séance unique à 13h30.

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022

Le prospectus de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II mis à jour sous le numéro 18-1010/A001, ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis incessamment à la disposition du public, auprès de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse sise à l'immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et de son réseau d'agences.

AVIS DES SOCIÉTÉS

**CHANGEMENT DES HORAIRES ET DES MODALITES DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT ET
CHANGEMENT DES HORAIRES DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE**

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières de catégorie Mixte
Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Agrément du CMF n°48-2015 du 10 septembre 2015
Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 25 mars 2022, a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 17H15
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 septembre 2022

Changement des modalités de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 25 mars 2022, a décidé de fixer des nouvelles modalités de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

- Le Lundi de 8h jusqu'à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée le vendredi précédent à 16h.
- Le Lundi de 8h30 jusqu'à 17h15 : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le vendredi à 16h.
- Du Mardi au Jeudi de 8h jusqu'à 17h15 : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le vendredi à 16h.
- Le vendredi de 8h jusqu'à 16h : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le jour même à 16h.
- Le Vendredi de 16h jusqu'à 17h15 et le samedi de 8h jusqu'à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée le vendredi à 16h.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 septembre 2022

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 14H
- Le samedi de 8h à 12h

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 septembre 2022

Changement des modalités de souscription et de rachat en période de séance unique :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer des nouvelles modalités de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

- Le Lundi de 8h jusqu'à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée le vendredi précédent à 13h30.
- Le Lundi de 8h30 jusqu'à 14h : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le vendredi à 13h30
- Du Mardi au Jeudi de 8h jusqu'à 14h : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le vendredi à 13h30.
- Le vendredi de 8h jusqu'à 13h30 : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le jour même à 13h30.
- Le vendredi de 13h30 jusqu'à 14h et le samedi de 8h jusqu'à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée le vendredi à 13h30.

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 septembre 2022

Changement des horaires de calcul de la valeur liquidative :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer le nouvel horaire de calcul de la valeur liquidative en période de séance unique à 13h30.

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 01 septembre 2022

Le prospectus de FCP VALEURS INSTITUTIONNEL mis à jour sous le numéro 15-919/A001, ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis incessamment à la disposition du public, auprès de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse sise à l'immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et de son réseau d'agences.

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DES HORAIRES ET DES MODALITES DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT

FCP VALEURS MIXTES

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières de catégorie Mixte
Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du CMF N°29-2010 du 22 septembre 2010

Adresse : Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS MIXTES porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, réuni le 25 mars 2022, a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 17H15
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022

Changement des Modalités de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion, en sa qualité de gestionnaire de FCP VALEURS MIXTES porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 25 mars 2022, a décidé de fixer des nouvelles modalités de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

Du lundi au vendredi

- De 8h à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 16h.
- De 8h30 à 16h : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le même jour à 16h.
- De 16h à 17h15 : Sur la base d'une VL connue publiée le même jour à 16h.
- Le Samedi de 8h à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 16h.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS MIXTES et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer les nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 14H
- Le samedi de 8h à 12h

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022

Changement des modalités de souscription et de rachat en période de séance unique :

TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance des porteurs de parts de FCP VALEURS MIXTES et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 25 octobre 2021, a décidé de fixer les nouvelles modalités de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

Du lundi au vendredi

- De 8h à 8h30 : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 13h30.
- De 8h30 à 13h30 : Sur la base d'une VL inconnue qui sera publiée le même jour à 13h30.
- De 13h30 à 14h : Sur la base d'une VL connue publiée le même jour à 13h30.
- Le Samedi de 8h à 12h : Sur la base d'une VL connue publiée la veille à 13h30.

Cette décision a été prise avant l'entrée en vigueur de la désignation de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en tant que nouveau gestionnaire du FCP en date du 03 janvier 2022.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022

Le prospectus de FCP VALEURS MIXTES mis à jour sous le numéro 11-0734/A002, ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis incessamment à la disposition du public, auprès de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse sise à l'immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et de son réseau d'agences.

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DES HORAIRES DE RECEPTION DES DEMANDES DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie Obligataire
Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Agrément du CMF N°04-2005 du 16 février 2005
Siège social : 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance :

SICAV ENTREPRISE porte à la connaissance des actionnaires et du public que son conseil d'administration tenu le 10 Août 2022 a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 17h00
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique :

SICAV ENTREPRISE porte à la connaissance des actionnaires et du public que son conseil d'administration tenu le 17 septembre 2021 a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 14h00
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.

Le prospectus de SICAV ENTREPRISE mis à jour sous le numéro 05-506/A001 ainsi que les statuts mis à jour de la SICAV seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sise au 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, du gestionnaire la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, sise à l'Immeuble Intégra. Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène, de la société TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, sise à l'Immeuble Intégra. Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène et des points de vente de Amen Bank.

2022 – AS – 1102

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DES HORAIRES DE RECEPTION DES DEMANDES DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT ET REFORMULATION DES ORIENTATIONS DE PLACEMENT

SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie Mixte

Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du Ministre des Finances du 02 avril 1993

Siège social : 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance :

SICAV PLUS porte à la connaissance des actionnaires et du public que son conseil d'administration tenu le 10 Août 2022 a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des souscriptions et des rachats en période de double séance comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 17h00
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique :

SICAV PLUS porte à la connaissance des actionnaires et du public que son conseil d'administration tenu le 17 septembre 2021 a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des souscriptions et des rachats en période de séance unique comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 14h00
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.

Reformulation des orientations de placement :

Pour apporter plus de précisions aux orientations de placement de la SICAV, elles ont été reformulées comme suit :

Ancienne formulation	Nouvelle formulation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entre 50% et 80% en : <ul style="list-style-type: none"> -BTA et emprunts garantis par l'état -emprunts obligataires émis par voie d'appel publique à l'épargne -actions ou parts d'Organismes de Placement Collectif (dans la limite de 5% de l'actif net) -actions cotées ▪ Entre 0%et 30% en : <ul style="list-style-type: none"> -titres de créances à court terme émis par l'état -titres de créances à court terme négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie. ▪ 20% en liquidité et quasi-liquidité : on entend par liquidité, les dépôts placés en compte à vue ou à terme. Les valeurs assimilées aux liquidités sont, lorsqu'elles ont moins d'un an d'échéance, les bons du trésor à court terme, les titres de créances à court terme négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une proportion n'excédant pas 10% de l'actif en actions cotées à la bourse de Tunis ; ▪ De 50% à 70% de l'actif, en titres de créances émis par l'Etat, en emprunts obligataires ayant fait l'objet d'émissions par appel public à l'épargne ou garantis par l'Etat, en billets de trésorerie bénéficiant d'un aval bancaire et en certificats de dépôt ; ▪ Maximum 5% de l'actif net en titres OPCVM ; ▪ 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

Le prospectus de SICAV PLUS mis à jour sous le numéro 93-83/A002 ainsi que les statuts mis à jour de la SICAV seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sise au 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, du gestionnaire la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, sise à l'Immeuble Intégra. Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène, et de la société TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, sise à l'Immeuble Intégra. Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène.

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DES HORAIRES DE RECEPTION DES DEMANDES DE SOUSCRIPTION ET REFORMULATION DES ORIENTATIONS DE PLACEMENT

TUNISIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie Obligataire

Régi par le code des OPC promulgué par la loi N°2001 – 83 du 24 Juillet 2001
tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du Ministre des Finances du 05 mars 1992

Siège social : 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance :

TUNISIE SICAV porte à la connaissance des actionnaires et du public que son conseil d'administration tenu le 10 Août 2022 a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de double séance comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 17h00
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.

Changement des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique :

TUNISIE SICAV porte à la connaissance des actionnaires et du public que son conseil d'administration tenu le 16 septembre 2021 a décidé de fixer des nouveaux horaires de réception des demandes de souscription et de rachat en période de séance unique comme suit :

- Du lundi au vendredi de 8h à 14h00
- Le samedi de 8h à 12h

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2022.

Reformulation des orientations de placement :

Pour apporter plus de précisions aux orientations de placement de la SICAV, elles ont été reformulées comme suit :

Ancienne formulation	Nouvelle formulation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 0% en actions ▪ Entre 50% et 80% en : <ul style="list-style-type: none"> -BTA et emprunts garantis par l'état -Emprunts obligataires émis par voie d'appel publique à l'épargne -Actions ou parts d'Organismes de Placement Collectif (dans la limite de 5% de l'actif net) ▪ Entre 0%et 30% en : <ul style="list-style-type: none"> -Titres de créances à court terme émis par l'état -Titres de créances à court terme négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie ▪ 20% en liquidité et quasi-liquidité : on entend par liquidité, les dépôts placés en compte à vue ou à terme. Les valeurs assimilées aux liquidités sont, lorsqu'elles ont moins d'un an d'échéance, les bons du trésor à court terme, les titres de créances à court terme négociables sur les marchés relevant de la banque centrale de Tunisie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins 50% de l'actif en : <ul style="list-style-type: none"> -Bons du Trésor Assimilables et emprunts obligataires émis ou garantis par l'Etat ; - Emprunts obligataires ayant fait l'objet d'émissions par appel public à l'épargne ; ▪ Une proportion n'excédant pas 30% de l'actif en : <ul style="list-style-type: none"> -Valeurs mobilières représentant des titres de créance à court terme émis par l'Etat ; -Valeurs mobilières représentant des titres de créance négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie. ▪ Une proportion n'excédant pas 5% de l'actif net en titres OPCVM Obligataire ▪ Une proportion de 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités

Le prospectus de TUNISIE SICAV mis à jour sous le numéro 92-58/A002 ainsi que les statuts mis à jour de la SICAV seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès du siège social de la SICAV sise au 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, du gestionnaire la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, sise à l'Immeuble Intégra. Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène, de la société TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, sise à l'Immeuble Intégra. Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène et des points de vente d'Amen Bank.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	104,394	107,681	107,697
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	148,433	148,457
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	123,520	123,540
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	133,630	133,652
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	128,992	129,013
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	129,494	129,517
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	123,911	123,931
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,910	49,917
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	36,088	36,093
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	118,444	122,839	122,858
11	BTK SICAV ***	SCIF	16/10/00	104,652	108,361	108,395
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,100	19,103
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	132,533	132,549
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,246	1,246
15	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	129,494	129,509
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,569	12,570
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	182,783	182,814
18	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,441	12,443
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	103,994	104,009
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	106,399	106,418
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,896	14,898
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,021	2,023
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,534	67,541
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	142,055	142,080
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	109,663	109,747
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	115,270	115,287
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	149,786	150,054
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	563,636	564,413
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	146,659	147,175
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	189,429	189,730
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	105,841	105,860
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	135,604	135,702
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	173,868	174,484
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	151,973	152,315
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	23,974	24,019
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	97,487	97,567
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,013	1,014
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,033	1,034
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 340,335	2 344,783
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	144,685	148,479
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	232,323	236,805
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,069	3,086
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,761	2,775
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	64,444	64,570
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,365	1,366
46	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,276	1,276
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,271	1,272
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSET **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	14,052	14,216
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	11,131	11,262
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	13,617	13,738
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	96,277	96,536
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,328	1,335

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	108,781	108,795	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	100,092	100,106	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	106,188	106,204	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	103,649	103,664	
60 TUNISO-EMIRATIES SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	105,165	105,181	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	108,614	108,632	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	104,867	104,884	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	102,064	102,080	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,924	100,925	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	105,774	105,790	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UBI FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	107,397	107,416	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	105,133	105,148	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	104,095	104,108	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	104,131	104,145	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	102,598	102,615	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	106,396	106,405	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	103,079	103,095	
73 AL IHFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,611	101,623	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	106,504	106,518	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	102,036	102,052	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	110,359	110,366	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	104,697	104,706	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	108,355	108,371	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	109,182	109,299	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	63,435	63,559	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	106,170	106,267	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,854	17,866	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	299,808	300,055	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 183,657	2 185,920	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,530	70,546	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,691	55,696	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,184	108,192	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,387	11,405	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	15,161	15,150	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	17,133	17,169	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	14,831	14,861	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	106,864	106,844	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	87,269	87,408	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	91,289	91,478	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	104,614	104,767	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	102,559	102,802	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	11,011	11,030	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	102,562	102,505	
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	153,564	153,701	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	107,489	108,900	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	120,854	120,980	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	129,074	129,928	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	188,661	191,196	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	173,933	175,754	
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	170,250	172,543	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	23,556	23,944	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	147,340	147,650	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	162,036	161,036	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 131,185	5 134,552	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	95,340	95,965	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 717,828	4 753,227	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,557	10,621	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	169,696	170,744	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 321,892	11 423,253	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 214,360	10 234,151	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	126,682	127,004	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**** La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV a été divisée par deux depuis le 02/08/2022

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
 Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1, km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR (Cabinet MS Louzir) et Mr Nouredine HAJJI (AMC Ernst & Young).

ATTIJARI BANK
BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2022
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2022	30/06/2021 (*)	31/12/2021	Variation juin/décembre	
					Montant	%
ACTIF						
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	1 835 504	1 851 518	1 353 716	481 788	35,59%
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	626 974	266 328	399 307	227 667	57,02%
AC3- Créances sur la clientèle	(1-3)	6 411 308	6 221 345	6 344 685	66 623	1,05%
AC4- Portefeuille-titres commercial	(1-4)	160 793	192 005	309 458	(148 665)	(48,04%)
AC5- Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 095 187	1 237 264	1 283 433	(188 246)	(14,67%)
AC6- Valeurs immobilisées	(1-6)	134 522	131 472	136 289	(1 767)	(1,30%)
AC7- Autres actifs	(1-7)	430 229	365 310	425 161	5 068	1,19%
TOTAL ACTIF		10 694 517	10 265 242	10 252 049	442 468	4,32%
PASSIF						
PA1- Banque Centrale et CCP	(2-1)	317 123	351 062	400 209	(83 086)	(20,76%)
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	23 800	21 141	27 122	(3 322)	(12,25%)
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	9 107 514	8 575 506	8 545 048	562 466	6,58%
PA4- Emprunts et ressources spéciales	(2-4)	74 492	109 449	87 830	(13 338)	(15,19%)
PA5- Autres passifs	(2-5)	302 325	400 758	289 521	12 804	4,42%
TOTAL PASSIF		9 825 254	9 457 916	9 349 730	475 524	5,09%
CAPITAUX PROPRES						
CP1- Capital	(3)	203 710	203 710	203 710	0	0,00%
CP2- Réserves		361 067	320 896	320 981	40 086	12,49%
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646	0	0,00%
CP5- Résultats reportés		205 645	213 938	213 937	(8 292)	(3,88%)
CP6- Résultat de la période		95 195	65 136	160 045	(64 850)	(40,52%)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		869 263	807 326	902 319	(33 056)	(3,66%)
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		10 694 517	10 265 242	10 252 049	442 468	4,32%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ATTIJARI BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2022
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
					Montant	%
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>	(4-1)					
HB1- Cautions, avals et autres garanties données		596 598	594 553	566 118	30 480	5,38%
HB2- Crédits documentaires		291 220	582 819	392 411	(101 191)	(25,79%)
HB3- Actifs donnés en garantie		180 000	185 000	400 000	(220 000)	(55,00%)
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 067 818	1 362 372	1 358 529	(290 711)	(21,40%)
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	(4-2)					
HB4- Engagements de financement donnés		260 556	351 282	268 689	(8 133)	(3,03%)
HB5- Engagements sur titres		0	38	38	(38)	(100,00%)
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		260 556	351 320	268 727	(8 171)	(3,04%)
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	(4-3)					
HB7- Garanties reçues		2 999 567	2 800 678	2 954 975	44 592	1,51%

ATTIJARI BANK
ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 30 JUIN 2022
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2022	30/06/2021 (*)	Exercice 2021	Variation juin/juin	
					Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE						
PR1- Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	284 753	270 770	543 080	13 983	5,16%
PR2- Commissions (en produits)	(5-2)	66 574	62 511	128 079	4 063	6,50%
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	46 015	36 357	73 875	9 658	26,56%
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	42 458	37 992	76 168	4 466	11,75%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		439 800	407 630	821 202	32 170	7,89%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(150 166)	(142 714)	(287 452)	(7 452)	5,22%
CH2- Commissions encourues		(6 259)	(5 936)	(11 214)	(323)	5,45%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(156 425)	(148 650)	(298 666)	(7 775)	5,23%
PRODUIT NET BANCAIRE		283 375	258 980	522 536	24 395	9,42%
PR5\CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif		(4 586)	(11 968)	(22 614)	7 382	(61,68%)
PR6\CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	(5-6)	120	765	731	(645)	(84,37%)
PR7- Autres produits d'exploitation		5 390	4 029	8 256	1 361	33,79%
CH6- Frais de personnel	(5-7)	(94 222)	(102 359)	(188 134)	8 137	(7,95%)
CH7- Charges générales d'exploitation	(5-8)	(36 290)	(34 326)	(69 917)	(1 964)	5,72%
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(7 873)	(7 018)	(19 284)	(855)	12,18%
RESULTAT D'EXPLOITATION		145 914	108 103	231 574	37 811	34,98%
PR8\CH9- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	(7 889)	1 356	3 790	(9 245)	(681,77%)
CH11- Impôt sur les bénéfices		(40 515)	(40 824)	(60 229)	309	(0,76%)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		97 510	68 635	175 135	28 875	42,07%
PR9\CH10- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(5-10)	(2 315)	(3 499)	(15 090)	1 184	(33,83%)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		95 195	65 136	160 045	30 059	46,15%
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		95 195	65 136	160 045	30 059	46,15%
Résultat de base par action (en DT)	(5-11)	2,34	1,60	3,93	0,74	46,15%
Résultat dilué par action (en DT)	(5-11)	2,34	1,60	3,93	0,74	46,15%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ATTIJARI BANK
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 30 JUIN 2022
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2022	30/06/2021	Exercice 2021	Variation juin/décembre	
					Montant	%
ACTIVITES D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		384 286	358 226	738 327	(354 041)	(47,95%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(161 372)	(150 917)	(300 895)	139 523	(46,37%)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(18 280)	13 769	(15 637)	(2 643)	16,90%
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(75 121)	(235 116)	(372 947)	297 826	(79,86%)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		560 718	602 974	573 765	(13 047)	(2,27%)
Titres de placement		157 678	(37 966)	(139 953)	297 631	(212,67%)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(102 827)	(86 041)	(210 775)	107 948	(51,21%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(39 754)	76 312	(88 429)	48 675	(55,04%)
Impôts sur les bénéfices		(10 962)	(47 443)	(94 828)	83 866	(88,44%)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		694 366	493 798	88 628	605 738	683,46%
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		58 057	44 289	68 189	(10 132)	(14,86%)
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		172 755	(239 076)	(271 728)	444 483	(163,58%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(6 106)	(5 951)	(21 880)	15 774	(72,09%)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		224 706	(200 738)	(225 419)	450 125	(199,68%)
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Remboursement d'emprunts		(12 000)	(24 000)	(29 390)	17 390	(59,17%)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(1 643)	(827)	(15 828)	14 185	(89,62%)
Dividendes versés		(128 337)	(110 003)	(110 003)	(18 334)	16,67%
Flux sur fonds social		86	81	166	(80)	(48,19%)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(141 894)	(134 749)	(155 055)	13 161	(8,49%)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		777 178	158 311	(291 846)	1 069 024	(366,30%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 128 814	1 420 660	1 420 660	(291 846)	(20,54%)
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	(6)	1 905 992	1 578 971	1 128 814	777 178	68,85%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETEES AU 30 JUIN 2022 :

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Attijari bank est une société anonyme au capital de 203 709 985 dinars, régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le siège social de la banque est sis à 24 Rue Hedi Karray- centre urbain nord 1080 Tunis.

Le capital social de la banque est divisé en 40 741 997 actions d'une valeur nominale de cinq dinars chacune et est détenu à hauteur de 58,98% par des actionnaires étrangers.

Actionnaire	Montant	% de détention
Actionnaires Etrangers	120 148 500	58,98%
Actionnaires Tunisiens	83 561 485	41,02%
Total	203 709 985	100%

II. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels d'Attijari bank arrêtés au 30 juin 2022 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

III. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers arrêtés au 31/12/2021.

Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1. Créances à la clientèle

1.1. Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Attijari bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : selon les règles édictées par la BCT.

1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars ainsi que les créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

1.5 Provision collective

Conformément à la circulaire aux banques BCT N°91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée par la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021 et par la circulaire 2022-02 du 04 mars 2022 dont les dispositions sont applicables à l'exercice 2021 et les exercices ultérieurs, la banque a constitué au titre du premier semestre 2022 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie de détermination des provisions collectives prévue par la circulaire aux banques et aux établissements financiers n° 2022-02 du 04 mars 2022.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes, par segment de clientèle et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe de contreparties, lequel taux est estimé sur un historique de 5 ans ; année 2020 et année de référence exclues. Ce taux correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).

En application de la nouvelle méthodologie, les taux de migration historiques du groupe de contreparties sont majorés par les facteurs d'ajustement « Δ_{gi} » suivants :

Groupe de contreparties	Δ_{gi}
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	5,00%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Oléifacteurs	1,25%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Autres industries	3,50%
BTP	5,00%
Tourisme	9,00%
Agences de voyage	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion immobilière	5,00%
Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
Commerce	1,50%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	2,75%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	5,00%
Autres organismes publics	1,50%
Particuliers	
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	1,50%
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	2,00%
Particuliers du secteur public : Crédits logements	1,00%
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	1,50%

- L'application des taux de provisionnement standards « TP_{gi} » qui se présentent comme suit :

Groupe de contreparties	TP _{gi}
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	30%
Industries mécaniques et électriques	30%
Oléifacteurs	30%
Industries agroalimentaires	30%
Industries pharmaceutiques	30%
Autres industries	30%
BTP	30%
Tourisme	30%
Agences de voyage	30%
Agence de location de voitures	30%
Promotion immobilière	25%
Exportateurs d'huile d'olive	30%
Commerce	30%
Santé	30%
Télécom et TIC	30%
Autres services	30%
Contreparties publiques	30%
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	30%
Autres organismes publics	30%
Particuliers	30%
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	15%
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	30%
Particuliers du secteur public : Crédits logements	15%
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	30%

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêt des comptes annuels. L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de la période et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de la période.

L'application de ces règles a fait dégager, au titre du premier semestre 2022, une dotation aux provisions collectives d'un montant de 4 292 KDT et une reprise collective de 2 364 KDT amenant ainsi le stock des provisions collectives au 30 juin 2022 à 53 980 KDT.

1.6 Provision additionnelle

Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4.

L'application de cette circulaire a fait dégager un stock de provision de 83 707 KDT au 30/06/2022 dont une dotation additionnelle nette de 2 983 KDT au titre du premier semestre 2022.

2. Portefeuille-titres

2.1. Règles de présentation du portefeuille-titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille-titres commercial soit dans la rubrique portefeuille-titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille-titres commercial :

- **Titres de transaction :**

Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, négociables sur un marché liquide et détenus en vue de leur revente dans un avenir proche.

- **Titres de placement :**

Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne répondent ni aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement ni encore à ceux retenus pour les titres de participation ou pour les parts dans les entreprises associées, co-entreprises ou entreprises liées.

Portefeuille d'investissement :

- **Titres d'investissement :** Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- ✓ **Titres de participation :** Sont classés parmi les titres de participation :

- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que l'établissement bancaire n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.

- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

- ✓ **Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées :** Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

2.2. Règles d'évaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués sur la base de la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3. Règles de comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

3. Valeurs immobilisées

3.1. Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	20%
- Global bancaire	14,30%

Le siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvres	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

Par ailleurs, les charges à répartir sont résorbées linéairement en appliquant les taux suivants :

Charges à répartir hors frais d'émission des emprunts	33%
Frais d'émission des emprunts	14,30%

3.2. Immobilisations destinées à la vente

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal majoré des coûts et frais engagés.

Ces actifs sont classés en «Immobilisations destinées à la vente» sous la rubrique AC6-Valeurs immobilisées.

Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05, une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. De même, en application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayés et sont, ainsi, classés en « Immobilisations destinées à la vente » une fois ils remplissent les conditions édictées par la norme comptable internationale IFRS 05.

4. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

5. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

6. Comptabilisation des provisions pour départ à la retraite

La banque comptabilise des provisions au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Faisant suite à la révision de l'assiette de calcul de l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'accord de la place signé le 26 juillet 2021, une nouvelle convention d'assurance « Indemnité de départ à la retraite » a été signée en 2021 entre Attijari bank et Attijari Assurance.

Cet accord a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif de placement permettant à la banque de faire face aux prestations pécuniaires dont il est redevable envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

En vertu de cette convention, la compagnie d'assurance fait participer le souscripteur aux bénéfices financiers et techniques qu'elle réalise sur ce contrat. Cette participation est fixée à un minimum de 80% des résultats techniques et financiers des placements nets du fonds collectif. Exceptionnellement, le taux de rendement global net est fixé à 5.92% et ce pour la première année seulement.

Pour couvrir les frais de fonctionnement du présent contrat, un chargement de 0.3% du capital géré est prélevé annuellement.

7. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse servis à la clientèle font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

8. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2022. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2022 sont déduits du résultat.

9. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2022. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2022 sont rajoutées au résultat.

10. Règles de réévaluation et de constatation des résultats de change

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30 juin 2022.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat du premier semestre 2022.

11. Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

12. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 juin 2022, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2021 que celles relatives au premier semestre 2022.

13. Changement de présentation

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables, des changements de présentation non significatifs impactant certains postes ont été traités d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives du premier semestre 2021 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité.

IV. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en KDT : millier de Dinars)

NOTES SUR LE BILAN

NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

L'actif du bilan est composé des postes suivants :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres-commercial ;
- AC5 : Portefeuille d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

NOTE 1-1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2022 un solde débiteur de 1 835 504 KDT contre 1 353 716 KDT au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 481 788 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Caisses en dinars et en monnaies étrangères	127 238	101 686	101 146	26 092	25,80%
Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 708 266	1 749 832	1 252 570	455 696	36,38%
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 835 504	1 851 518	1 353 716	481 788	35,59%

Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Caisse Dinars	80 168	69 193	80 262	(94)	(0,12%)
Caisse Devises	19 128	18 276	12 352	6 776	54,86%
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	27 942	14 217	8 532	19 410	227,50%
Total caisses en dinars et en monnaies étrangères	127 238	101 686	101 146	26 092	25,80%
Banque Centrale comptes ordinaires en dinars	208 943	65 449	16 016	192 927	1204,59%
Banque Centrale comptes ordinaires en devises	1 254 993	1 004 116	757 197	497 796	65,74%
Placements auprès de la banque centrale	244 450	680 259	479 653	(235 203)	(49,04%)
Créances rattachées	45	46	13	32	246,52%
Centres de chèques postaux et TGT	286	333	146	140	96,20%
Provisions sur les avoirs auprès de la BCT	(451)	(371)	(455)	4	(0,86%)
Total avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 708 266	1 749 832	1 252 570	455 696	36,38%
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 835 504	1 851 518	1 353 716	481 788	35,59%

NOTE 1-2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde au 30 juin 2022 de 626 974 KDT contre 399 307 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 227 667 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Créances et avoirs sur les établissements bancaires	411 706	98 745	202 318	209 388	103,49%
Créances et avoirs sur les établissements financiers	215 268	167 583	196 989	18 279	9,28%
Total créances et avoirs sur les établissements bancaires et financiers	626 974	266 328	399 307	227 667	57,02%

Le détail des créances sur les établissements bancaires et sur les établissements financiers se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires non résidentes	140 874	19 257	52 707	88 167	167,28%
Prêts aux établissements bancaires en dinars	270 860	80 000	139 878	130 982	93,64%
Prêts aux établissements bancaires en devises	0	0	10 057	(10 057)	(100,00%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	290	1	6	284	4730,72%
Provisions sur les établissements bancaires	(318)	(513)	(330)	12	(3,77%)
Total créances et avoirs sur les établissements bancaires	411 706	98 745	202 318	209 388	103,49%
Avoirs en compte sur les établissements financiers	148	150	129	19	14,73%
Prêts aux établissements financiers	215 120	167 433	196 860	18 260	9,28%
Total créances et avoirs sur les établissements financiers	215 268	167 583	196 989	18 279	9,28%
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	626 974	266 328	399 307	227 667	57,02%

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Au 30 juin 2022, aucune créance sur les établissements bancaires et financiers n'est douteuse.

NOTE 1-3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2022 un solde de 6 411 308 KDT contre 6 344 685 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 66 623 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes débiteurs de la clientèle	343 540	276 105	264 152	79 388	30,05%
Autres concours à la clientèle	6 048 504	5 925 392	6 061 209	(12 705)	(0,21%)
Crédits sur ressources spéciales	19 264	19 848	19 324	(60)	(0,31%)
Total créances sur la clientèle	6 411 308	6 221 345	6 344 685	66 623	1,05%

Les comptes débiteurs de la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes débiteurs de la clientèle	369 036	301 446	289 846	79 190	27,32%
Agios réservés sur comptes débiteurs de la clientèle	(37 017)	(36 098)	(37 079)	62	(0,17%)
Créances rattachées sur comptes débiteurs de la clientèle	11 521	10 757	11 385	136	1,19%
Total Comptes débiteurs de la clientèle	343 540	276 105	264 152	79 388	30,05%

Les autres concours à la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Autres concours à la clientèle en dinars	5 528 353	5 250 472	5 383 543	144 810	2,69%
Autres concours à la clientèle en devises	520 151	674 920	677 666	(157 515)	(23,24%)
Total Autres concours à la clientèle	6 048 504	5 925 392	6 061 209	(12 705)	(0,21%)

Les crédits sur ressources spéciales s'élèvent à 19 264 KDT au 30 juin 2022 et sont composés de :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Crédits sur ressources budgétaires	5 759	3 936	4 601	1 158	25,17%
Crédits sur ressources extérieures	13 558	15 966	14 776	(1 218)	(8,24%)
Agios réservés sur ressources extérieures	(53)	(54)	(53)	0	(0,69%)
Total des crédits sur ressources spéciales	19 264	19 848	19 324	(60)	(0,31%)

Les mouvements des créances douteuses sur la clientèle et des provisions correspondantes au cours du premier semestre 2022 se présentent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Montant brut des créances classées	498 246	453 202	473 007	25 239	5,34%
Provisions sur les créances début de période	327 988	334 547	334 547	(6 559)	(1,96%)
Dotation aux provisions individuelles	12 955	15 181	24 044	(11 089)	(46,12%)
Reprise de provisions individuelles	(4 837)	(7 388)	(12 458)	7 621	(61,17%)
Dotation aux provisions additionnelles	4 835	5 224	9 835	(5 000)	(50,84%)
Reprise de provisions additionnelles	(470)	(3 664)	(4 673)	4 203	(89,94%)
Dotation aux provisions collectives	4 292	5 127	8 585	(4 293)	(50,01%)
Reprise de provisions collectives	(2 364)	(1 713)	(1 919)	(445)	23,19%
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur cession de créances	0	(15 417)	(29 973)	29 973	(100,00%)
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur abandon de créances	(2 157)	0	0	(2 157)	-
Provisions sur les créances fin de période	340 242	331 897	327 988	12 254	3,74%

La variation des agios réservés exprimés en KDT se présente comme suit :

Agios réservés au 31/12/2021	91 169
Dotations aux agios réservés	8 675
Reprises des agios réservés	(5 195)
Reprises des agios réservés suite à la cession de créances	(3 544)
Total des agios réservés au 30/06/2022	91 105

La répartition des agios réservés par nature d'engagement se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Agios réservés sur comptes débiteurs de la clientèle	37 017	36 098	37 079	(62)	(0,17%)
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	54 035	52 973	54 037	(2)	0,00%
Agios réservés sur ressources spéciales	53	54	53	0	0,00%
Total des agios réservés	91 105	89 125	91 169	(64)	(0,07%)

NOTE 1-4 : Portefeuille-titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 160 793 KDT au 30 juin 2022 contre 309 458 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une diminution de 148 665 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Titres de transaction					
Actions cotées	1 273	949	1 164	109	9,32%
SICAV	3 949	2 050	1 413	2 536	179,55%
Total des titres de transaction	5 222	2 999	2 577	2 645	102,65%
Titres de placement					
<i>Titres à revenus fixes</i>					
BTA	141 927	166 681	146 700	(4 773)	(3,25%)
BTC	0	8 000	139 114	(139 114)	(100,00%)
Créances rattachées sur BTA & BTC	1 695	2 427	9 137	(7 442)	(81,45%)
Provisions sur BTA	(2)	(3)	(38)	36	(94,74%)
<i>Titres à revenus variables</i>					
SICAV	11 968	11 968	11 968	0	0,00%
Provisions sur SICAV	(17)	(67)	0	(17)	-
Total des titres de placement	155 571	189 006	306 881	(151 310)	(49,31%)
Total portefeuille-titres commercial	160 793	192 005	309 458	(148 665)	(48,04%)

Le portefeuille titres-commercial est composé en totalité de titres cotés.

Au cours du premier semestre 2022, il n'a pas eu de transfert du portefeuille transaction vers le portefeuille placement.

Selon la norme comptable sectorielle n°25, les plus-values latentes sur les titres de placement ne sont pas constatées. Au 30 juin 2022, le montant des plus-values de réévaluation sur les titres de placement s'élève à 4 448 KDT.

Les mouvements des provisions pour dépréciation des titres de placement au cours du premier semestre 2022 exprimés en KDT se présentent comme suit :

DESIGNATION	BTA Placement	SICAV	Total
Provisions pour dépréciation au 31/12/2021	38	0	38
Dotations aux provisions 2022	0	17	17
Reprises des provisions 2022	(36)	0	(36)
Provisions pour dépréciation au 30/06/2022	2	17	19

NOTE 1-5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 095 187 KDT au 30 juin 2022 contre 1 283 433 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une diminution de 188 246 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Titres d'investissement	755 336	935 992	985 089	(229 753)	(23,32%)
Fonds gérés	222 249	182 249	182 249	40 000	21,95%
Titres de participation	67 195	64 884	61 683	5 512	8,94%
Parts dans les entreprises associées & co-entreprises	86	206	206	(120)	(58,25%)
Parts dans les entreprises liées	50 321	53 933	54 206	(3 885)	(7,17%)
Total portefeuille d'investissement	1 095 187	1 237 264	1 283 433	(188 246)	(14,67%)

Les mouvements sur le portefeuille d'investissement au cours du premier semestre 2022 en KDT et la ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présentent comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2021	Acquisitions / Autres entrées 2022	Cessions / Rétrocession 2022	Valeurs brutes au 30/06/2022
Titres d'investissement	946 168	0	(211 690)	734 478
BTA cotés	946 168	0	(211 690)	734 478
Obligations & Titres participatifs	3 007	0	(1 086)	1 921
Obligation cotées	2 257	0	(1 086)	1 171
Titres participatifs	750	0	0	750
Titres de participation	119 583	0	0	119 583
Cotés	23 564	0	0	23 564
Non cotés	96 019	0	0	96 019
Fonds gérés	185 254	40 000	0	225 254
Non cotés	185 254	40 000	0	225 254
Total	1 254 012	40 000	(212 776)	1 081 236

NOTE 1-6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 134 522 KDT au 30 juin 2022 contre 136 289 KDT au 31 décembre 2021, soit une diminution de 1 767 KDT et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	30/06/2022	31/12/2021	VARIATION	
			Montant	%
Immobilisations Incorporelles nettes	14 901	15 522	(621)	(4,00%)
Immobilisations incorporelles brutes	71 861	70 640	1 221	1,73%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(56 960)	(55 118)	(1 842)	3,34%
Immobilisations Corporelles nettes	96 477	100 423	(3 947)	(3,93%)
Immobilisations corporelles brutes	234 458	235 066	(608)	(0,26%)
Amortissement des immobilisations corporelles	(137 981)	(134 642)	(3 339)	2,48%
Immobilisations en cours	6 500	3 580	2 920	81,58%
Immobilisations hors exploitation nettes	5 937	6 056	(119)	(1,96%)
Immobilisations hors exploitation brutes	6 535	6 535	0	0,00%
Amortissement des immobilisations hors exploitation	(597)	(479)	(119)	24,79%
Immobilisations destinés à la vente nettes	10 707	10 707	0	0,00%
Immobilisations destinés à la vente brutes	15 291	15 291	0	0,00%
Provision des immobilisations destinées à la vente	(4 583)	(4 583)	0	0,00%
Total	134 522	136 289	(1 767)	(1,30%)

Aucune garantie ou sûreté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Par ailleurs, les flux de mouvements des immobilisations tenant compte des acquisitions et de sorties se présente comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisition	Transfert/ sortie	Valeur brute au 30/06/2022	Amort. et Prov au 31/12/2021	Dotation aux amortissements	Dotation aux provisions/ Reprise	Transfert/ sortie	Amort. et Prov au 30/06/2022	Valeur nette au 30/06/2022
Immobilisations incorporelles	70 640	1 227	(6)	71 861	(55 118)	(1 842)	0	0	(56 960)	14 901
Logiciels	70 640	1 227	(6)	71 861	(55 118)	(1 842)	0	0	(56 960)	14 901
Immobilisations corporelles	235 066	1 299	(1 907)	234 458	(134 642)	(5 185)	8	1 838	(137 981)	96 477
Terrains	5 528	0	0	5 528	0	0	0	0	0	5 528
Constructions	37 150	0	0	37 150	(27 657)	(638)	0	0	(28 295)	8 855
Constructions nouveau siège	67 390	0	0	67 390	(20 737)	(1 170)	0	0	(21 907)	45 484
Agencement Aménagement Installation	49 163	445	(0)	49 608	(36 492)	(1 007)	(3)	0	(37 502)	12 106
Matériel de Transport	90	0	0	90	(71)	(9)	0	0	(80)	11
Matériel de Transport Leasing	1 618	143	0	1 761	(1 150)	(93)	0	0	(1 243)	518
Matériel & Mobilier de bureaux	12 814	61	(230)	12 645	(7 476)	(454)	3	186	(7 740)	4 905
Tableaux d'Art	611	36	0	647	0	0	0	0	0	647
Matériels Informatique	30 770	413	(1 652)	29 531	(20 772)	(1 032)	5	1 649	(20 149)	9 382
TPE	4 024	135	(2)	4 157	(2 090)	(203)	0	0	(2 292)	1 865
GAB	9 143	0	(20)	9 122	(4 790)	(336)	0	0	(5 126)	3 996
Matériel de sécurité	16 187	65	(2)	16 250	(12 979)	(231)	3	2	(13 205)	3 045
Coffre-Fort	576	0	0	576	(429)	(13)	0	0	(442)	134
Immobilisation en cours	3 580	2 920	0	6 500	0	0	0	0	0	6 500
Immobilisations incorporelles en cours	3 562	2 920	0	6 482	0	0	0	0	0	6 482
Immobilisations corporelles en cours	18	0	0	18	0	0	0	0	0	18
Immobilisations hors exploitation	6 535	0	0	6 535	(479)	(119)	0	0	(597)	5 937
Immobilisations destinés à la vente	15 291	0	0	15 291	(4 583)	0	0	0	(4 583)	10 707
Total valeurs immobilisées	331 111	5 446	(1 912)	334 644	(194 822)	(7 146)	8	1 838	(200 122)	134 522

NOTE 1-7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 430 229 KDT au 30 juin 2022 contre un solde de 425 161 KDT au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 5 068 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'attente et de régularisation	27 984	20 048	42 467	(14 483)	(34,10%)
Autres	402 245	345 262	382 694	19 551	5,11%
Total autres actifs	430 229	365 310	425 161	5 068	1,19%

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

Le passif du bilan est composé des postes suivants :

- PA1 : Banque Centrale et CCP ;
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ;
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle ;
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales ;
- PA5 : Autres passifs.

NOTE 2-1 : Banque Centrale et CCP

Le poste Banque Centrale et CCP accuse un solde de 317 123 KDT au 30 juin 2022 contre un solde de 400 209 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une diminution de 83 086 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Emprunts auprès de la BCT	317 000	351 000	400 000	(83 000)	(20,75%)
Dettes rattachées sur emprunts auprès de la Banque Centrale	123	62	209	(86)	(41,01%)
Total Banque centrale et CCP	317 123	351 062	400 209	(83 086)	(20,76%)

NOTE 2-2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2022 à 23 800 KDT contre 27 122 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une diminution de 3 322 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	10 450	7 257	8 809	1 641	18,62%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	13 350	13 884	18 313	(4 963)	(27,10%)
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	23 800	21 141	27 122	(3 322)	(12,25%)

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

NOTE 2-3 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2022 un solde de 9 107 514 KDT contre 8 545 048 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant une augmentation de 562 466 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Dépôts à vue	4 361 567	4 096 945	4 066 376	295 191	7,26%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	4 745 947	4 478 561	4 478 672	267 275	5,97%
Total dépôts et avoirs de la clientèle	9 107 514	8 575 506	8 545 048	562 466	6,58%

Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'épargne	2 946 771	2 704 725	2 812 646	134 125	4,77%
Bons de caisse	549 906	551 841	564 755	(14 849)	(2,63%)
Comptes à terme	410 165	419 043	420 222	(10 057)	(2,39%)
Placements en devises	73 409	48 006	47 583	25 826	54,27%
Pensions livrées	27 108	195 814	60 876	(33 768)	(55,47%)
Certificats de dépôts	255 500	195 000	185 500	70 000	37,74%
Autres sommes dues à la clientèle	458 989	340 238	364 202	94 787	26,03%
Dettes rattachées	24 099	23 894	22 888	1 211	5,29%
Total des autres dépôts et avoirs de la clientèle	4 745 947	4 478 561	4 478 672	267 275	5,97%

NOTE 2-4 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales présentent au 30 juin 2022 un solde de 74 492 KDT contre 87 830 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant une diminution de 13 338 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Emprunts matérialisés	10 315	28 048	22 812	(12 497)	(54,78%)
Ressources spéciales	64 177	81 401	65 018	(841)	(1,29%)
Total emprunts et ressources spéciales	74 492	109 449	87 830	(13 338)	(15,19%)

Les mouvements sur les emprunts matérialisés hors dettes rattachées exprimés en KDT au cours du premier semestre 2022 se présentent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2021	Nouveaux emprunts en 2022	Remboursements en 2022	Solde au 30/06/2022
Emprunts à long terme	22 018	0	(12 000)	10 018
Emprunt Obligataire Subordonné 2015	5 390	0	0	5 390
Emprunt Obligataire Subordonné 2017	16 628	0	(12 000)	4 628
Total emprunts à long terme	22 018	0	(12 000)	10 018

Les ressources spéciales sont ventilées en ressources budgétaires et ressources extérieures comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Ressources budgétaires	8 407	8 585	8 480	(73)	(0,86%)
Ressources extérieures	55 770	72 816	56 538	(768)	(1,36%)
Total ressources spéciales	64 177	81 401	65 018	(841)	(1,29%)

Aucune ressource spéciale n'est relative à une partie liée ou à une entreprise associée.

La ventilation des ressources extérieures par ligne se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Lignes extérieures en dinars					
Ligne extérieure BERD	1 899	1 899	1 899	0	(0,02%)
Ligne extérieure Italienne	13 477	15 862	14 684	(1 207)	(8,22%)
Ligne extérieure Espagnole	81	104	92	(11)	(12,31%)
Dettes rattachées	23	25	24	(1)	(4,17%)
Total Lignes extérieures en dinars	15 480	17 890	16 699	(1 219)	(7,30%)
Lignes extérieures en devises					
Emprunt IFC en devises	38 720	52 779	39 073	(353)	(0,90%)
Dettes rattachées	1 570	2 147	766	804	104,96%
Total Lignes extérieures en devises	40 290	54 926	39 839	451	1,13%
Total ressources extérieures	55 770	72 816	56 538	(768)	(1,36%)

NOTE 2-5 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 302 325 KDT au 30 juin 2022 contre un solde de 289 521 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant une augmentation de 12 804 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'attente et de régularisation	118 527	202 782	122 121	(3 594)	(2,94%)
Autres	183 798	197 976	167 400	16 398	9,80%
Total autres passifs	302 325	400 758	289 521	12 804	4,42%

NOTE 3 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2022 à 203 710 KDT composé de 40 741 997 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libéré en totalité.

DESIGNATION		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Réserves à régime fisc particulier	Fonds social *	Réserve spéciale de réinvestissement	Ecart de réévaluation **	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Total capitaux propres au	31.12.21	203 710	103 473	20 373	1 793	399	14 943	180 000	3 646	213 937	160 045	902 319
Affectation résultat bénéficiaire 2021												
Réserves								40 000		(8 292)	(31 708)	0
Dividendes											(128 337)	(128 337)
Situation des capitaux propres après affectation		203 710	103 473	20 373	1 793	399	14 943	220 000	3 646	205 645	0	773 982
Mouvements sur le fonds social							86					86
Résultat de la période											95 195	95 195
Total capitaux propres au	30.06.22	203 710	103 473	20 373	1 793	399	15 029	220 000	3 646	205 645	95 195	869 263

*Au 30/06/2022, la rubrique fonds social correspond à des utilisations remboursables.

** Aucun mouvement n'a affecté la rubrique « écart de réévaluation » au cours du premier semestre 2022.

NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont composés des postes suivants :

- HB1 : Cautions, avals et autres garanties données ;
- HB2 : Crédits documentaires ;
- HB3 : Actifs donnés en garantie ;
- HB4 : Engagements de financement donnés ;
- HB5 : Engagements sur titres ;
- HB6 : Engagements de financement reçus ;
- HB7 : Garanties reçues.

NOTE 4-1 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2022 un solde de 596 598 KDT contre 566 118 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 30 480 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 291 220 KDT au 30 juin 2022 contre 392 411 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une diminution de 101 191 KDT.

Les actifs donnés en garantie sont constitués exclusivement de BTA donnés en garantie et s'élèvent à 180 000 KDT au 30 juin 2022 contre 400 000 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une diminution de 220 000 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Cautions, avals et autres garanties données	596 598	594 553	566 118	30 480	5,38%
Crédits documentaires	291 220	582 819	392 411	(101 191)	(25,79%)
Actifs donnés en garantie	180 000	185 000	400 000	(220 000)	(55,00%)
Total passifs éventuels	1 067 818	1 362 372	1 358 529	(290 711)	(21,40%)

NOTE 4-2 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 260 556 KDT au 30 juin 2022. Ils correspondent à des engagements de financement donnés.

La défalcation des « Engagements de financements donnés » par contrepartie se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
En faveur de la clientèle	260 556	351 282	268 689	(8 133)	(3,03%)
Total engagements de financements donnés	260 556	351 282	268 689	(8 133)	(3,03%)

NOTE 4-3 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus au 30 juin 2022 correspondent à des garanties reçues.

Les garanties reçues s'élèvent à 2 999 567 KDT au 30 juin 2022 contre un solde de 2 954 975 KDT au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 44 592 KDT.

La ventilation des garanties reçues par contrepartie se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Etablissements de crédits	459 800	683 160	629 568	(169 768)	(26,97%)
Clientèle	2 539 767	2 117 518	2 325 407	214 360	9,22%
Total garanties reçues	2 999 567	2 800 678	2 954 975	44 592	1,51%

NOTES SUR LES OPERATIONS DE CHANGE :

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30 juin 2022 s'élèvent à (52 640) KDT et se présentent comme suit :

Description	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Devises vendues au comptant à livrer	(103 133)	(21 156)	(20 563)
Devises achetées au comptant à recevoir	50 493	46 361	23 953
Total	(52 640)	25 205	3 390

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30 juin 2022 s'élèvent à (281 147) KDT et se présentent comme suit :

Description	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Devises vendues à terme à livrer	(402 177)	(332 772)	(296 751)
Devises achetées à terme à recevoir	121 030	14 685	130 242
Total	(281 147)	(318 087)	(166 509)

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Le total des produits d'exploitation bancaire est passé de 407 630 KDT au 30 juin 2021 à 439 800 KDT au 30 juin 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 32 170 KDT, soit une progression de 7,89%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- PR1 : Intérêts et revenus assimilés ;
- PR2 : Commissions en produits ;
- PR3 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ;
- PR4 : Revenus du portefeuille investissement.

NOTE 5-1 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 284 753 KDT au 30 juin 2022 contre 270 770 KDT au 30 juin 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 13 983 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	6 160	1 357	2 799	4 803	353,93%
Opérations avec la clientèle	263 258	247 515	504 639	15 743	6,36%
Autres intérêts et revenus assimilés	15 335	21 898	35 642	(6 563)	(29,97%)
Total intérêts et revenus assimilés	284 753	270 770	543 080	13 983	5,16%

Le détail des intérêts et revenus assimilés de la banque se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Intérêts sur prêts interbancaires	5 988	1 353	2 791	4 635	342,57%
Intérêts sur comptes ordinaires bancaires	8	4	8	4	100%
Intérêts sur placements auprès de la BCT	164	0	0	164	-
Total opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	6 160	1 357	2 799	4 803	353,93%
Intérêts sur crédits accordés à la clientèle	245 444	235 475	476 091	9 969	4,23%
Intérêts sur comptes clientèle débiteurs	17 814	12 040	28 548	5 774	47,96%
Total opérations avec la clientèle	263 258	247 515	504 639	15 743	6,36%
Intérêts et produits assimilés sur avals, cautions et acceptations bancaires	3 069	3 186	5 667	(117)	(3,67%)
Report/déport sur change à terme	12 266	18 712	29 975	(6 446)	(34,45%)
Total autres intérêts et revenus assimilés	15 335	21 898	35 642	(6 563)	(29,97%)
Total intérêts et revenus assimilés	284 753	270 770	543 080	13 983	5,16%

NOTE 5-2 : Commissions en produits

Les commissions en produits totalisent 66 574 KDT au 30 juin 2022 contre 62 511 KDT au 30 juin 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 4 063 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Gestion de compte et autres services financiers	28 613	25 211	53 674	3 402	13,49%
Opérations de crédits	15 718	14 673	28 661	1 045	7,12%
Opérations monétiques	6 975	5 789	12 830	1 186	20,49%
Chèques, effets, virements et autres moyens de paiement	6 361	6 585	13 080	(224)	(3,41%)
Opérations à l'internationale	4 529	6 474	12 222	(1 945)	(30,04%)
Bancassurance	3 276	2 755	5 507	521	18,91%
Autres opérations bancaires	1 102	1024	2 105	78	7,63%
Total commissions en produits	66 574	62 511	128 079	4 063	6,50%

NOTE 5-3 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2022, un montant de 46 015 KDT contre 36 357 KDT au 30 juin 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 9 658 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Gains \ Pertes nets sur titres de transaction	193	(176)	(170)	369	(209,78%)
Gains nets sur titres de placement	10 873	9 223	20 961	1 650	17,89%
Gains nets sur opérations de change	34 949	27 310	53 084	7 639	27,97%
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	46 015	36 357	73 875	9 658	26,56%

Le détail des gains \ pertes nets sur titres de transaction se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Plus-values sur la cession des titres de transaction	25	59	61	(34)	(57,56%)
Moins-values sur la cession des titres de transaction	0	(7)	0	7	(100%)
Plus-values sur la réévaluation des titres de transaction	420	167	337	253	151,74%
Moins-values sur la réévaluation des titres de transaction	(252)	(395)	(568)	143	(36,26%)
Total gains nets sur titres de transaction	193	(176)	(170)	369	(209,78%)

Le détail des gains nets sur titres de placement se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Titres de placement à revenu fixe					
Intérêts & revenus assimilés sur titres de placement à revenu fixe	10 330	8 213	19 707	2 117	25,78%
Reprises des provisions pour dépréciation des titres de placement à revenu fixe	36	785	0	(749)	(95,47%)
Total titres de placement à revenu fixe	10 366	8 998	19 707	1 368	15,20%
Titres de placement à revenu variable					
Dividendes sur titres de placement à revenu variable	531	278	277	253	91,05%
Plus-values provenant de la cession des titres de placement à revenu variable	5	14	67	(9)	(64,29%)
Moins-values provenant de la cession des titres de placement à revenu variable	(0)	0	(19)	(0)	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotées	(29)	(67)	0	38	(56,72%)
Reprises des provisions pour dépréciation des actions cotées	0	0	929	0	-
Total titres de placement à revenu variable	507	225	1 254	282	125,46%
Total gains nets sur titres de placement	10 873	9 223	20 961	1 650	17,89%

NOTE 5-4 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 42 458 KDT au 30 juin 2022 contre 37 992 KDT au 30 juin 2021, soit une augmentation de 4 466 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Intérêts & revenus assimilés sur titres d'investissement	35 587	31 192	67 843	4 395	14,09%
Dividendes & revenus assimilés sur titres de participation	4 804	2 066	3 548	2 738	132,53%
Dividendes & revenus assimilés sur parts dans les entreprises associés	23	26	2	(3)	(11,54%)
Dividendes & revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	2 044	4 708	4 775	(2 664)	(56,58%)
Total revenus du portefeuille d'investissement	42 458	37 992	76 168	4 466	11,75%

LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Le total des charges d'exploitation bancaire est passé de 148 650 KDT au 30 juin 2021 à 156 425 KDT au 30 juin 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 7 775 KDT, soit une progression de 5,23%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- CH1 : Intérêts encourus et charges assimilées ;
- CH2 : Commissions encourues.

NOTE 5-5 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2022 un solde de 150 166 KDT contre 142 714 KDT au 30 juin 2021, soit une augmentation de 7 452 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	13 956	5 027	13 743	8 929	177,63%
Opérations avec la clientèle	131 533	132 955	263 328	(1 422)	(1,07%)
Emprunts et ressources spéciales	1 692	3 105	5 140	(1 413)	(45,51%)
Autres intérêts et charges	2 985	1 627	5 241	1 358	83,45%
Total intérêts encourus et charges assimilées	150 166	142 714	287 452	7 452	5,22%

NOTE 5-6 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2022 à 120 KDT contre 765 KDT au 30 juin 2021. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Reprise de provisions sur titres de participation	140	765	719	(625)	(81,65%)
Moins-value de cession des BTA	(20)	0	0	(20)	-
Reprise de provisions sur BTA	0	0	12	0	-
Total des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	120	765	731	(645)	(84,37%)

NOTE 5-7 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 94 222 KDT au 30 juin 2022 contre 102 359 KDT au 30 juin 2021, enregistrant ainsi une diminution de 8 137 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Rémunération du personnel	72 986	69 155	159 844	3 831	5,54%
Charges sociales, fiscales et autres charges liées au personnel	21 236	33 204	28 290	(11 968)	(36,04%)
Total frais de personnel	94 222	102 359	188 134	(8 137)	(7,95%)

NOTE 5-8 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 36 290 KDT au 30 juin 2022 contre 34 326 KDT au 30 juin 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 1 964 KDT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Frais d'exploitation non bancaires	17 448	16 459	32 210	989	6,01%
Autres charges générales d'exploitation	18 842	17 867	37 707	975	5,46%
Total charges générales d'exploitation	36 290	34 326	69 917	1 964	5,72%

NOTE 5-9 : Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires

Au 30 juin 2022, le solde de ce poste est débiteur de 7 889 KDT contre un solde créditeur de 1 356 KDT au 30 juin 2021. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Autres gains ordinaires	332	1 627	3 983	(1 295)	(79,61%)
Autres pertes ordinaires	(8 271)	(564)	(568)	(7 707)	1366,57%
Plus-value de cession d'immobilisation	50	293	375	(243)	(82,94%)
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(7 889)	1 356	3 790	(9 245)	(681,78%)

NOTE 5-10 : Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2022 à 2 315 KDT contre 3 499 KDT au 30 juin 2021. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Cotisation sociale de solidarité	2 315	3 499	3 442	(1 184)	(33,83%)
Dons au profit de l'Etat	0	0	11 648	0	-
Total solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	2 315	3 499	15 090	(1 184)	(33,83%)

NOTE 5-11 : Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat de base par action au titre du premier semestre 2022 est de 2,34 DT.

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/juin	
				Montant	%
Résultat net en KDT	95 195	65 136	160 045	30 059	46,15%
Nombre moyen d'actions	40 741 997	40 741 997	40 741 997	0	0,00%
Résultat de base par action (en DT)	2,34	1,60	3,93	0,74	46,15%
Résultat dilué par action (en DT)	2,34	1,60	3,93	0,74	46,15%

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille-titres de transaction.

La trésorerie de la Banque, qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités, est passée de 1 128 814 KDT au 31 décembre 2021 à 1 905 992 KDT au 30 juin 2022 enregistrant une augmentation de 777 178 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 694 366 KDT, des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement à hauteur de 224 706 KDT et des flux affectés aux activités de financement à hauteur de (141 894) KDT.

NOTE 6 : Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 1 905 992 KDT se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Liquidités et équivalents de liquidités actif	2 246 784	1 951 102	1 555 922	690 862	44,40%
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 835 911	1 851 844	1 354 158	481 753	35,58%
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	410 873	99 258	201 764	209 109	103,64%
Liquidités et équivalents de liquidités passif	340 792	372 131	427 108	(86 316)	(20,21%)
Liquidités et équivalents de liquidités des banques	327 442	358 247	408 796	(81 354)	(19,90%)
Liquidités et équivalents de liquidités des établissements financiers	13 350	13 884	18 312	(4 962)	(27,10%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	1 905 992	1 578 971	1 128 814	777 178	68,85%

Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 05/08/2022. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 30 juin 2022 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2022

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires
De la Banque Attijari de Tunisie**

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Attijari de Tunisie, au 30 juin 2022 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 10 694 517 milliers de dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 95 195 milliers de dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 25 Août 2022

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji



AMC Ernst & Young
EY Tower - Avenue Fadhel Ben Achour
★ Centre Urbain Nord - 1003 Tunis ★
Tél: 31 342 111 - RNE. 0035482 W

Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed Louzir



CABINET MS LOUZIR
Rue Lac Ouberra - Immeuble Ilyade
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél : 36 400 900 - 36 400 902
Fax : 36 050 900
MF : 587570N/A/M/000

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

DELICE HOLDING – DH –
Siège social : Immeuble Joumana, Zone d'activité Kheireddine 2060, Tunis

LA SOCIETE DELICE HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2022** accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : **Cabinet M.S.Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited** représenté par **Mr Jaouher BEN ZID & Cabinet FINOR** représenté par **Mr Faycel DERBEL**

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2022
BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS					CAPITAUX PROPRES				
Immobilisations incorporelles		35 218	35 218	35 218	Capital social		549 072 620	549 072 620	549 072 620
Moins : amortissements		(35 218)	(35 218)	(35 218)	Réserves légale		9 978 570	8 907 615	8 907 614
	1	-	-	-	Résultats Reportés		32 479	63 000	63 000
					Réserves et primes liées au capital		324	324	324
Immobilisations corporelles		624 143	558 674	624 143					
Moins : amortissements		(314 194)	(199 833)	(258 730)					
	2	309 950	358 841	365 413	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT		559 083 993	558 043 559	558 043 558
Immobilisations financières		565 575 188	562 049 288	567 570 688	Résultat de l'exercice		18 185 931	21 260 669	21 356 122
Moins : Provisions		-	(1 500 000)	(2 000 000)					
	3	565 575 188	560 549 288	565 570 688	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	8	577 269 924	579 304 228	579 399 680
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		565 885 137	560 908 129	565 936 101	PASSIFS				
					PASSIFS NON COURANTS				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		565 885 137	560 908 129	565 936 101	Provisions pour risques et charges		399 663	303 768	365 804
ACTIFS COURANTS					TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		399 663	303 768	365 804
Clients et comptes rattachés	4	2 982 704	-	3 433 154	PASSIFS COURANTS				
Autres Actifs courants	5	19 771 357	31 390 543	1 891 894	Fourisseurs et Comptes rattachés	9	267 375	37 022	188 299
Placements et autres actifs financiers	6	9 500 000	8 500 000	2 000 000	Autres passifs courants	10	21 517 857	21 613 757	2 369 976
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 315 620	460 103	9 062 610	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		21 785 231	21 650 779	2 558 274
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		33 569 681	40 350 646	16 387 658	TOTAL DES PASSIFS		22 184 894	21 954 547	2 924 079
TOTAL DES ACTIFS		599 454 818	601 258 775	582 323 759	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		599 454 818	601 258 775	582 323 759

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2022

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Produits d'exploitation				
Dividendes	11	17 453 820	20 942 799	20 942 799
Management fees	12	1 519 427	2 250 917	5 135 917
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		18 973 247	23 193 716	26 078 716
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats services et prestations	13	74 884	54 323	108 618
Charges de Personnel	14	727 646	1 687 428	3 607 506
Dotations/reprises aux amortissements et aux provisions	15	(1 910 678)	158 815	779 749
Autres Charges d'exploitation	16	269 745	230 088	550 187
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(838 403)	2 130 654	5 046 060
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 811 650	21 063 062	21 032 656
Produits des placements	17	378 102	298 793	456 095
Autres pertes ordinaires	18	(2 000 005)	(26 925)	-
Autres gains ordinaires		-	-	11 462
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		18 189 747	21 334 930	21 500 213
Impôt sur les bénéfices		(3 616)	(69 620)	(135 085)
Contribution Sociale de Solidarité		(200)	(4 641)	(9 006)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		18 185 931	21 260 669	21 356 122

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2022

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		18 185 931	21 260 669	21 356 122
Ajustements pour :				
* Amortissements et provisions		(1 910 678)	158 815	779 749
* Variation des :				
Créances	19	450 450	2 125 304	(1 307 850)
Autres actifs	19	(17 879 463)	(21 817 696)	7 680 953
Fournisseurs d'exploitation	19	79 076	19 289	170 566
Autres passifs courants	19	(1 167 806)	(224 491)	847 414
Réduction de valeur titres Zitouna Tamkeen	18	2 000 000	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(242 490)	1 521 890	29 526 954
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	(127 111)	(192 580)
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	3	(4 500)	(2 650 120)	(8 171 520)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(4 500)	(2 777 231)	(8 364 100)
Flux de trésorerie liés aux activités de Placement		(7 500 000)	500 000	7 000 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-	-	(20 315 688)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-	-	(20 315 688)
Variation de trésorerie		(7 746 990)	(755 341)	7 847 166
Trésorerie au début de l'exercice	7	9 062 610	1 215 444	1 215 444
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7	1 315 620	460 103	9 062 610

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société «Délice Holding» est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 20 Mai 2013.

Lors de la création de la société, le capital s'élevait à 10.000 dinars divisé en 100 actions de 10 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 Août 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 154.178.880 dinars pour le porter à 154.188.880 dinars, et ce par l'émission de 15 417 888 actions nouvelles, de 10 dinars chacune.

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort des rapports des commissaires aux apports et compte tenu des décotes approuvées par les actionnaires, se présente comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Prix d'acquisition unitaire	Valeur de l'apport en titres de participation	Rémunération en capital social
Delta plastic	11 439	100	1 056,847	12 089 273	12 089 270
SOCOGES	10 420	100	147,015	1 531 896	1 531 850
STIAL	913 957	13	121,669	111 200 234	111 200 240
CF	46 820	100	99,958	4 680 034	4 679 980
SBC	58 744	100	420,090	24 677 767	24 677 540
Total				154 179 204	154 178 880

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 394.883.740 dinars pour le porter à 549.072.620 dinars, et ce par l'émission de 39.488.374 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

Les apports tels qu'ils ressortent du rapport du commissaire aux apports, se présentent comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur unitaire de l'apport	Valeur totale de l'apport
CLC	235 330	100	1 678	394 883 740

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2013 à 549.072.620 dinars divisé en 54 907 262 actions de 10 dinars chacune. Cette structure demeure invariable, aucune opération sur le capital n'a eu lieu jusqu'au 30 juin 2022.

La société a pour objet :

- La promotion des investissements par l'acquisition, la souscription, la gestion, la cession et l'apport, sous toute forme, de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques tunisiennes ou étrangères créées ou à créer, le tout directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés et/ou de toute autre entité juridique, de souscription ou d'achat de valeurs mobilières ou de droits sociaux, d'apport, de fusion, d'alliance ou d'association en participation.
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et engineering financière, comptable, juridique et autres...
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire.

II. Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés au 30/06/2022 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

III. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

La période comptable objet des présents états financiers débute le 01/01/2022 et finit le 30/06/2022.

IV. Conventions et méthodes comptables appliquées

Les conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivantes :

(1)- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Matériel de transport	20%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériel informatiques	15%
Logiciel	33%

(2)- Immobilisations financières

Lors de leur acquisition, les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des immobilisations financières à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

(3)- Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la clôture de la période. Le cas échéant, il est également tenu compte de l'effet sur la valeur de marché de l'offre additionnelle qui serait occasionnée par la mise en vente des titres à évaluer.

La juste valeur des placements à court terme qui ne sont pas cotés est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés, et la valeur mathématique des titres.

(4)- Les revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement des dividendes et des honoraires de conseil, d'études et de gestion facturés aux sociétés du groupe.

(5)- Impôts et taxes

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

V. Notes relatives aux rubriques du bilan :

(01)-Immobilisations incorporelles :

La rubrique « immobilisations incorporelles » se détaille au 30 Juin 2022 comme suit :

<u>Désignation</u>	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Logiciel	35 218	35 218	35 218
Immobilisations incorporelles brutes	35 218	35 218	35 218
Amortissements cumulés	(35 218)	(35 218)	(35 218)
<u>Immobilisations incorporelles nettes</u>	-	-	-

(02)-Immobilisations corporelles :

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 30 Juin 2022 à 309 950 dinars et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Matériels de transport	573 908	513 509	573 908
Équipements de bureaux	6 768	6 768	6 768
matériels informatiques	43 467	38 397	43 467

Immobilisations corporelles brutes	624 143	558 674	624 143
Amortissements cumulés	(314 194)	(199 833)	(258 730)
<u>Immobilisations corporelles nettes</u>	309 950	358 841	365 413

Les mouvements de la période des immobilisations corporelles sont présentés au niveau du tableau suivant :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
Solde au 31 décembre 2021	624 143	(258 730)	365 413
Amortissements de la période	-	(55 464)	(55 464)
<u>Solde au 30 Juin 2022</u>	<u>624 143</u>	<u>(314 194)</u>	<u>309 950</u>

(03)-Immobilisations financières :

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 30 Juin 2022 à 565 575 188 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	Au 30 Juin 2022	Au 30 Juin 2021	Au 31 Décembre 2021	% de détention
Titres CLC	293 831	401 201 740	401 201 740	401 201 740	81,62%
Titres STIAL	913 957	111 200 234	111 200 234	111 200 234	43,01%
Titres SBC	67 555	24 677 767	24 677 767	24 677 767	59,26%
Titres DP	11 439	12 089 273	12 089 273	12 089 273	99,99%
Titres CF	82 536	9 680 274	9 680 274	9 680 274	30,68%
Titres SOCOGES	10 500	1 050 000	1 050 000	1 050 000	50,00%
Titres ZITOUNA TAMKEEN	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	10,00%
Titres CLN	50 000	5 521 400	-	5 521 400	15,63%
Titres GDI LISSADIRAT	15 000	150 000	150 000	150 000	100,00%
Titres Délice Academy	450	4 500	-	-	90,00%
Total valeurs brutes		565 575 188	562 049 288	567 570 688	-
Provision sur titres ZITOUNA TAMKEN		-	(1 500 000)	(2 000 000)	-
Total valeurs nettes		565 575 188	560 549 288	565 570 688	-

Les mouvements enregistrés sur les immobilisations financières se détaillent comme suit

<u>Solde au 31 décembre 2021</u>	567 570 688
Souscription au capital de Délice Academy	4 500
Réduction de valeur titres ZITOUNA TAMKEEN	(2 000 000)
<u>Solde au 30 juin 2022</u>	565 575 188

(04)-Client et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2022 un solde de 2 982 704 dinars et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Clients locaux SBC	457 810	-	416 501
Clients locaux CLC	149 450	-	60 199
Clients locaux CLN	1 322 633	-	1 336 264
Clients locaux CLSB	297 501	-	1 114 439
Clients locaux DP	178 501	-	89 251
Clients locaux SDEM	576 810	-	416 500
<u>TOTAL</u>	<u>2 982 704</u>	<u>-</u>	<u>3 433 154</u>

(05)-Autres actifs courants :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2022 un solde de 19 771 357 dinars et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Etat, retenue à la source	136 408	21 413	15 230
TVA déductible	132 401	112 844	45 303
Débiteurs divers - Société de Groupe	792 983	467 964	456 115
Autres débiteurs divers	-	5 097	7 000
Produit à recevoir	40 410	2 468 927	127 380
Acomptes provisionnels	40 525	43 271	129 812
Etat, report d'IS	1 097 926	1 087 969	1 087 969
Charges constatées d'avance	54 980	66 657	10 793
Dividendes à recevoir	17 454 919	27 114 338	1 099
Prêt au personnel	4 000	2 063	9 688
Prêt CNSS	-	-	1 507
Fournisseurs - avances et acomptes	16 807	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>19 771 357</u>	<u>31 390 543</u>	<u>1 891 894</u>

(06)-Placements financiers :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2022 un solde de 9 500 000 dinars et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Prêt inter-groupe	-	7 000 000	-
Compte à terme - échéance 08/07/2021	-	500 000	-
Compte à terme - échéance 09/07/2021	-	1 000 000	-
Compte à terme - échéance 31/01/2022	-	-	2 000 000
Compte à terme - échéance 02/07/2022	9 500 000	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>9 500 000</u>	<u>8 500 000</u>	<u>2 000 000</u>

(07)-Liquidités et équivalents de liquidités / Concours Bancaires et autres passifs courants :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2022 un solde de 1 315 620 dinars contre un solde de 460 103 dinars à la même date de l'exercice précédent et se présente comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Banques	1 313 632	458 090	9 060 622
Caisse	1 988	2 013	1 988
<u>TOTAL</u>	<u>1 315 620</u>	<u>460 103</u>	<u>9 062 610</u>

(08) -Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Capital social	549 072 620	549 072 620	549 072 620
Réserve légale	9 978 570	8 907 614	8 907 614
Résultats Reportés	32 479	63 000	63 000
Autre capitaux	324	324	324
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>559 083 993</u>	<u>558 043 559</u>	<u>558 043 558</u>
Résultat de l'exercice	18 185 931	21 260 669	21 356 122
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>577 269 924</u>	<u>579 304 228</u>	<u>579 399 680</u>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Autres compléments d'apport	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2021	549 072 620	324	8 907 614	63 000	21 356 122	579 399 680
Affectation résultat PV AGO du 02/06/2022			1 070 956	20 285 165	(21 356 122)	
Dividendes				(20 315 687)		(20 315 687)
Bénéfice net au 30/06/2022					18 185 931	18 185 931
Solde au 30 Juin 2022	549 072 620	324	9 978 570	32 479	18 185 931	577 269 924

Résultat de la période par action

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Résultat de la période	18 185 931	21 260 669	21 356 122
Nombre d'actions	54 907 262	54 907 262	54 907 262
<u>Résultat par action</u>	<u>0,331</u>	<u>0,387</u>	<u>0,389</u>

(09) -Fournisseurs et compte rattachés :

Cette rubrique présente un solde de 267 375 dinars au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Fournisseurs d'exploitation	267 375	37 022	188 299
<u>TOTAL</u>	<u>267 375</u>	<u>37 022</u>	<u>188 299</u>

10)-Autres passifs courants :

Cette rubrique présente un solde de 21 517 857 dinars au 30 Juin 2022 contre un solde de 21 613 757 dinars à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
CNSS	180 912	295 325	161 821
Etat-Retenu à la source sur salaires	20 102	37 156	30 404
Etat-impôt sur les sociétés	3 616	69 620	135 085
Etat- contribution sociale de solidarité	200	4 641	9 006
TVA collectée	377 101	76 103	611 441
Etat- autres impôts à payer	21 949	7 256	11 688

Charges à payer	503 888	723 621	1 319 844
Actionnaires dividendes à payer	20 315 687	20 315 687	-
Produits constatés d'avance	3 996	2 613	-
Créditeurs divers	90 406	81 735	90 707
<u>TOTAL</u>	<u>21 517 857</u>	<u>21 613 757</u>	<u>2 369 976</u>

VI. Les relatives aux rubriques de l'état de résultat :

(11)-Dividendes :

Les dividendes s'élèvent au 30 Juin 2022 à 17 453 820 dinars contre 20 942 799 dinars au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
STIAL	12 978 189	19 558 680	19 558 680
DP	1 475 631	1 384 119	1 384 119
CLN	3 000 000	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>17 453 820</u>	<u>20 942 799</u>	<u>20 942 799</u>

(12)-Management fees :

Les management fees s'élèvent au 30 Juin 2022 à 1 519 427 dinars contre 2 250 917 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Etudes et prestations CLC	75 000	375 153	425 740
Etudes et prestations CLN	250 000	550 224	1 673 134
Etudes et prestations CLSB	250 000	550 224	1 486 727
Etudes et prestations SBC	384 714	350 143	700 143
Etudes et prestations DP	75 000	75 031	150 031
Etudes et prestations SDEM	484 714	350 143	700 143
<u>TOTAL</u>	<u>1 519 427</u>	<u>2 250 917</u>	<u>5 135 917</u>

(13)-Achats services et prestations :

Les achats de prestations et services s'élèvent au 30 Juin 2022 à 74 884 dinars contre 54 323 dinars au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Rémunération d'intermédiaire	76 303	84 702	157 123
Achats divers	13 981	7 825	15 186
Transfert de charges- Achats	(15 400)	(38 204)	(63 691)
<u>TOTAL</u>	<u>74 884</u>	<u>54 323</u>	<u>108 618</u>

(14)-Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent au 30 Juin 2022 à 727 646 dinars, contre 1 687 428 dinars, au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Salaires	1 192 603	948 256	2 023 556
Charges connexes aux salaires	(59 310)	72 785	97 770
Autres charges de personnel	(667 146)	461 994	896 379
Autres charges sociales	261 498	204 393	589 801
<u>TOTAL</u>	<u>727 646</u>	<u>1 687 428</u>	<u>3 607 506</u>

(15)-Dotations/reprises aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2022 à (1 910 678) dinars contre un solde de 158 815 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et ce détaillent comme suit :

	<u>30/06/202</u>	<u>30/06/202</u>	<u>31/12/202</u>
Dotations aux amortissements	55 464	55 047	113 945
Provisions pour risques et charges	33 859	103 768	165 804
Provisions pour dépréciation des titres de participations	-	-	500 000
Reprises sur provision pour dépréciation des titres	(2 000 000)	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>(1 910 678</u>	<u>158 815</u>	<u>779 749</u>

(16)-Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 269 745 dinars au 30 Juin 2022, contre 230 088 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Commissions	219	592	1 044
Rémunération intermédiaires	60 000	50 000	100 000
Frais postaux	9 700	4 140	8 092
Publicité	8 417	7 608	10 011
Location	30 974	29 576	62 304
Réceptions	61 258	15 322	59 927
Entretiens et réparations	-	9 671	-
Redevance usage logiciels	203 957	256 366	404 107
Jetons de présence	63 750	50 000	125 000
TFP	6 258	8 853	43 740
FOPROLOS	11 926	9 427	26 870
TCL-TIB	3 616	5 357	10 795
Droits d'enregistrement et de timbres	1 767	900	5 362
Charges diverses ordinaires	270 796	97 770	317 861
Primes d'assurance	10 232	6 185	11 764
Taxes sur véhicules	2 440	1 940	2 040
Voyages et déplacements	20 929	11 929	55 751
Transfert de charges	(496 496)	(335 548)	(694 481)
<u>TOTAL</u>	<u>269 745</u>	<u>230 088</u>	<u>550 187</u>

(17)-Produits de placements :

Les produits de placement s'élèvent au 30 Juin 2022 à 378 102 dinars contre 298 793 dinars au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Intérêts/ placements financiers	328 718	276 839	388 753
Intérêts créditeurs	49 384	21 953	67 620
Autres	-	-	(278)
<u>TOTAL</u>	<u>378 102</u>	<u>298 793</u>	<u>456 095</u>

(18)-Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30 Juin 2022 à 2 000 005 dinars contre 26 925 dinars au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Réduction de valeur titres Zitouna Tamkeen	2 000 000	-	-
Autres pertes	5	26 925	-
<u>TOTAL</u>	<u>2 000 005</u>	<u>26 925</u>	<u>-</u>

VII. Notes sur les rubriques de l'état des flux de trésorerie

(19)-Variation du besoin en fonds de roulement :

	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2021</u>	<u>Variation</u>
Clients et comptes rattachés	2 982 704	3 433 154	450 450
Autres actifs courants	19 771 357	1 891 894	(17 879 463)
Fournisseurs et comptes rattachés	267 375	188 299	79 076
Autres passifs courants (après déduction des dividendes à payer)	1 202 170	2 369 975	(1 167 806)

VIII. Autres notes :

(20) – Parties liées :

Le conseil d'administration a autorisé la société à conclure avec la « Société Délice des Eaux Minérales » une convention de gestion, en vertu de laquelle la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de cette société moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Ladite convention est entrée en vigueur à compter du 02 Janvier 2020.

Les revenus constatés à ce titre au 30 juin 2022, s'élèvent, en hors taxes, à 484 713 dinars.

Les charges refacturées constatées à ce titre à la date du 30 juin 2022, s'élèvent, en hors taxes, à 110 705 dinars.

Le conseil d'administration a autorisé la société à conclure avec la « Société Laitière du Cap-Bon » un placement inter société de 2 000 000 dinars souscrit le 02 Mars 2021 et échéant le 31 Janvier 2022 rémunéré à 6,23% l'an.

Le produit constaté, à ce titre, en 2022 s'élève à 10.729 dinars.

Le conseil d'administration a autorisé la société à conclure avec IMMOBILIERE MEDDEB « I-MED » une convention de mise à disposition - occupation des espaces de travail et prestations annexes portant sur une superficie de 170,84 m2 composée de plusieurs espaces de travail, salles de

réunion, espaces de bureaux, places parking et les parties communes disponibles aux rez-de-chaussée (moitié hall), 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} étage, bloc A de l'immeuble « JOUMENA » sise à la Zone d'Activité Keireddine, la Goulette – Tunis – 2060, ainsi que la mise à disposition de bureaux, matériel informatique et de télécommunication, connexion internet, de personnel de ménage, de sécurité, d'entretien, de gestion du courrier... .

Cette convention est consentie pour une période de cinq années, commençant le 1^{er} Juin 2020 et finissant le 31 mai 2025, moyennant un loyer annuel de 39 491 dinars payable mensuellement et majoré de 7% l'an.

La charge constatée, à ce titre, au 30 juin 2022 s'élève à 21 374 dinars.

Par ailleurs, la société a procédé au paiement d'un dépôt de garantie pour 11 749 dinars le 17/06/2021.

Votre société a facturé, moyennant des notes de débit, certaines prestations relatives à des charges de fonctionnement pour un montant total, en hors taxes, de 490 616 dinars répartis comme suit :

- 45 206 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon » ;
- 71 808 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » ;
- 70 473 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord » ;
- 101 641 dinars pour « la société des boissons du Cap-Bon » ;
- 36 941 dinars pour « la Compagnie Fromagère » ;
- 110 705 dinars pour « la Société Délice des Eaux Minérales » ;
- 16 177 dinars pour « la DELTA PLASTIC » ; et
- 37 664 dinars pour « la STIAL ».

Le conseil d'administration réuni le 05 Septembre 2014 a autorisé la société à conclure avec « la Centrale Laitière du Cap-Bon », « la Centrale Laitière du Nord » et « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 02 Janvier 2014.

Les revenus constatés à ce titre à la date du 30 juin 2022, s'élèvent, en hors taxes, à 575 000 dinars répartis comme suit :

- 75 000 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon » ;
- 250 000 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord » ; et
- 250 000 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid ».

Au même titre, le conseil d'administration réuni le 02 Mai 2014 a autorisé la société à conclure avec « la société des Boissons du Cap-Bon » et « DELTA PLASTIC » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Les dites conventions sont entrées en vigueur à compter du 1^{er} août 2013.

Les revenus constatés à la date du 30 juin 2022, s'élèvent, en hors taxes, à 459 713 dinars répartis comme suit :

- 384 713 dinars pour « la société des boissons du Cap-Bon » ;
- 75 000 dinars pour la « DELTA PLASTIC ».

L'AGO de la « STIAL » tenue le 24 Mai 2022 a décidé de distribuer des dividendes pour 30 175 000 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 12 978 189 dinars.

L'AGO de la DELTA PLASTIC tenue le 08 mars 2022 a décidé de distribuer des dividendes pour 1 475 760 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 1 475 631 dinars.

L'AGO de la CLN tenue le 25 janvier 2022 a décidé de distribuer des dividendes pour 19 200 000 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 3 000 000 dinars.

(21) – Engagements hors bilan :

- Engagements financiers :

Les engagements hors bilan de la société « Délice Holding » se détaille comme suit :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Provisions
Opération de rétrocession	7 270 500	AMEN BANK	-
Opération de rétrocession	12 870 000	SICAR AMEN	-
Total	20 140 500		-

- Engagement donné à l'AMEN BANK

En vertu d'un pacte signé au cours de l'exercice 2017, la société « DELICE HOLDING » s'est convenu avec « AMEN BANK » d'acquérir, courant l'exercice 2023, les 65.500 actions nouvellement émises par la société « la Centrale Laitière du Cap-Bon », ayant une valeur nominale unitaire de 111 dinars et souscrites et libérées par la société « AMEN BANK ». Le prix de la rétrocession ainsi convenue serait déterminé sur la base des critères se rattachant directement aux résultats réalisés par « la Centrale Laitière du Cap-Bon », et ce, tenant compte de la combinaison des méthodes de valorisation suivantes :

- La méthode de l'actif net comptable corrigé et la rente du goodwill ;
- La méthode des discounted cash-flow ; et
- La méthode du multiple du résultat Brut d'exploitation.

- Engagement donné à SICAR AMEN

En vertu d'un pacte signé au cours de l'exercice 2017, la société « DELICE HOLDING » s'est convenue avec la « SICAR AMEN » d'acquérir, courant l'exercice 2023, les 45.000 actions nouvellement émises par la « Société des boissons du Cap-Bon », ayant une valeur nominale unitaire de 286 dinars et souscrites et libérées par la « SICAR AMEN ». Le prix de la rétrocession

ainsi convenue serait déterminé sur la base des critères se rattachant directement aux résultats réalisés par la « Société des boissons du Cap-Bon », et ce, tenant compte de la combinaison des méthodes de valorisation suivantes :

- La méthode de l'actif net comptable corrigé et la rente du goodwill ;
- La méthode des discounted cash-flow ; et
- La méthode du multiple du résultat Brut d'exploitation.

(22) – Evénements postérieurs :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

Deloitte.

*Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900
Fax: + 216 36 050 900
RC: B119871997-MF:587570N/A/M/000
www.deloitte.tn*



**Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre**
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@fnor.com.tn

Délice Holding SA

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2022**

AOUT 2022



Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900
Fax: + 216 36 050 900
RC: B119871997-MF:587570N/A/M/000
www.deloitte.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2022

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING »,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société «Délíce Holding SA» pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2022. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 599 454 818 dinars et un bénéfice net de la période de 18 185 931 dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société «Délíce Holding SA», comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 18 Août 2022.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires



*Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900
Fax: + 216 36 050 900
RC: B119871997-MF:587570N/A/M/000
www.deloitte.tn*



**Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre**
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Avis

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société «Délice Holding SA» arrêtés au 30 Juin 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le

19 Août 2022

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet M.S.Louzir

FINOR

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Jaouher BEN ZID

Faycel DERBEL

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

12, Avenue du Japon Montplaisir

BP 29 - 1073, Tunis :

LA SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS RE » publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 Juin 2022 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes : **La Générale d'Audit et Conseil « GAC » représentée par Mme Selma LANGAR.****

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ACTIF DE BILAN COMBINE (en dinars)	NOTES	30/06/2022			30/06/2021	31/12/2021
		BRUT	AMORT/PROV	NET	NET	NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(I)	6 844 926	1 639 842	5 205 085	3 917 657	4 654 637
AC11 Investissements de recherche & développement	(I-1)	3 979 618	-	3 979 618	2 510 057	3 338 439
AC12 Logiciels	(I-2)	2 865 308	1 639 842	1 225 467	1 407 600	1 316 198
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	3 169 996	1 652 364	1 517 631	1 474 870	1 335 796
AC21 Installations techniques & machines	(II-1)	2 708 326	1 319 201	1 389 125	1 317 790	1 196 803
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	461 669	333 163	128 506	157 080	138 993
AC3 PLACEMENTS	(III)	461 747 786	9 255 019	452 492 768	412 963 056	443 293 043
AC31 Terrains & constructions	(III-1)	12 627 067	2 714 922	9 912 145	7 434 521	7 318 709
AC311 Terrains & constructions d'exploitation		9 013 621	1 446 782	7 566 838	5 006 784	4 932 526
AC312 Terrains & constructions hors exploitation		3 613 446	1 268 140	2 345 306	2 427 737	2 386 183
AC33 Autres placements financiers	(III-2)	337 404 529	6 540 096	330 864 433	301 611 134	327 953 176
Réassurance Ordinaire		326 052 428	6 540 096	319 512 332	291 055 304	317 149 316
Re Takaful		11 352 102	-	11 352 102	10 555 830	10 803 860
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des FCP		57 807 871	6 540 096	51 267 775	45 229 110	46 848 314
AC332 Obligations & autres titres à revenu fixe		216 034 880	-	216 034 880	201 322 640	222 888 640
Réassurance Ordinaire		209 799 880	-	209 799 880	195 337 640	216 818 640
Re Takaful		6 235 000	-	6 235 000	5 985 000	6 070 000
AC334 Autres prêts		1 323 496	-	1 323 496	1 244 289	1 319 302
AC336 Autres		62 238 282	-	62 238 282	53 815 095	56 896 920
Réassurance Ordinaire		57 121 180	-	57 121 180	49 244 265	52 163 060
Re Takaful		5 117 102	-	5 117 102	4 570 830	4 733 860
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-3)	111 716 190	-	111 716 190	103 917 401	108 021 158
Réassurance Ordinaire		105 312 269	-	105 312 269	98 138 292	101 662 181
Re Takaful		6 403 921	-	6 403 921	5 779 109	6 358 977
SOUS TOTAL 1		471 762 708	12 547 225	459 215 484	418 355 582	449 283 476
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	(IV)	228 922 463	-	228 922 463	254 685 590	233 411 479
AC510 Provision pour primes non acquises	(IV-1)	39 515 489	-	39 515 489	45 978 109	48 318 232
Réassurance Ordinaire		39 368 758	-	39 368 758	44 808 120	48 099 742
Re Takaful		146 731	-	146 731	1 169 989	218 490
AC531 Provision pour sinistres	(IV-2)	189 406 974	-	189 406 974	208 707 481	185 093 247
Réassurance Ordinaire		184 975 411	-	184 975 411	202 520 341	181 107 353
Re Takaful		4 431 563	-	4 431 563	6 187 140	3 985 894
AC6 CREANCES	(V)	147 960 785	7 617 682	140 343 103	136 961 887	143 065 425
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	(V-1)	80 112 936	7 120 937	72 991 999	54 863 133	62 457 350
Réassurance Ordinaire		70 024 037	7 070 300	62 953 738	46 979 015	55 556 989
Re Takaful		10 088 898	50 637	10 038 261	7 884 118	6 900 361
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	(V-2)	53 651 944	496 745	53 155 199	71 875 487	65 476 238
Réassurance Ordinaire		51 460 532	496 745	50 963 787	69 623 015	63 342 912
Re Takaful		2 191 412	-	2 191 412	2 252 472	2 133 327
AC63 Autres créances	(V-3)	14 195 905	-	14 195 905	10 223 267	15 131 837
Réassurance Ordinaire		10 823 101	-	10 823 101	6 960 858	11 790 908
Re Takaful		3 372 804	-	3 372 804	3 262 409	3 340 929
AC631 Personnel		227 474	-	227 474	26 278	56 428
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques		5 384 201	-	5 384 201	3 467 128	7 145 036
Réassurance Ordinaire		5 158 862	-	5 158 862	3 328 326	6 926 572
Re Takaful		225 339	-	225 339	138 802	218 464
AC633 Débiteurs divers		4 097 295	-	4 097 295	4 536 305	5 154 580
Réassurance Ordinaire		949 830	-	949 830	1 412 699	2 032 115
Re Takaful		3 147 465	-	3 147 465	3 123 606	3 122 465
AC635 FPC		4 486 935	-	4 486 935	2 193 556	2 775 793
SOUS TOTAL 2		376 883 248	7 617 682	369 265 566	391 647 477	376 476 904
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	(VI)	109 379 972	-	109 379 972	109 835 012	86 603 692
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	(VI-1)	6 180 359	-	6 180 359	10 405 348	9 931 414
Réassurance Ordinaire		2 616 483	-	2 616 483	5 070 621	6 264 502
Re Takaful		3 563 876	-	3 563 876	5 334 726	3 666 912
AC72 Charges reportées	(VI-2)	17 173 748	-	17 173 748	16 505 107	18 823 116
Réassurance Ordinaire		16 241 956	-	16 241 956	15 828 123	17 939 072
Re Takaful		931 792	-	931 792	676 983	884 044
AC73 Comptes de régularisation Actif	(VI-3)	50 662 349	-	50 662 349	52 626 775	27 563 112
Réassurance Ordinaire		46 986 156	-	46 986 156	50 215 542	25 927 610
Re Takaful		3 676 193	-	3 676 193	2 411 233	1 635 502
AC731 Intérêts acquis non échus		6 948 989	-	6 948 989	7 749 873	5 557 157
Réassurance Ordinaire		6 673 858	-	6 673 858	7 546 364	5 300 761
Re Takaful		275 131	-	275 131	203 508	256 396
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation		32 543 378	-	32 543 378	35 433 136	12 833 320
Réassurance Ordinaire		29 421 076	-	29 421 076	33 507 764	11 689 359
Re Takaful		3 122 302	-	3 122 302	1 925 372	1 143 962
AC733 Autres comptes de régularisation		11 169 982	-	11 169 982	9 443 766	9 172 635
Réassurance Ordinaire		10 891 222	-	10 891 222	9 161 413	8 937 491
Re Takaful		278 760	-	278 760	282 353	235 145
AC74 Ecarts de conversion	(VI-4)	35 363 516	-	35 363 516	30 297 783	30 286 048
Réassurance Ordinaire		30 671 354	-	30 671 354	25 482 322	25 784 132
Re Takaful		4 692 162	-	4 692 162	4 815 461	4 501 917
SOUS TOTAL 3		109 379 972	-	109 379 972	109 835 012	86 603 692
TOTAL DE L'ACTIF		958 025 928	20 164 906	937 861 022	919 838 071	912 364 073

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

	NOTES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DE BILAN COMBINE (en dinars)				
CAPITAUX PROPRES				
CP1 Capital social	(I-1)	100 000 000	100 000 000	100 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	88 138 010	84 479 876	84 226 357
CP3 Rachats d'actions propres	(I-3)	- 223 825	- 223 825	- 223 825
CP5 Résultat reporté	(I-4)	28 858 498	23 180 535	23 189 665
Réassurance Ordinaire		35 029 960	28 135 680	28 144 809
Re Takaful		- 6 171 462	- 4 955 144	- 4 955 144
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		216 772 683	207 436 586	207 192 197
Réassurance Ordinaire		222 944 145	212 391 730	212 147 342
Re Takaful		- 6 171 462	- 4 955 144	- 4 955 144
CP6 Résultat de l'exercice	(I-5)	13 334 997	12 906 747	16 723 879
Réassurance Ordinaire		12 569 353	12 955 220	17 940 197
Re Takaful		765 644	- 48 473	- 1 216 317
Total capitaux propres avant affectation		230 107 680	220 343 333	223 916 077
PASSIFS				
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES				
PA22 Provisions pour impôts		100 000	100 000	100 000
PA23 Autres provisions		3 170 745	4 532 739	3 953 652
Réassurance Ordinaire		719 124	1 582 895	1 087 178
Re Takaful		2 451 622	2 949 844	2 866 474
PA24 Provisions pour risques		3 700 000	2 150 000	3 700 000
Réassurance Ordinaire		3 000 000	1 450 000	3 000 000
Re Takaful		700 000	700 000	700 000
PA25 Provisions sur Augmentation Légales		-	500 000	-
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	(II)	446 208 876	437 742 132	415 674 038
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	92 113 444	84 496 498	92 239 818
Réassurance Ordinaire		87 248 506	80 466 441	88 012 774
Re Takaful		4 864 938	4 030 057	4 227 043
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	354 095 431	353 245 634	323 434 220
Réassurance Ordinaire		333 114 010	333 408 100	305 476 265
Re Takaful		20 981 421	19 837 534	17 957 955
PA361 Autres provisions techniques	(III-3)	-	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(IV)	119 466 383	132 775 734	138 799 209
Réassurance Ordinaire		116 523 565	128 406 725	135 244 341,827
Re Takaful		2 942 817	4 369 009	3 554 867,655
PA6 AUTRES DETTES	(V)	80 097 293	69 887 005	79 112 303
PA621 Dettes nées d'opérations d'acceptation	(V-1)	29 155 473	23 849 502	33 026 663
Réassurance Ordinaire		28 827 120	22 417 162	31 867 618
Re Takaful		328 353	1 432 340	1 159 045
PA622 Dettes nées d'opérations de rétrocession	(V-2)	34 409 880	37 792 628	31 351 199
Réassurance Ordinaire		22 442 593	27 353 073	20 810 033
Re Takaful		11 967 287	10 439 555	10 541 166
PA63 Autres dettes	(V-3)	16 531 940	8 244 875	14 734 440
Réassurance Ordinaire		15 834 236	7 616 952	14 019 221
Re Takaful		697 704	627 924	715 219
PA632 Personnel		779 813	926 116	844 671
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		6 373 607	822 110	6 255 819
Réassurance Ordinaire		5 916 478	390 694	5 743 353
Re Takaful		457 129	431 416	512 466
PA634 Crédeurs divers		4 886 740	4 298 249	4 853 313
Réassurance Ordinaire		4 646 166	4 101 742	4 650 560
Re Takaful		240 574	196 508	202 753
PA635 FGIC Crédeurs		4 844	4 844	4 844
PA636 FPC		4 486 935	2 193 556	2 775 793
PA7 AUTRES PASSIFS	(VI)	55 010 044	51 807 128	47 108 794
PA71 Comptes de régularisation Passif	(VI-1)	22 817 273	26 042 084	20 776 397
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		8 912 137	8 787 147	9 070 364
Réassurance Ordinaire		8 908 920	8 776 861	9 058 908
Re Takaful		3 217	10 286	11 455
PA711 Estimation d'éléments techniques		3 697 832	5 707 794	1 840 047
Réassurance Ordinaire		3 622 877	5 581 868	1 748 115
Re Takaful		74 954	125 926	91 931
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		10 207 305	11 547 142	9 865 986
Réassurance Ordinaire		1 253 525	2 602 146	2 724 914
Re Takaful		8 953 780	8 944 997	7 141 073
PA72 Ecart de conversion	(VI-2)	32 192 771	25 765 044	26 332 397
Réassurance Ordinaire		29 952 231	23 899 427	24 696 954
Re Takaful		2 240 540	1 865 617	1 635 443
Total passif		707 753 340	699 494 738	688 447 995
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		937 861 022	919 838 071	912 364 073

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE - VIE (en dinars)	NOTES	30/06/2022			30/06/2021	31/12/2021
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET
PRV1 PRIMES ACQUISES	(I)	3 254 168	101 950	3 152 218	2 676 474	8 662 129
<i>PRV11 Primes</i>	<i>(I-1)</i>	<i>4 662 264</i>	<i>101 950</i>	<i>4 560 314</i>	<i>4 951 010</i>	<i>11 406 710</i>
PRV111 Primes Ordinaire		4 188 152	91 856	4 096 296	3 592 301	9 116 002
PRV112 Primes Re Takaful		474 112	10 094	464 019	1 358 708	2 290 708
<i>PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	<i>(I-2)</i>	<i>- 1 408 096</i>	<i>-</i>	<i>- 1 408 096</i>	<i>- 2 274 535</i>	<i>- 2 744 581</i>
PRV121 Variation PPNA Ordinaire		- 1 546 323	-	- 1 546 323	- 2 156 288	- 2 444 106
PRV122 Variation PPNA Re Takaful		138 227	-	138 227	- 118 247	- 300 475
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	36 406	-	36 406	235 754	261 982
PRV41 Autres produits techniques Ordinaire		18 050	-	18 050	211 204	204 906
PRV42 Autres produits techniques Re Takaful		18 355	-	18 355	24 550	57 075
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	(IV)	1 273 084	-	1 273 084	1 385 519	7 214 142
<i>CHV11 Sinistres payés</i>	<i>(IV-1)</i>	<i>851 807</i>	<i>-</i>	<i>851 807</i>	<i>1 273 083</i>	<i>6 447 588</i>
CHV111 Sinistres payés Ordinaire		828 366	-	828 366	227 677	4 994 283
CHV112 Sinistres payés Re Takaful		23 442	-	23 442	1 045 406	1 453 305
<i>CHV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	<i>(IV-2)</i>	<i>421 277</i>	<i>-</i>	<i>421 277</i>	<i>112 436</i>	<i>766 554</i>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire		294 606	-	294 606	185 165	735 982
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful		126 671	-	126 671	- 72 729	30 573
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(V)	2 421 854	137 758	2 284 095	1 811 559	3 828 723
<i>CHV41 Frais d'acquisition</i>	<i>(V-1)</i>	<i>2 058 149</i>	<i>-</i>	<i>2 058 149</i>	<i>1 615 749</i>	<i>3 390 149</i>
CHV411 Frais d'acquisition Ordinaire		1 989 073	-	1 989 073	1 338 262	3 065 799
CHV412 Frais d'acquisition Re Takaful		69 075	-	69 075	277 487	324 350
<i>CHV43 Frais d'administration</i>	<i>(V-2)</i>	<i>363 705</i>	<i>-</i>	<i>363 705</i>	<i>471 806</i>	<i>880 549</i>
CHV431 Frais d'administration Ordinaire		225 906	-	225 906	195 725	438 348
CHV432 Frais d'administration Re Takaful		137 799	-	137 799	276 081	442 201
<i>CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	<i>(V-3)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
CHV441 Commissions Ordinaire		-	-	-	-	-
CHV442 Commissions Re Takaful		-	-	-	-	-
<i>CHV45 Wakala</i>	<i>(V-3)</i>	<i>-</i>	<i>137 758</i>	<i>- 137 758</i>	<i>- 275 996</i>	<i>- 441 975</i>
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	- 61 454	-	- 61 454	206 230	351 514
CHV51 Autres charges techniques Ordinaire		- 71 872	-	- 71 872	169 936	287 443
CHV52 Autres charges techniques Re Takaful		10 418	-	10 418	36 293	64 071
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	(II)	40 906	-	40 906	42 850	334 289
PRNT31 Ordinaire		36 618	-	36 618	18 249	305 561
PRNT32 Re Takaful		4 288	-	4 288	24 601	28 728
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE		- 302 004	- 35 808	- 266 196	- 448 230	- 2 135 980
RTV Résultat technique vie Ordinaire		- 569 582	- 45 902	- 523 680	- 175 305	- 1 897 517
RTV Résultat technique vie Re Takaful		267 578	10 094	257 484	- 272 926	- 238 463

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE - NON VIE (en dinars)	NOTES	30/06/2022			30/06/2021	31/12/2021
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(I)	88 021 322	29 034 092	58 987 230	42 933 707	87 717 689
<i>PRNV11 Primes</i>	<i>(I-1)</i>	<i>86 486 853</i>	<i>20 231 349</i>	<i>66 255 504</i>	<i>55 645 456</i>	<i>105 362 589</i>
PRNV111 Primes Ordinaire		78 284 554	19 284 508	59 000 045	50 869 727	95 079 620
PRNV112 Primes Re Takaful		8 202 299	946 841	7 255 458	4 775 729	10 282 969
<i>PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	<i>(I-2)</i>	<i>1 534 469</i>	<i>8 802 743</i>	<i>- 7 268 274</i>	<i>- 12 711 749</i>	<i>- 17 644 900</i>
PRNV121 Variation PPNA Ordinaire		2 310 592	8 730 984	- 6 420 392	- 12 183 087	- 16 149 980
PRNV122 Variation PPNA Re Takaful		- 776 122	71 759	- 847 881	- 528 662	- 1 494 920
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	(II)	1 076 372	-	1 076 372	930 707	4 328 858
PRNT31 Ordinaire		906 198		906 198	768 962	3 951 965
PRNT32 Re Takaful		170 175		170 175	161 745	376 893
PRNV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	1 092 981	-	1 092 981	7 131 548	7 924 946
PRNV41 Autres produits techniques Ordinaire		537 729		537 729	6 388 911	6 198 420
PRNV42 Autres produits techniques Re Takaful		555 253		555 253	742 638	1 726 526
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(IV)	41 255 096	11 015 081	30 240 015	23 770 320	50 183 926
<i>CHNV11 Sinistres payés</i>	<i>(IV-1)</i>	<i>11 015 161</i>	<i>6 701 353</i>	<i>4 313 808</i>	<i>9 088 030</i>	<i>42 352 935</i>
CHNV111 Sinistres payés Ordinaire		10 151 714	6 522 565	3 629 149	8 796 545	38 837 450
CHNV112 Sinistres payés Re Takaful		863 447	178 789	684 658	291 485	3 515 485
<i>CHNV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	<i>(IV-2)</i>	<i>30 239 935</i>	<i>4 313 727</i>	<i>25 926 208</i>	<i>14 682 290</i>	<i>7 830 991</i>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire		27 343 140	3 868 057	23 475 082	12 862 343	5 792 679
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful		2 896 795	445 670	2 451 125	1 819 947	2 038 312
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(V)	29 946 609	5 173 028	24 773 580	16 402 291	34 679 450
<i>CHNV41 Frais d'acquisition</i>	<i>(V-1)</i>	<i>23 087 665</i>	<i>-</i>	<i>23 087 665</i>	<i>20 165 095</i>	<i>34 870 843</i>
CHNV411 Frais d'acquisition Ordinaire		20 834 738		20 834 738	18 043 176	31 090 947
CHNV412 Frais d'acquisition Re Takaful		2 252 927		2 252 927	2 121 919	3 779 896
<i>CHNV43 Frais d'administration</i>	<i>(V-2)</i>	<i>6 858 943</i>	<i>-</i>	<i>6 858 943</i>	<i>6 298 204</i>	<i>13 190 418</i>
CHNV431 Frais d'administration Ordinaire		5 226 197		5 226 197	4 889 264	10 361 693
CHNV432 Frais d'administration Re Takaful		1 632 746		1 632 746	1 408 940	2 828 724
<i>CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	<i>(V-3)</i>	<i>-</i>	<i>3 541 524</i>	<i>- 3 541 524</i>	<i>- 8 654 637</i>	<i>- 10 559 928</i>
CHNV441 Commissions Ordinaire			3 492 511	- 3 492 511	- 7 701 862	- 9 420 770
CHNV442 Commissions Re Takaful			49 012	- 49 012	- 952 775	- 1 139 158
<i>CHNV45 Wakala</i>	<i>(V-3)</i>	<i>-</i>	<i>1 631 505</i>	<i>- 1 631 505</i>	<i>- 1 406 373</i>	<i>- 2 821 883</i>
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	- 2 184 306	-	- 2 184 306	6 055 365	10 102 056
CHNV51 Autres charges techniques Ordinaire		- 2 499 441		- 2 499 441	4 957 489	8 163 907
CHNV52 Autres charges techniques Re Takaful		315 135		315 135	1 097 876	1 938 149
RNTV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE		21 173 278	12 845 983	8 327 295	4 767 987	5 006 061
RNTV Résultat technique non vie Ordinaire		20 982 724	12 500 854	8 481 870	5 403 928	7 076 000
RNTV Résultat technique non vie Re Takaful		190 554	345 129	- 154 575	- 635 942	- 2 069 939

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

ETAT DE RESULTAT COMBINE (en dinars)	NOTES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE		8 327 295	4 767 987	5 006 061
Réassurance Ordinaire		8 481 870	5 403 928	7 076 000
Re Takaful	-	154 575	635 942	2 069 939
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE		266 196	448 230	2 135 980
Réassurance Ordinaire	-	523 680	175 305	1 897 517
Re Takaful	-	257 484	272 926	238 463
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(I)	12 912 996	12 786 157	26 259 993
Réassurance Ordinaire		12 531 935	12 482 882	25 612 423
Re Takaful		381 060	303 275	647 570
PRNT11 Revenus des placements	(I-1)	12 187 149	10 738 919	23 989 023
Réassurance Ordinaire		11 806 089	10 435 644	23 341 453
Re Takaful		381 060	303 275	647 570
PRNT12 Produits des autres placements	(I-1)	-	-	-
Réassurance Ordinaire				
Re Takaful				
S/Total 1a		12 187 149	10 738 919	23 989 023
Réassurance Ordinaire		11 806 089	10 435 644	23 341 453
Re Takaful		381 060	303 275	647 570
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	(I-2)	594 067	224 195	373 425
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	(I-3)	131 779	1 823 043	1 897 545
S/Total 1		725 847	2 047 238	2 270 970
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique vie	(II)	40 906	42 850	334 289
Réassurance Ordinaire	-	36 618	18 249	305 561
Re Takaful	-	4 288	24 601	28 728
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(III)	1 007 917	746 920	1 311 826
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	(III-1)	-	-	-
CHNT12 Correction de valeur sur placement	(III-2)	891 893	558 949	1 116 976
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	(III-3)	116 024	187 971	194 851
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique non vie		1 076 372	930 707	4 328 858
Réassurance Ordinaire	(IV)	906 198	768 962	3 951 965
Re Takaful	-	170 175	161 745	376 893
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES		11 801 823	14 136 086	12 743 073
Réassurance Ordinaire	(V)	8 843 370	10 378 260	8 930 429
Re Takaful		2 958 453	3 757 826	3 812 644
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES		12 390 354	15 432 710	17 145 189
Réassurance Ordinaire	(VI)	9 888 037	12 418 351	14 182 680
Re Takaful		2 502 316	3 014 359	2 962 509
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES	(VI)	18 260 369	14 088 811	18 752 986
Réassurance Ordinaire		17 494 725	14 137 284	19 969 304
Re Takaful		765 644	48 473	1 216 318
CHNT4 IMPOTS SUR LE RESULTAT	(VII)	4 536 246	1 088 465	1 864 311
Réassurance Ordinaire		4 536 246	1 088 465	1 864 311
Re Takaful		-	-	-
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		13 724 122	13 000 346	16 888 675
Réassurance Ordinaire		12 958 479	13 048 819	18 104 993
Re Takaful		765 644	48 473	1 216 318
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES		-	-	-
Réassurance Ordinaire				
Re Takaful				
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	(VIII)	389 126	93 599	164 800
Réassurance Ordinaire		389 126	93 599	164 800
Re Takaful		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		13 334 997	12 906 747	16 723 875
Réassurance Ordinaire		12 569 353	12 955 220	17 940 193
Re Takaful		765 644	48 473	1 216 318
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		13 334 997	12 906 747	16 723 879
Réassurance Ordinaire		12 569 353	12 955 220	17 940 197
Re Takaful		765 644	48 473	1 216 317

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RE TAKAFUL FAMILIAL (en dinars)	NOTES	30/06/2022			30/06/2021	31/12/2021
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET
PRF1 PRIMES ACQUISES	(I)	612 340	10 094	602 246	1 240 462	1 990 233
PRF11 Primes émises et acceptées	(I-1)	474 112	10 094	464 019	1 358 708	2 290 708
PRF12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	138 227	-	138 227	- 118 247	- 300 475
PRF2 PRODUITS DE PLACEMENTS		4 288	-	4 288	24 601	28 728
PRF21 Revenus des placements		4 288		4 288	24 601	28 728
PRF22 Produits des autres placements				-	-	-
Sous total 1		4 288	-	4 288	24 601	28 728
PRF23 Reprise de corrections de valeur sur placements				-	-	-
PRF24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				-	-	-
Sous total 2		-	-	-	-	-
PRF3 PLUS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS				-	-	-
PRF4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	18 355		18 355	24 550	57 075
CHF1 CHARGES DE SINISTRES	(IV)			-	-	-
CHF11 Montants payés	(IV-1)	23 442	-	23 442	1 045 406	1 453 305
CHF12 Variation de la provision pour sinistres	(IV-2)	126 671	-	126 671	- 72 729	30 573
Sous total 3		150 113	-	150 113	972 677	1 483 878
CHF2 Variation des autres provisions techniques				-	-	-
CHF3 FRAIS D'EXPLOITATION	(V)			-	-	-
CHF31 Frais d'acquisition	(V-1)	69 075		69 075	277 487	324 350
CHF33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents	(V-2)	137 799		137 799	276 081	442 201
CHF34 commissions reçues des réassureurs Re Takaful	(V-3)		-	-	-	-
Sous total 5		206 875	-	206 875	553 568	766 550
CHF4 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		1 457	-	1 457	1 832	7 663
CHF41 Charges de gestion des placements		1 457	-	1 457	1 832	7 663
CHF411 Commissions Moudharaba		1 396		1 396	1 491	3 245
CHF412 Autres charges de gestion de placements		62		62	342	4 418
CHF42 Correction de valeur sur placements				-	-	-
CHF43 Pertes provenant de la réalisation des placements				-	-	-
CHF5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	8 960		8 960	34 461	56 408
Sous total 6		10 418	-	10 418	36 293	64 071
CHF6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				-	-	-
CHF7 Moins-values non réalisées sur placements				-	-	-
RTF Surplus ou déficit de l'assurance Re Takaful Familial		267 578	10 094	257 484	- 272 926	- 238 463

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FONDS RE TAKAFUL GENERAL (en dinars)	NOTES	30/06/2022			30/06/2021	31/12/2021
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET	NET
PRG1 PRIMES ACQUISES	(I)	7 426 177	1 018 600	6 407 577	4 247 067	8 788 050
PRG11 Primes émises et acceptées	(I-1)	8 202 299	946 841	7 255 458	4 775 729	10 282 969
PRG12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	- 776 122	71 759	- 847 881	- 528 662	- 1 494 920
PRG2 PRODUITS DE PLACEMENTS		725 427	-	725 427	904 383	2 103 419
PRG21 Revenus des placements	(II)	170 175		170 175	161 745	376 893
PRG22 Produits des autres placements				-	-	-
Sous total 1		170 175	-	170 175	161 745	376 893
PRG23 Reprise de corrections de valeur sur placements				-	-	-
PRG24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				-	-	-
PRG3 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	(III)	555 253		555 253	742 638	1 726 526
PRG4 PLUS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS				-	-	-
Sous total 1a		555 253	-	555 253	742 638	1 726 526
CHG1 CHARGES DE SINISTRES		3 760 242	624 458	3 135 784	2 111 431	5 553 797
CHG11 Montants payés	(IV-1)	863 447	178 789	684 658	291 485	3 515 485
CHG12 Variation de la provision pour sinistres	(IV-2)	2 896 795	445 670	2 451 125	1 819 947	2 038 312
CHG2 Variation des autres provisions techniques				-	-	-
Sous total 2		3 760 242	624 458	3 135 784	2 111 431	5 553 797
CHG3 FRAIS D'EXPLOITATION		3 885 673	49 012	3 836 661	2 578 084	5 469 462
CHG31 Frais d'acquisition	(V-1)	2 252 927		2 252 927	2 121 919	3 779 896
CHG33 Frais d'administration à la charge du fonds des adhérents	(V-2)	1 632 746		1 632 746	1 408 940	2 828 724
CHG34 commissions reçues des réassureurs Re Takaful	(V-3)		49 012	- 49 012	- 952 775	- 1 139 158
CHG4 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		44 082	-	44 082	55 427	231 819
CHG41 Charges de gestion des placements		44 082	-	44 082	55 427	231 819
CHG411 Commissions Moudharaba		42 220		42 220	45 096	98 160
CHG412 Autres charges de gestion de placements		1 862		1 862	10 331	133 659
CHG42 Correction de valeur sur placements				-	-	-
CHG43 Pertes provenant de la réalisation des placements				-	-	-
CHG5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	(VI)	271 052		271 052	1 042 449	1 706 330
CHG6 Variation de la provision pour égalisation				-	-	-
Sous total 3		315 135	-	315 135	1 097 876	1 938 149
CHG7 Moins values non réalisées sur placements				-	-	-
RTG Surplus ou déficit de l'assurance Re Takaful Général		190 554	345 129	- 154 575	- 635 942	- 2 069 939

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
TBLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS & DONNES (en dinars)			
HB1 Engagements reçus	-	-	-
HB2 Engagements donnés	-	-	-
HB21 Avals, cautions et garanties de crédit données			
HB22 Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			
HB24 Autres engagements donnés			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	-	-	-
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-	-
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-	-
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers	-	-	-

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE COMBINE (en dinars)	NOTES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	X			
Encaissements des cédantes	X-1	30 590 705	31 615 551	66 042 017
Versements aux cédantes	X-2	- 10 309 974	- 18 164 141	- 31 315 731
Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	1 236 082	13 073 607	31 528 747
Versements aux rétrocessionnaires	X-4	- 14 480 294	- 19 818 315	- 38 157 907
Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	197 595 133	135 575 786	456 728 617
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	- 196 970 285	- 125 180 348	- 462 870 125
Produits financiers reçus	X-7	8 440 172	3 414 125	14 987 422
Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	1 132 712	15 317 733	28 003 188
Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X-9	- 8 258 135	- 25 549 640	- 53 078 411
Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X-10	- 3 872 887	- 2 960 167	- 6 348 660
Flux provenant de la Gestion des Fonds		1 321 799	-	927 871
Flux provenant de l'exploitation		6 425 029	7 324 192	6 447 029
Flux affectés à l'exploitation		-	-	-
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	XI			
Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	XI-1	16 000	18 000	18 126
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	XI-2	- 323 918	- 372 292	- 462 880
Encaissements provenant de la cession des imm. financières	XI-3	-	600 000	-
Encaissements des revenus sur immob. financières	XI-4	-	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	XI-5	- 3 181 537	- 1 000 000	-
Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporelles	XI-6	-	-	-
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		-	-	-
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement		- 3 489 455	- 754 292	- 444 754
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	XII			
Encaissements suite à l'émission d'actions	XII-1	-	-	-
Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII-2	-	-	-
Dividendes & autres distributions	XII-3	- 6 999 995	- 4 900 000	- 4 898 159
Flux provenant des activités de financements		-	-	-
Flux affectés aux activités de financements		- 6 999 995	- 4 900 000	- 4 898 159
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	XIII	313 366	286 319	378 169
VARIATION DE TRESORERIE	XIV-XV	3 751 055	1 956 218	1 482 285
Trésorerie au début de l'exercice		9 920 758	8 438 473	8 438 473
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 169 702	10 394 691	9 920 757

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2022 (montants exprimés en dinars)

1 PRESENTATION DE Tunis Re

1.1 Création

La Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re, une société anonyme au capital social de 100.000.000 dinars dont le siège social, 12 Avenue du Japon Montplaisir 1002 Tunis, a été créée en 1981 à l'initiative des pouvoirs publics et avec l'adhésion des compagnies d'assurances et des banques.

1.2 Objet social

Tunis Re a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux.

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocédés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cédante ou la rétro-cédante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du récessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres.

Sur les risques acceptés, Tunis Re conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille.

A côté des opérations de réassurance, elle a pour objet :

1. La réalisation des opérations de réassurance, de récession, de rétakaful et de rétro-takaful de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.
2. La reprise, sous quelque forme que ce soit, de traités, contrats ou engagements de Réassurance et Rétakaful de tous organismes, entreprises, sociétés, compagnies ou associations tunisiennes ou étrangères.
3. L'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance, de takaful, de réassurance ou de rétakaful.
4. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de takaful, de réassurance, de rétakaful, de récession ou de rétro-takaful.
5. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous risques et sinistres et de toute indemnisation.
6. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'ils soient, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes entreprises d'assurances, de takaful, de réassurance, de rétakaful ou de garantie.

7. La participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises créées, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, fusions, alliances, souscriptions, ou achats de titres et droits sociaux, ou encore en association, en participation quelconque et se rattachant à l'objet de la Société et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet Social, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la Société, favoriser ou développer ses intérêts.

Le modèle Rétakaful choisi est le modèle Wakala qui consiste dans la collecte et la gestion des primes sur la base de deux contrats distincts :

- ✓ Un contrat d'agent Wakala sous lequel l'opérateur gèrera les fonds et recevra un honoraire fixe (frais de wakalah). Il ne participera pas au bénéfice dégagé.
- ✓ Un contrat Tabarrou ou Ta'awoun par lequel les adhérents acceptent de réserver une partie de leurs primes en donation dans un fonds spécifique, qui permettra d'appliquer le concept d'entraide mutuelle et couvrira les pertes engendrées par un évènement survenu à l'un des participants.

Le capital alloué ou « Seed Capital » à cette activité est de 1 MD placé selon les règles de la Shariaa.

1.3 Mission

Depuis sa création, Tunis Re s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance en créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment :

- ⇒ Réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ;
- ⇒ Favoriser l'exportation des services ;
- ⇒ Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché.

1.4 Effectif et charges salariales

L'effectif employé par Tunis Re au cours de l'exercice 2022 se présente par catégorie comme suit :

Catégorie I	45
Catégorie II	28
Catégorie III	8
Catégorie IV	3
Catégorie V	1
STAGIAIRE SIVP	1
Total	86

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 3 776 394 dinars.

1.5 Autres informations

Tunis Re gère pour le compte de l'Etat les Fonds de Péréquation de Change depuis 1999 et ce en vertu d'une convention avec le Ministère des finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion et les Fond de Garantie des Assurés depuis 2011 et ce pour le remboursement des dégâts occasionnés par les mouvements populaires survenus entre le 17 décembre 2010 et le 28 février 2011.

2 LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021 :

Les sinistres majeurs ayant touché :

❖ Marché Tunisien

			En DT
RISQUE	DATE	PAYS	PART TUNIS RE
INCENDIE			
SANIMED	08/05/2022	TUNISIE	1 433 669
TRANSPORTS			
OM EL KHIR	05/05/2022	TUNISIE	897 300

❖ Marché Etranger :

Quant au marché Etranger, il a vu sa sinistralité augmenter mais très légèrement (**1%**) et a affiché au terme des six premiers mois de l'année actuelle une charge sinistre de **23,182 MDT**. Cependant, le ratio de sinistralité S/P a enregistré une variation inverse à celle de la charge sinistre c'est-à-dire une baisse de **6 points** pour revenir à **49%** en Juin 2022 après 55% en Juin 2021.

			En DT
RISQUE	DATE	PAYS	PART TUNIS RE
INCENDIE			
MALL OF DHAHRAN	13/05/2022	ARABIE SAOUDITE	1 200 511
TOUTES BRANCHES			
TROPICAL STORM ANA	24/01/2022	MOZAMBIQUE	1 009 678

❖ Retakaful

En DT

RISQUE	DATE	PAYS	PART TUNIS RE
--------	------	------	---------------

INCENDIE

MALL OF DHAHRAN	13/05/2022	ARABIE SAOUDITE	1 010 907
-----------------	------------	-----------------	-----------

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 *Cadre comptable*

Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2021 au 30/06/2022 sont établis conformément :

- aux règles prévues par la norme comptable générale NC01 (telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 30 décembre 1996) ;
- aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances (telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 26 juin 2000) ;
- aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances Takaful et Retakaful (NCT N°43 et 44) entrées en vigueur le 1^{er} janvier de l'exercice 2020 ;
- les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance.

Pour l'arrêté des états financiers au 30/06/2022, la société a procédé à :

- la présentation du résultat technique consolidé (Ordinaire et Retakaful) par catégorie d'assurances vie et non vie.
- l'affectation des produits de placement alloués, transférés de l'état de résultat.

3.2 *Les règles comptables :*

- Tous les produits et les charges relatifs à l'exercice 2022 sont comptabilisés dans ce même exercice sans décalage.
- Les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2022 font l'objet d'estimation lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations sont neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation ».
- Les soldes positifs des acceptations dont les comptes de l'année sont incomplets et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de blanchiment ».

- La provision pour primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires ».
- Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% pour le marché tunisien, et de 7% pour le marché étranger.
- Tunis Re applique les règles de comptabilisation des opérations en monnaies étrangères telles qu'elles sont prévues par la norme comptable NC15 relative aux opérations en monnaies étrangères. Les modalités de conversion de ces opérations en dinars tunisien se traduisent par l'application des règles suivantes :
 - Les opérations comptabilisées au cours d'un mois sont intégrées en monnaie originale et converties en dinars tunisien sur la base du dernier cours moyens de change du mois précédent.
 - Une différence de change de ces opérations est calculée mensuellement sur la base des parités des mois M et M-1.
 - Les cours de change retenus pour l'exercice 2022 sont ceux publiés par la Banque Centrale de Tunisie pour les monnaies cotées et par la banque en ligne **boursorama.com** pour les monnaies non cotées en Tunisie.

3.3 *Les modes et les méthodes d'évaluation appliquées aux états financiers de l'exercice 2022 :*

3-3-1 Actifs incorporels :

Sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition ou au coût de production pour les logiciels développés en interne, ils sont amortis sur 3 et 10 ans.

3-3-2-Actifs corporels d'exploitation :

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport (amortis sur 5 ans)	20%
Aménagements et Installations (amortis sur 10 ans)	10%
Mobilier et matériel de bureau (amortis sur 10 ans)	10%
Matériel électrique et électronique (amortis sur 8 ans)	12,5%
Matériel informatique (amortis sur 7 ans)	15%
Matériel de rayonnage (amortis sur 20 ans)	5%

3-3-3-Les placements :

Les placements figurant au bilan sont composés des :

Placements immobiliers :

Les placements immobiliers se composent des terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation inscrits à l'actif du bilan au prix d'acquisition.

Une expertise réalisée au cours de l'année 2020 par l'expert immobilier M. Mouhddine DJERAD, a fait ressortir une juste valeur de 19,430 MD soit une plus-value estimée sur ces placements de 9.518 MD

L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.

Placements financiers :

Les placements financiers se composent des :

- ❖ Participations ;
- ❖ Actions cotées ;
- ❖ Emprunts obligataires
- ❖ Parts d'OPCVM ;
- ❖ Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ;
- ❖ Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques ;
- ❖ Prêts au personnel à plus d'un an.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de juin 2022 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placements est déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

L'évaluation du portefeuille placements financiers à la clôture de l'exercice a dégagé des plus-values non comptabilisées de 22,27 MDT et des moins-values provisionnées de 6,54 MDT.

Catégorie	Moins-Value	Plus-Value
Participations	0,85	21,52
Actions cotées	5,37	0,35
OPCVM	0,08	0,31
FCPR	0,24	0,09
Total	6,54	22,27

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des rétrocessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie selon les cours de change retenus pour l'exercice 2022.

Les intérêts sur les dépôts auprès des cédantes sont comptabilisés dans l'état de résultat technique vie et non vie sous la rubrique « Produits de placement alloués » et ceux découlant des opérations de rétrocession figurent dans la rubrique « Autres charges techniques ».

3-3-4-Les provisions techniques

Il s'agit des montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers.

Les provisions techniques constatées au 30/06/2022 comprennent :

- ✓ Les provisions pour primes non acquises PPNA : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 30/06/2022, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance ;
- ✓ La provision mathématique vie enregistrée au 30/06/2022 ;
- ✓ Les provisions pour sinistres à payer PSAP qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 30/06/2022 ;
- ✓ Les provisions pour risque d'exigibilité : il s'agit des moins-values calculées sur les valeurs des placements.

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

- Les PPNA et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées.
- Les PSAP communiquées par les cédantes sont systématiquement comptabilisées. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.
- Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS » ; la quote-part des rétrocessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique « PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES »

3-3-5-Ecarts de conversion

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères relatifs à des exercices antérieurs et figurant au Bilan au 30 juin 2022, sont actualisés sur la base des cours de change retenus pour l'exercice 2022 (note 3.2).

Les différences de change constatées sont constituées des écarts de conversion figurant au bilan sous la rubrique « AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS » pour un montant de 35,364 MD et sous la rubrique « AUTRES PASSIFS » pour un montant de 32,193 MD.

3-3-6-Les produits techniques

Les produits techniques sont constitués :

- Des primes acceptées augmentées ou diminuées de la variation des provisions pour primes non acquises ;
- Des intérêts sur dépôts reçus des cédantes ;
- Des commissions reçues des rétrocessionnaires ;
- Des produits de placement alloués à l'activité technique. Ces produits sont calculés sur la base de la rémunération des flux de trésorerie net de l'activité technique par le taux de rendement moyen des placements ;
- Des plus-values de changes.

3-3-7-Les charges techniques

Les charges techniques sont constituées :

- Des charges de sinistres ;
- Des frais d'exploitation ;
- Des autres charges techniques.

Les charges de sinistres se composent des sinistres payés augmentées ou diminuées de la variation des provisions pour sinistres à payer.

Les frais d'exploitation comprennent les charges d'acquisition versées aux cédantes et les charges d'administration initialement enregistrées par nature. Les charges par nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques.

Les autres charges techniques sont constituées des intérêts sur dépôt payés aux rétrocessionnaires, des charges de placement allouées à l'activité technique et des moins-values de change.

Par soucis d'affinement d'affectation des charges et des produits en éléments techniques et non techniques, une nouvelle méthode d'affectation des frais de gestion a été adoptée pour l'arrêté des états financiers au 30/06/2022. Cette méthode consiste en l'affectation de tous les frais de gestion techniques sur les employés avant de les déverser sur les destinations et sur les catégories d'assurance. Ce traitement s'effectue en quatre séquences :

1ère Séquence :

Affectations des frais de gestion par employé, directement si possible, sinon en fonction de clés d'affectation à savoir :

- ✓ Effectif ;
- ✓ Masse salariale ;
- ✓ Superficie occupée, et
- ✓ Parc informatique.

2ème Séquence :

Déversement du total des charges des employés fonctionnels sur les employés opérationnels en fonction de la clé effectif opérationnel.

3ème Séquence :

Répartition des charges des employés opérationnels sur les destinations analytiques, en fonction des comptes rendus d'activité.

4ème Séquence :

Affectation des destinations analytiques par catégorie d'assurances moyennant des clés d'affectation à savoir :

- ✓ Primes acceptées ;
- ✓ Primes rétrocédées ;
- ✓ Primes nettes de rétrocession ;
- ✓ Sinistres réglés acceptation ;
- ✓ Sinistres réglés rétrocession ;
- ✓ Nombre de traités acceptés ;
- ✓ Nombre de comptes transformés ;
- ✓ Nombre de comptes transformés pondéré par montant ;
- ✓ Nombre de comptes affectés ;
- ✓ Nombre de comptes affectés pondéré par montant ;
- ✓ Nombre d'acceptations facultatives ;
- ✓ Nombre de traités de rétrocession, et
- ✓ Nombre de notes de couverture.

LES CENTRES DE TRAVAIL ET LEURS NATURE D'ACTIVITE

<i>CENTRES DE TRAVAIL</i>	NATURE D'ACTIVITE
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Direction Générale</i> <ul style="list-style-type: none"> + Direction Générale. + Bureau d'ordre central + <i>Direction des Fonds.</i> 	Fonctionnelle/Opérationnelle Fonctionnelle Autres activités
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Département Audit et ERM</i> <ul style="list-style-type: none"> + Direction Audit Interne et Organisation + ERM + Conformité 	Fonctionnelle Fonctionnelle Fonctionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Département Window Tunis Retakaful</i> 	Opérationnelle
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Département Développement et Production</i> <ul style="list-style-type: none"> + Direction Acceptations conventionnelles Tunisie. + Direction Acceptations conventionnelles Etranger + Direction Acceptations facultatives + Direction Marketing et statistiques 	Opérationnelle Opérationnelle Opérationnelle Fonctionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Département Exploitation et Rétrocession</i> <ul style="list-style-type: none"> + <i>Direction de Rétrocession</i> + Direction de Recouvrement + Direction Gestion des Comptes : souscriptions conventionnelles 	Opérationnelle Opérationnelle Opérationnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Département Support Fonctionnel <ul style="list-style-type: none"> + Direction du Système d'Information + Direction Gestion des Ressources Humaines & des biens + Direction Financières & Comptable + Direction Contrôle de Gestion 	Fonctionnelle Fonctionnelle Fonctionnelle/Opérationnelle Fonctionnelle

3-3-8-Les Comptes de l'état de résultat

Les produits de placement affectés à l'activité technique sont venus en déduction dans le compte de résultat.

Une partie des charges par nature est imputée en **Autres Charges non techniques**. Il s'agit de la quote-part des charges par nature affectée à la gestion du Fonds FPC, des charges non incorporables et des dotations sur les provisions des éléments d'actif.

Une partie des produits est imputée en **Autres Produits non techniques** tel que les reprises sur provisions, la commission de gestion des fonds et les gains extraordinaires.

Les gains et les pertes extraordinaires dégagés des cessions d'éléments d'actif.

3-3-9-Les comptes hors bilan

Il n'existe aucun engagement donné ou reçu au cours de l'exercice 2022.

4 RESULTATS

4.1 *Résultat technique*

Le résultat des opérations techniques relatif à l'exercice 2022 arrêté au 30/06/2022 est soldé par un bénéfice de 8,061 MD représentant 13% des primes acquises nettes.

4.2 *Résultat de l'exercice*

Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice génère un bénéfice provenant des activités ordinaires de 18,260 MD. Conformément à la loi de finance et après la contribution conjoncturelle, le bénéfice net de l'exercice est de 13,335 MD dégageant un taux de 13,33% de rentabilité du capital social.

5 Transition aux normes IFRS

Tunis Re continue à avancer activement tout en respectant les délais règlementaires attribués aux travaux et préparatifs de mise en place des normes IFRS,

Dans ce cadre, il est à rappeler que les phases finalisées concernent la fixation des choix, la simulation des impacts et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du projet ;

Aujourd'hui les retraitements des données de 2021 en norme IFRS ont été finalisés et font ressortir un impact positivement modéré.

En parallèle, Tunis Re a démarré les travaux de diagnostic pour le passage à la norme IFRS17 qui est prévue pour 2023.

6 NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 18/08/2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS EXERCICE 30/06/2022 (Les montants sont exprimés en dinars)

NOTE I- ACTIFS INCORPORELS :

Le montant net des immobilisations incorporelles au 30/06/2022 est de 5 205 085 dinars contre un montant net au 30/06/2021 de 3 917 657 dinars soit une augmentation de 1 287 428 DT détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 30/06/2022	SOLDE AU 30/06/2021	VARIATIONS	SOLDE AU 31/12/2021
Recherche et Développement	3 979 618	2 510 057	1 469 562	3 338 439
Logiciel	2 865 308	2 862 059	3 249	2 864 118
TOTAL BRUT	6 844 926	5 372 116	1 472 811	6 202 556
Amortissement logiciel	1 639 842	1 454 459	185 383	1 547 919
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 639 842	1 454 459	185 383	1 547 919
VALEUR COMPTABLE NETTE	5 205 085	3 917 657	1 287 428	4 654 637

NOTE II- ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION :

Le montant net des actifs corporels d'exploitation au 30/06/2022 est de 1 517 631 dinars contre un montant net au 30/06/2021 de 1 474 870 dinars soit une augmentation de 42 762 dinars.

Désignation	Installations techniques & machines	Autres installations, outillage & mobilier	Total
Valeur brute au 01/01/2022	2 403 840	454 964	2 858 804
Acquisitions de la période	345 179	15 274	360 452
Cessions de la période	40 693	8 568	49 261
Valeur brute au 30/06/2022	2 708 326	461 669	3 169 996
Amortissement au 01/01/2022	1 207 037	315 971	1 523 008
Dotation	153 037	17 192	170 229
Cessions et régularisation	40 873	-	40 873
Amortissement au 30/06/2022	1 319 201	333 163	1 652 364
VCN au 01/01/2022	1 196 803	138 993	1 335 796
VCN au 30/06/2022	1 389 125	128 506	1 517 631

Note II-1 : Installations techniques & machines :

Désignation	Installations & aménagement	Matériel de transport	Matériel électrique & électronique	Matériel inform.	Autres	Total
Valeur brute au 01/01/2022	233 308	594 334	319 505	1 254 746	1 947	2 403 840
Acquisitions de la période	-	323 918	4 603	4 800	11 858	345 179
Cessions de la période	-	40 499	194	-	-	40 693
Valeur brute au 30/06/2022	233 308	877 753	323 914	1 259 546	13 806	2 708 326
Amortissement au 01/01/2022	134 797	286 314	76 986	708 181	760	1 207 037
Dotation	10 036	54 464	17 714	68 697	2 126	153 037
Cessions et régularisation	-	40 499	-	371	2	40 873
Amortissement au 30/06/2022	144 832	300 279	94 699	776 507	2 884	1 319 201
VCN au 01/01/2022	98 511	308 021	242 519	546 565	1 187	1 196 803
VCN au 30/06/2022	88 476	577 474	229 215	483 039	10 922	1 389 125

Note II-2 : Autres installations, outillage & mobilier

Désignation	Mobilier de bureau	Autres installations & outillage	Total
Valeur brute au 01/01/2022	446 632	8 332	454 964
Acquisitions de la période	15 274	-	15 274
Cessions de la période	8 568	-	8 568
Valeur brute au 30/06/2022	453 338	8 332	461 669
Amortissement au 01/01/2022	308 922	7 049	315 971
Dotation	17 119	73	17 192
Cessions et régularisation	-	-	0
Amortissement au 30/06/2022	326 041	7 122	333 163
VCN au 01/01/2022	137 711	1 282	138 993
VCN au 30/06/2022	127 297	1 209	128 506

NOTE III- PLACEMENTS :

Les placements totalisent au 30/06/2022, un montant brut de 461 747 786 dinars contre un montant brut au 30/06/2021 de 421 255 369 dinars soit une variation de 40 492 418 dinars détaillée comme suit :

Désignation	Note	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Variation	Au 31/12/2021
Terrains & constructions	III-1	12 627 067	9 919 708	2 707 359	9 919 708
Autres placements financiers	III-2	337 404 529	307 418 260	29 986 269	334 182 381
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	III-3	111 716 190	103 917 401	7 798 789	108 021 158
Total		461 747 786	421 255 369	40 492 418	452 123 246

Note III-1 Terrains & constructions :

Les terrains et constructions totalisent au 30/06/2022 un montant net de 9 912 145 DT, contre un montant de 7 434 521 DT au 30/06/2021, soit une variation de 2 477 624 DT détaillée comme suit :

III-1-1 Terrains & constructions d'exploitation :

DESIGNATION	SOLDE AU 30/06/2022	SOLDE AU 30/06/2021	VARIATIONS	SOLDE AU 31/12/2021
Terrains et Constructions	9 013 621	6 306 261	2 707 359	6 306 261
Amortissements des constructions	1 446 782	1 299 477	147 305	1 373 735
VCN	7 566 838	5 006 784	2 560 054	4 932 526

III-1-2 Terrains & constructions hors exploitation :

DESIGNATION	SOLDE AU 30/06/2022	SOLDE AU 30/06/2021	VARIATIONS	SOLDE AU 31/12/2021
Terrains et Constructions	3 613 446	3 613 446	-	3 613 446
Amortissements des constructions	1 268 140	1 185 709	82 431	1 227 263
VCN	2 345 306	2 427 737	- 82 431	2 386 183

Note III-2 AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS :

Les autres placements financiers totalisent au 30/06/2022 un montant brut de 337 404 529 DT contre un montant brut de 307 418 260 DT au 30/06/2021 soit une variation positive de 29 986 269 DT.

Il est à noter que Tunis Re n'a pas de participation dans des parties liées ou des entreprises avec lien de participation.

Les autres placements financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Au 30/06/2022	Provisions	Risque d'exigibilité
Actions & autres titres à revenus variables	III-2-1	57 807 871	6 540 096	-
Obligations & autres titres à revenus fixes	III-2-2	216 034 880		
Prêts aux personnels	III-2-3	1 323 496	-	
Autres	III-2-5	62 238 282		
Total		337 404 529	6 540 096	-

III-2-1 Actions & autres titres à revenus variables :

La rubrique « Actions et autres titres à revenus variables » se détaille au 30/06/2022 comme suit :

Désignation	Note	Au 30/06/2022			Au 30/06/2021		
		Coût d'acquisition	Provisions	Risque d'exigibilité	Coût d'acquisition	Provisions	Risque d'exigibilité
Actions cotées	A	19 295 828	5 374 332		15 967 845	4 821 534	
OPCVM obligataires	A	8 437 145	52 528		5 993 493	31 374	
OPCVM mixtes	A	7 044 628	23 931		7 044 628	43 092	
FCPR	A	7 030 000	242 205		6 030 000	64 026	
Participations étrangères	B	11 286 994	-		11 286 994	-	
Participations tunisiennes	C	4 713 276	847 100		4 713 276	847 100	
Total		57 807 871	6 540 096	-	51 036 236	5 807 126	-

A. Actions cotées et titres d'OPCVM :

Cette rubrique fait ressortir une provision d'un montant total de 5 692 996 dinars. La plus-value latente non comptabilisée est de 751 855 dinars.

B. Participations étrangères :

Cette rubrique est détaillée au 30/06/2022 comme suit :

Titre	Siège social	Capital social en USD	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Africa Re	Plot 1679 Karimu Kotun Street, Victoria Island - Lagos - Nigéria	300 000 000	5 410 159	1,00%	17 049 747	-	11 639 588
Arab Re	Maad Street, Beirut Central District, Liban	75 000 000	2 185 887	2,39%	10 533 445		8 347 558
Titre	Siège social	Capital social en EUR	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Aveni Re	Immeuble CRRAE-UMOA Côte d'Ivoire	24 391 843	3 690 948	6,25%	4 953 912		1 262 964
TOTAL			11 286 994		32 537 104	-	21 250 111

Cette rubrique fait ressortir une plus-value latente non comptabilisée au 30/06/2022 d'un montant de 21 250 111 dinars.

C. Participations Tunisiennes :

Cette rubrique est détaillée au 30/06/2022 comme suit :

Titre	Siège social	Capital social	Montant investi	Part	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
AI AMANA TAKAFUL	13, rue borjine Montplaisir Tunis	15 000 000	900 000	6,00%	900 000	-	
Attakafoulya	15, rue de Jérusalem Tunis	10 000 000	800 000	8,00%	440 000	360 000	
COTUNACE	14, rue borjine Montplaisir Tunis	26 500 000	1 476 176	6,53%	1 745 195	-	269 019
I-CTAMA	3, rue Fatma Ennachi Menzah V Ariana	5 000 000	1 000 000	20,00%	950 000	50 000	
SDA	13, rue Lénine Imm Maghrebia Tunis	219 050	7 500	3,42%	-	7 500	
BTS	56, Avenue Mohamed V Tunis	40 000 000	100 000	0,25%	100 000	-	
STAR PAPIER	3, rue Bab Laalouj Tunis	880 000	144 600	16,43%	-	144 600	
AGRO FRESH	Masjed Issa Route de sahlène Monastir	572 000	285 000	49,83%	-	285 000	
TOTAL			4 713 276		4 135 195	847 100	269 019

Cette rubrique enregistre une moins-value provisionnée pour un montant de 847 100 dinars et une plus-value latente non comptabilisée de 269 019 dinars.

Les provisions et les plus-values latentes se détaillent comme suit :

CATEGORIE	PROVISIONS	REPRISE SUR PROVISIONS	DOTATION AUX PROVISIONS	plus value latente
Actions cotées	5 374 332	575 448	839 871	354 385
participation Tunisienne	847 100	-	-	269 019
Participation étrangère	-	-	-	21 250 111
OPCVM Mixtes	23 931	5 554	-	165 862
OPCVM Obligataires	52 528	-	52 022	146 020
FCPR	242 205	-	-	85 588
TOTAL	6 540 096	581 002	891 893	22 270 985

III-2-2 Obligations & autres titres à revenus fixes :

La rubrique « Obligations & autres titres à revenus fixes » se détaille au 30/06/2022 comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Variation	Au 31/12/2021
ORDINAIRE				
Emprunts Obligataires	74 731 420	60 159 180	14 572 240	69 715 180
BTA	5 378 460	5 378 460	-	5 378 460
Comptes à Terme court et moyen Terme	103 190 000	91 300 000	11 890 000	115 225 000
Comptes à Terme Long Terme	26 500 000	38 500 000	-12 000 000	26 500 000
Total ORDINAIRE	209 799 880	195 337 640	14 462 240	216 818 640
RE TAKAFUL				
Titre participatif	800 000	800 000	-	800 000
Placements conformes aux normes charaïques	5 435 000	5 185 000	250 000	5 270 000
Total RE TAKAFUL	6 235 000	5 985 000	250 000	6 070 000
TOTAL GENERAL	216 034 880	201 322 640	14 712 240	222 888 640

Pour l'activité Retakaful, la défalcation entre adhérents et opérateur se présente comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Titres participatifs	500 000	300 000	800 000
Placements conformes aux normes charaïques	2 140 000	3 295 000	5 435 000
Total	2 640 000	3 595 000	6 235 000

III-2-3 Prêts au personnel :

Les prêts au personnel totalisent au 30/06/2022 un montant de 1 323 496 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2021	1 319 302
Prêts accordés en 2022	162 500
Remboursement de prêts effectués en 2022	158 306
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 30-06-2022	1 323 496

III-2-4 Autres :

Les autres placements totalisent au 30/06/2022 un montant de 62 238 282 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Variation	Au 31/12/2021
Placements interbancaires en devises	57 117 280	49 237 778	7 879 502	52 159 160
Cautionnement	3 900	6 487	- 2 587	3 900
Placements interbancaires en devises RE TAKAFUL	5 117 102	4 570 830	546 272	4 733 860
Total	62 238 282	53 815 095	8 423 187	56 896 920

Les placements interbancaires en devises Retakaful sont affectés pour leur totalité au fonds des Adhérents.

III-3 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Totalisent au 30/06/2022 un montant de	111 716 190
contre un montant au 30/06/2021 de	103 917 401
soit une variation de	7 798 789

Le détail de ces créances est comme suit :

Par nature :

Désignation	Au 30/06/2022
ORDINAIRE	
Prime non acquise	34 154 160
Sinistre à payer	69 512 051
Autres	1 646 059
Sous total ORDINAIRE	105 312 269
RE TAKAFUL	
Prime non acquise	1 546 703
Sinistre à payer	4 857 218
Autres	-
Sous total RE TAKAFUL	6 403 921
TOTAL	111 716 190

Par monnaie

Désignation	Au 30/06/2022
ORDINAIRE	
TND	78 021 909
Autres monnaies	27 290 360
Sous total ORDINAIRE	105 312 269
RETAKAFUL	
TND	1 335 521
Autres monnaies	5 068 400
Sous total RETAKAFUL	6 403 921
TOTAL	111 716 190

Par zone :

Désignation	Au 30/06/2022
ORDINAIRE	
Tunisie	78 213 006
Etranger	27 099 264
Sous total ORDINAIRE	105 312 269
RETAKAFUL	
Tunisie	4 480 023
Etranger	1 923 898
Sous total RETAKAFUL	6 403 921
TOTAL	111 716 190

Les créances pour espèce déposées auprès des entreprises cédantes Retakaful sont affectées pour leurs totalités au fonds des Adhérents.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

ANNEXE 9
ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS
30/06/2022

EN DINARS

Catégorie	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours	12 627 067	9 912 145	19 429 819	9 517 675
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	35 296 098	29 074 667	50 948 185	21 873 519
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	8 437 145	8 384 617	8 530 637	146 020
Autres parts d'OPCVM	14 074 628	13 808 491	14 059 942	251 450
Obligations et autres titres à revenu fixe	216 034 880	216 034 880	216 034 880	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	1 323 496	1 323 496	1 323 496	-
Dépôts auprès des cédantes	111 716 190	111 716 190	111 716 190	-
Autres dépôts	62 238 282	62 238 282	62 238 282	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
TOTAL	461 747 786	452 492 768	484 281 432	31 788 664
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des	NA	NA	NA	NA
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques	NA	NA	NA	NA

ANNEXE 11 - WINDOW RETAKAFUL
ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS
30/06/2022

EN DINARS

Catégorie	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente	Origine des fonds
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours					Adhérents
Actions et autres titres à revenu variable autres que les FCP					Adhérents
Parts dans les FCP islamiques dét. des titres à revenu fixe					Adhérents
Autres parts des FCP islamiques					Adhérents
Sukuks, bons et autres titres à revenu assimilé	2 640 000	2 640 000	2 640 000		Adhérents
Sukuks, bons et autres titres à revenu assimilé	3 595 000	3 595 000	3 595 000		Opérateur
Autres prêts et effets assimilés					Adhérents
Dépôts auprès des cédantes	5 117 102	5 117 102	5 117 102		Adhérents
Autres dépôts	6 403 921	6 403 921	6 403 921		Adhérents
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes					Adhérents
TOTAL	17 756 022	17 756 022	17 756 022	-	
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	NA	NA	NA	NA	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	NA	NA	NA	NA	

NOTE IV- PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :

Les parts de réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 30/06/2022 un montant de 228 922 463 DT contre un montant de 254 685 590 DT au 30/06/2021 soit une variation de - 25 763 127 DT détaillée comme suit :

Rubrique	30/06/2022	30/06/2021	Variation	31/12/2021
Provision pour primes non acquises	39 515 489	45 978 109	-6 462 620	48 318 232
Provision pour sinistres	189 406 974	208 707 481	-19 300 507	185 093 247
Totaux	228 922 463	254 685 590	-25 763 127	233 411 479

Les provisions pour Primes Non Acquises et pour Sinistres Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Note IV-1 Provisions pour Primes Non Acquises :

Désignation	Au 30/06/2022
ORDINAIRE	
Incendie	4 551 201
Accident et risques divers	602 905
Risques techniques	28 302 837
Transport	203 628
Aviation	5 708 187
Vie	-
Sous total ORDINAIRE	39 368 758
RE TAKAFUL	
Incendie	75 254
Accident et risques divers	7 372
Risques techniques	64 104
Transport	-
Aviation	-
Sous total RE TAKAFUL	146 731
TOTAL	39 515 489

Note IV-2 Provisions pour sinistres :

Désignation	Au 30/06/2022
ORDINAIRE	
Incendie	115 722 950
Accident et risques divers	3 675 046
Risques techniques	13 655 370
Transport	38 812 761
Aviation	13 109 284
Sous total ORDINAIRE	184 975 411
RE TAKAFUL	
Incendie	1 765 901
Accident et risques divers	1 315 317
Risques techniques	1 247 341
Transport	103 004
Sous total RE TAKAFUL	4 431 563
TOTAL	189 406 974

NOTE V- CREANCES :

Les créances totalisent au 30/06/2022 un montant net de 140 343 103 DT contre un montant net de 136 961 887 DT au 30/06/2021 soit une variation de 3 381 216 DT détaillée comme suit :

Désignation	Note	Au 30/06/2022			VCN au 30/06/2021
		Brut	Provisions	VCN	
Créances nées des opérations d'acceptation					
Créances sur les cédantes		77 087 685	7 070 300	70 017 385	52 312 961
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		3 025 251	50 637	2 974 614	2 550 172
Sous total 1	V-1	80 112 936	7 120 937	72 991 999	54 863 133
Créances nées des opérations de rétrocession					
Créances sur les rétrocessionnaires		53 517 452	496 745	53 020 707	74 196 589
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		134 492		134 492	-2 321 102
Sous total 2	V-2	53 651 944	496 745	53 155 199	71 875 487
Autres créances					
Personnel		227 474		227 474	26 278
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités Publiques		5 384 201		5 384 201	3 467 128
Débiteurs divers		4 097 295		4 097 295	4 536 305
FPC		4 486 935		4 486 935	2 193 556
Sous total 3	V-3	14 195 905	-	14 195 905	10 223 267
TOTAL		147 960 785	7 617 682	140 343 103	136 961 887

V-1 Créances nées des opérations d'acceptations :

ORDINAIRE

Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		60 538 823			60 538 823
Tunisiennes	Brut	27 349 285			27 349 285
	Provisions				-
Etrangères	Brut	40 259 838			40 259 838
	Provisions	- 7 070 300			- 7 070 300
					-
Avances sur acceptations		2 414 915			2 414 915
Tunisiennes		- 162 904			- 162 904
Etrangères		2 577 819			2 577 819
TOTAL		62 953 738	-	-	62 953 738

RETAKAFUL

Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		9 427 925			9 427 925
Tunisiennes	Brut	748 256			
	Provisions	-			
Etrangères	Brut	8 730 306			
	Provisions	- 50 637			
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		610 337			610 337
Tunisiennes		-			
Etrangères		610 337			
TOTAL		10 038 261	-	-	10 038 261

Les créances nées des opérations d'acceptation Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-2 Créances nées des opérations de rétrocession :

Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les rétrocessionnaires		53 020 707			53 020 707
Tunisiennes	Brut	1 611 650			1 611 650
	Provisions	-			-
Etrangères	Brut	51 905 802			51 905 802
	Provisions	- 496 745			- 496 745
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		134 492			134 492
Tunisiennes		- 333 127			- 333 127
Etrangères		467 619			467 619
TOTAL		53 155 199	-	-	53 155 199

V-3 Autres créances :

ORDINAIRE

Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Personnel	227 474			227 474
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	5 158 862			5 158 862
Etat retenue à la source : IS	5 158 862			5 158 862
Autres impôts et taxes	-			-
Débiteurs divers	949 830			949 830
Brut	949 830			949 830
Provisions	-			-
FPC	4 486 935			4 486 935
TOTAL	10 823 101	-	-	10 823 101

RE TAKAFUL

Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	225 339			225 339
Etat retenue à la source : IS	225 339		-	225 339
Autres impôts et taxes	-			-
Débiteur divers	3 147 465	-	-	3 147 465
Brut	3 147 465			3 147 465
Provision				-
				-
TOTAL	3 372 804	-	-	3 372 804

Les autres Créances Retakaful se défalquent entre Adhérents et opérateur comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités publiques	290 433	- 65 094	225 339
Débiteurs divers	44 940	3 102 525	3 147 465
TOTAL	335 373	3 037 431	3 372 804

NOTE VI- AUTRES ELEMENTS D'ACTIF :

Les autres éléments d'actifs totalisent au 30/06/2022 un montant de 109 379 972 DT contre un montant de 109 835 012 DT au 30/06/2021 soit une variation de -455 040 DT. Les autres éléments d'actifs se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2022	30/06/2021	Variation	31/12/2021
Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse	6 180 359	10 405 348	- 4 224 989	9 931 414
Charges reportées	17 173 748	16 505 107	668 641	18 823 116
Comptes de régularisation actif	50 662 349	52 626 775	- 1 964 426	27 563 112
Ecart de conversion	35 363 516	30 297 783	5 065 734	30 286 048
Totaux	109 379 972	109 835 012	- 455 040	86 603 692

Note VI-1 Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse :

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Variation
NON TAKAFUL			
Avoirs en Caisse en TND	1 109	322	788
Avoirs en Caisse en XAF	-	-	
Avoirs en Banques en TND	1 027 832	769 998	257 834
Avoirs en banques en USD	436 883	3 340 277	- 2 903 393
Avoirs en banques en EUR	492 044	640 808	- 148 763
Avoirs en banques en GBP	647 958	308 561	339 397
Avoirs en banques XAF	-	-	-
Chèques Remis à l'Encaissement	10 657	10 657	-
Sous total non Takaful	2 616 483	5 070 621	- 2 454 138
Takaful			
Avoirs en Banques en TND	740 712	775 859	- 35 146
Avoirs en banques en USD	1 852 356	4 073 830	- 2 221 474
Avoirs en banques en EUR	970 807	485 038	485 769
Sous total Takaful	3 563 876	5 334 726	- 1 770 851
TOTAL	6 180 359	10 405 348	- 4 224 989

La différence du solde de la trésorerie figurant au bilan 6 180 359 avec celui de l'Etat de Flux 6 169 702 représente le montant des chèques remis à l'encaissement 10 657 Ce montant n'est pas pris en compte dans l'Etat de Flux, puisqu'il n'est pas réellement encaissé au 30/06/2022

Les Avoir en banques, CCP, chèques & caisse Retakaful se défalquent entre adhérents et opérateur comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Avoir en banques, CCP, chèques & caisse	3 546 861	17 015	3 563 876

Note VI-2 Charges reportées :

Elles représentent les frais d'acquisition reportés relatifs aux PNA.

Les charges reportées ont atteint 17 173 748 dinars au 30/06/2022 contre 16 505 107 DT à la même période en 2021 soit une variation de 668 641 DT détaillé comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Variation	Au 31/12/2021
ORDINAIRE				
Frais d'acquisition reportés	16 241 956	15 828 123	413 832	17 939 072
Autres charges à répartir	-	-	-	-
Sous total ORDINAIRE	16 241 956	15 828 123	413 832	17 939 072
RE TAKAFUL				
Frais d'acquisition reportés	931 792	676 983	254 808	884 044
Autres charges à répartir	-	-	-	-
Sous total Re Takaful	931 792	676 983	254 808	884 044
TOTAL	17 173 748	16 505 107	668 641	18 823 116

Les charges reportées Retakaful sont des éléments techniques et sont affectées à 100% au fonds des Adhérents.

Note VI-3 Comptes de régularisation actif :

Le détail de ces comptes se présente comme suit :

- Activité ORDINAIRE

Désignation	Au 30/06/2022
Intérêts acquis et non échus sur placements	6 673 858
Estimation d'éléments techniques acceptation	29 421 076
Estimation d'éléments techniques rétrocession	-
Autres comptes de régularisation	10 891 222
Produits à recevoir	10 891 222
Charges constatées d'avance	-
TOTAL	46 986 156

- Activité RETAKAFUL

Désignation	Adhérents	Opérateur	combiné
Loyers acquis & non échus	94 992	180 139	275 131
Estimations d'éléments techniques (Acceptation)	3 122 302		3 122 302
Autres comptes de régularisation	-	278 760	278 760
Produits à recevoir	-	278 760	278 760
Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL	3 217 294	458 899	3 676 193

A. Estimation d'éléments techniques acceptation :

LIBBRE	Prime nette Ordinaire	Prime nette ReTakaful	Prime nette Globale
INCENDIE	13 498 398	1 432 906	14 931 304
ACC. RISQUES DIVERS	3 670 546	316 222	3 986 768
RISQUE TECHNIQUES	5 303 061	375 030	5 678 090
TRANSPORTS	4 229 294	383 562	4 612 856
AVIATION	479 396	315	479 711
VIE	2 240 382	614 267	2 854 649
Total	29 421 076	3 122 302	32 543 378

VI-4 Ecart de conversion :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	Ecart	2021
ORDINAIRE	30 671 354	25 482 322	5 189 032	25 784 132
RE TAKAFUL	4 692 162	4 815 461	- 123 298	4 501 917
Total général	35 363 516	30 297 783	5 065 734	30 286 048

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

- **Activité ORDINAIRE :**

Désignation	2022	2021	Ecart
Avances acceptation	1 316 012	938 891	377 121
Avances rétrocession	27 054	11 566	15 488
Soldes à reporter acceptation	24 484 407	21 546 278	2 938 129
Soldes à reporter rétrocession	4 843 882	3 267 964	1 575 918
Dépôts espèces	-	19 433	- 19 433
TOTAL	30 671 354	25 784 132	4 887 223

- Activité RETAKAFUL :

Désignation	2022	2021	Ecart
Avances acceptation	149 672	136 396	13 275
Avances rétrocession	-	-	-
Soldes à reporter acceptation	4 542 490	4 365 520	176 970
Soldes à reporter rétrocession	-	-	-
Dépôts espèces	-	-	-
TOTAL	4 692 162	4 501 917	190 245

Les écarts de conversion Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Le total des actifs arrêté au 30/06/2022 est de 937 861 022 dinars contre 919 838 071 dinars au 30/06/2021 soit une augmentation de 18 022 951 dinars (2%).

Composition des actifs en monnaie étrangère

Actif :	devise :	montant :	contre-valeur :
			62 238
AC336- AUTRES PLACEMENTS			282
PLACEMENT DEVISE USD	USD	12 200 000	37 950 540
PLACEMENT DEVISE EUR	EURO	5 900 000	19 166 740
PLACEMENT DEVISE GBP	GBP	-	-
PLACEMENT DEVISE USD TAKAFUL	USD	1 645 000	5 117 102
PLACEMENT DEVISE EUR TAKAFUL	EURO	-	-
CAUTIONNEMENTS	TND	3 900	3 900
AC34-CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES AUPRES DES CEDANTES			111 716
	XAF	730 335 743	3 635 611
	DZD	132 809 805	2 800 959
	SYP	125 988 125	155 721
	GNF	117 459 076	41 815
	TND	82 501 932	82 501 932
	MGA	12 911 858	9 839
	BIF	9 827 354	14 829
	EGP	8 166 298	1 348 174
	KRW	5 225 936	12 500
	USD	4 711 477	14 656 031
	MRO	4 111 296	34 905
	MAD	2 674 854	817 034
	CFA	2 443 691	1 216 457
	LYD	1 701 842	1 091 051
	SDG	637 251	4 335
	AED	509	427

		838	903
		285	1 067
	GBP	833	617
		172	12
	IRT	042	614
		147	
	VND	040	20
		126	1 018
	OMR	289	548
		125	4
	FNG	369	464
		119	3
	KES	603	152
		101	444
	JOD	590	919
		80	260
	EUR	140	353
		66	20
	NOK	000	635
		56	4
	MRU	173	769
		10	106
	KWD	683	695
		9	
	INR	000	354
		4	
	JPY	873	110
		3	
	TRY	632	676
		2	1
	SAR	126	747
			5
	BHD	687	624
	PHP	621	35
	YER	123	2
	CNY	31	15
	AUD	14	32
	BDT	12	0
	BRL	5	3
	CHF	-	0
	FRF	-	0

	DEM	-	-
		51	86
	ITL	-	-
		558	1
	ETB	-	-
		87	5
		716	204
AC51 PART DES REASS. DANS LES PROV. TECHNIQUES			228 922
		-	463
AC510 PNA			39 515
		-	489
	TND	45 978	45 978
		109	109
AC531 PROVISIONS SINISTRES			189 406
		-	974
	CAD	5	13
		459	068
	USD	9 125	28 387
		646	148
	XAF	247	1
		500	232
	FRF	84	39
	GBP	150	563
		830	367
	EUR	111	362
		509	247
	TND	160 079	160 079
		873	873
AC65 CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ACCEPTATION			80 112
		-	936
COMPTES COURANTS			77 087
		-	685
	AED	5 715	4 797
		945	336
	AOK	36	-
		536	
	BDT	5 172	172
		127	754
	BGT	44	160
		262	998
	BHD	6	49
		013	170
	BIF	238	360
		821	
	BWP	158	40
		257	142
	CAD	5	12
		-	-

		034	050
		3 729	1 856
	CFA	691	622
	CHF	- 261	- 845
	DAL	49 139	103 634
	DEM	8 507	14 211
	DJF	415 199	7 252
	DKK	2 468	1 073
	DZD	133 502 216	2 815 562
	EGP	2 124 962	350 810
	ETB	40 067 838	2 377 225
	EUR	653 215	2 122 033
	FNG	1 104 002	39 308
	FRF	57 182	26 914
	GBP	- 068	118 995
	GHC	25 653 925	1 001
	GHS	484	188
	GMD	58 630	3 369
	GNF	68 387 798	24 346
	GRD	331 429	3 178
	INR	501 650	19 733
	IQD	45 363 986	95 990
	IRT	2 564 364	188 019
	ITL	- 274	2 734 613
	JOD	486 844	2 132 159
	JPY	1 083 808	24 423

	KES	550	8 842	045	233
	KWD	744	149	438	1 495
	LBP	855	200	410	
	LKR	412	6 367	925	54
	LSM	113		22	
	LYD	004	3 296	068	2 113
	MAD	754	1 317	508	402
	MGA	222	65 528	933	49
	MRO	936	41 839	221	355
	MRU	923	6 384	080	542
	MUR	195	5 582	042	386
	MVR	267	278	465	66
	MWK	065	54 591	957	165
	MYR	371	7	201	5
	MZM	114	5 992	312	
	MZN	045	2 547	721	132
	NAD	282	621	636	121
	NGN	017	12 497	478	93
	NLG	57		84	
	NNI	312	10	713	7
	NOK	2		1	
	NPR	689	28 716	059	712
	OMR	788	23	858	191
	PHP	400	7	417	
	PKR		48 179		729

		448	774
		572	481
	QAR	309	656
		24 801	75
	RWF	716	050
		2 520	2 070
	SAR	382	670
		132	
	SDD	896	9
		92 640	630
	SDG	864	143
		135	
	SDP	320	1
		1	
	SFR	868	359
	SGD	155	346
		489	2
	SOS	131	624
		120 302	148
	SYP	751	694
		1	
	SZL	029	200
		45	61
	TAS	829	026
		27	2
	THB	319	412
		25 752	25 752
	TND	067	067
		44	
	TRL	680	-
		13 349	2 482
	TRY	468	587
		586 377	781
	TZS	987	055
		4 923	4
	UGS	363	072
		4 622	14 378
	USD	395	883
		20 493	2
	VND	303	746
		2 009	268
	VTD	892	566
		950 223	4 730
	XAF	998	215
		14 078	174
	YER	995	664
		-	-
	ZBK	376	7

	ZMK	552	2	0
	ZMW	243	1 162	209
AVANCES				3 025
				251
	EUR	723	22	73
	GBP	282		1
	TND	786	154	154
	USD	703	898	2 795
AC66 CREANCES NEES DES OPERATIONS DE RETROCESSION				53 651
COMPTES COURANTS				944
				53 517
	BEL	- 634	16	- 1
	EUR	783	141	460
	FRF	- 451	13	- 6
	GBP	848	370	1 385
	LYD	584	17	11
	TND	122	49 148	49 148
	USD	102	810	2 519
AVANCES				134
	EUR	- 0		- 1
	TND	- 772	318	- 318
	USD	711	145	453
AC71 AVOIR EB BANQUES, CHEQUES ET CAISSE				6 180
				359
<i>DEPOTS EN DINARS</i>				<i>1 769</i>
<i>DEPOTS EN DEVISES</i>				<i>653</i>
				<i>4 400</i>

				049
	USD	924	735	2 289
	EUR	302	450	1 462
	GBP	478	173	647
CHEQUES A ENCAISSER				10
		657	10	10
				657
		-		-
		-		-
AC731 INTERETS ACQUIS ET NON ECHUS				6 948
				989
	USD	863	105	329
	GBP			
	EUR	022	41	133
	TND	418	6 486	6 486
AC733 AUTRES COMPTES DE REGULARISATION				11 169
				982
	USD			
	EUR			
	GBP			
	TND	982	11 169	11 169

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

CAPITAUX PROPRES :

NOTE I CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT

Les capitaux propres avant résultat au 30/06/2022 totalisent un montant de 216 772 683 DT contre un montant de 207 436 586 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 9 764 347 DT.

Le tableau ci-après résume les mouvements des capitaux propres & réserves avant affectation du résultat :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	Variation	31/12/2021	Variation
I-1 Capital social :					
Capital social	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	-
I-2 Réserves et primes liées au capital :					
Réserve légale	14 617 151	12 621 473	1 995 677	12 621 473	1 995 677
Réserve générale	12 975 000	11 975 000	1 000 000	11 975 000	1 000 000
Réserves pour réinv. Exon.	7 333 562	6 721 568	611 994	6 721 568	611 994
Fonds social	2 707 920	2 657 457	50 463	2 403 938	303 981
Rachats d'actions propres	-223 825	-223 825	-	-223 825	-
Prime d'émission	50 504 378	50 504 378	-	50 504 378	-
I-3 Résultat reporté :					
Résultat reporté	28 858 499	23 180 535	5 677 964	23 189 665	5 668 834
TOTAL AVANT RESULTAT	216 772 683	207 436 586	9 336 097	207 192 197	9 580 486
I-4 Résultat de l'exercice :					
Résultat de l'exercice	13 334 997	12 906 747	428 250	16 723 879	- 3 388 882
TOTAL	230 107 680	220 343 333	9 764 347	223 916 077	6 191 603

NOTE I-1

Le capital social au 30/06/2022 est de 100 000 000 dinars divisés en 20 000 000 actions ordinaires de valeur nominale 5 dinars chacune.

NOTE I-2

Le fonds social enregistre en 2022 une augmentation de 50 463 dinars, résultat des mouvements suivants :

Désignation	Montant
Ressources	
Disponible de l'exercice 2021	2 403 938
Dotations de l'exercice	450 000
Intérêts sur prêts	14 303
Total ressources	2 868 241
Emplois	
Restauration	65 026
Subvention de garderie	7 320
Prime d'assurance auto	8 976
Cadeaux employé exemplaire	1 000
Cadeaux départ à la retraite	3 000
Amicale de Tunis Re	75 000
Total emplois	160 321
SOLDES AU 30/06/2022	2 707 920

NOTE I-3

Suite à l'introduction en bourse des titres « Tunis Re », un contrat de régulation du cours a été finalisé et sa gestion a été confiée à l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux ».

Au 30/06/2022, la situation de ce contrat fait ressortir un solde de 44 765 actions « Tunis Re » représentant 0.22% du nombre d'actions en circulation Tunis Re.

Il est à noter que durant l'exercice 2022, aucune opération de rachat ou de revente d'action propres n'a été réalisée dans le cadre de ce contrat.

NOTE I-4

Le résultat reporté enregistre une augmentation de 5 677 965 dinars résultant de l'affectation du résultat 2021.

Le résultat reporté de l'activité Retakaful se décompose entre adhérents et opérateur comme suit :

Rubrique	Adhérent	Opérateur	Combiné
Déficit des adhérents des exercices antérieurs reportés	- 9 374 235	-	- 9 374 235
Résultat reporté	-	3 202 773	3 202 773
Total	- 9 374 235	3 202 773	- 6 171 462

NOTE I-5

Le résultat de l'exercice clos au 30/06/2022 est bénéficiaire de 13 334 997 dinars contre 12 906 747 dinars en 2021, soit une augmentation de 428 250 DT, sa défalcation entre ORDINAIRE et RETAKAFUL est la suivante :

RUBRIQUES	30/06/2022	30/06/2021	VARIATION	31/12/2021
Activité ordinaire	12 569 353	12 955 220	- 385 866	17 940 197
Activité Re-Takaful	765 644	- 48 473	814 117	- 1 216 317
RESULTAT GLOBAL	13 334 997	12 906 747	428 250	16 723 879

Le résultat de l'activité Retakaful se décompose comme suit :

Rubrique	Adhérent	Opérateur	Combiné
Surplus ou déficit de l'exercice	102 908	-	102 908
Résultat de l'exercice	-	662 736	662 736
Total	102 908	662 736	765 644

Le capital de Tunis Re est composé de 20.000.0000 actions d'une valeur nominale de cinq dinars chacune. Le résultat par action au 30/06/2022 est de 0,667 dinars pour chaque action constituant le capital social

Les capitaux propres totalisent avant affectation du résultat 230 107 680 dinars contre 220 343 333 dinars au 30/06/2021 Soit une augmentation de 9 764 347 dinars (4,43%).

Le tableau de variation des capitaux propres au 30/06/2022, se présente ainsi :

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

30/06/2022

EN DINARS

DESIGNATION	Capital Social	Réserves Légales	Réserves Générales	Réserves pour reinv. Exon.	Primes d'Emission	Fonds Social	Rachat Actions Propres	Résultat Reporté	Résultat de l'Exercice	Total Capitaux Propres
Solde au 31/12/2017	100 000 000	7 649 637	7 975 000	4 780 000	50 504 378	1 941 101	- 223 825	8 467 485	12 285 742	193 379 517
Affectation du résultat 31/12/2017	-	1 232 043	1 000 000	750 000	-	450 000	-	8 853 699	- 12 285 742	-
Distribution des dividendes 2017								- 10 000 000	-	- 10 000 000
Correction rachat actions propres										-
Rachat actions propres								22 383		22 383
Mouvements Fonds Social						- 326 616				- 326 616
Augmentation de capital										-
Résultat au 31/12/2018									17 102 916	17 102 916
Solde au 31/12/2018	100 000 000	8 881 680	8 975 000	5 530 000	50 504 378	2 064 485	- 223 825	7 343 566	17 102 916	200 178 199
Affectation du résultat 31/12/2018	-	1 037 661	1 000 000	-	-	450 000	-	14 615 254	- 17 102 916	-
Distribution des dividendes 2018								- 11 000 000	-	- 11 000 000
Correction rachat actions propres										-
Rachat actions propres								24 621		24 621
Mouvements Fonds Social						- 361 432				- 361 432
Augmentation de capital										-
Résultat au 31/12/2019									11 654 742	11 654 742
Solde au 31/12/2019	100 000 000	9 919 342	9 975 000	5 530 000	50 504 378	2 153 052	- 223 825	10 983 441	11 654 742	200 496 130
Affectation du résultat 31/12/2019	-	1 131 909	1 000 000	-	-	450 000	-	9 072 833	- 11 654 742	-
Distribution des dividendes 2019										-
Correction rachat actions propres										-
Rachat actions propres										-
Mouvements Fonds Social						- 322 666				- 322 666
Augmentation de capital										-
Résultat au 31/12/2020									12 234 214	12 234 214
Solde au 31/12/2020	100 000 000	11 051 251	10 975 000	5 530 000	50 504 378	2 280 386	- 223 825	20 056 274	12 234 214	212 407 678
Affectation du résultat 31/12/2020	-	1 570 222	1 000 000	1 191 568	-	450 000	-	8 022 423	- 12 234 214	-
Distribution des dividendes 2020								- 4 900 000		- 4 900 000
Correction rachat actions propres								10 967		10 967
Rachat actions propres										-
Mouvements Fonds Social						- 326 448				- 326 448
Augmentation de capital										-
Résultat au 30/06/2021									16 723 879	16 723 879
Solde au 31/12/2021	100 000 000	12 621 473	11 975 000	6 721 568	50 504 378	2 403 938	- 223 825	23 189 665	16 723 879	223 916 077
Affectation du résultat 31/12/2021	-	1 995 677	1 000 000	611 994	-	450 000	-	12 666 208	- 16 723 879	-
Distribution des dividendes 2021								- 7 000 000		- 7 000 000
Correction rachat actions propres								2 626		2 626
Rachat actions propres										-
Mouvements Fonds Social						- 146 019				- 146 019
Augmentation de capital										-
Résultat au 30/06/2022									13 334 997	13 334 997
Solde au 30/06/2022	100 000 000	14 617 151	12 975 000	7 333 562	50 504 378	2 707 920	- 223 825	28 858 498	13 334 997	230 107 680

SOCIETE TUNISIENNE DE
REASSURANCE
Tunis Re

ANNEXE 8 - WINDOW RETAKAFUL
TABLEAU DE VARIATION DES ACTIFS NETS DU FONDS DES ADHERENTS
30/06/2022

EN DINARS

	Actifs nets N-1 avant affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit N	Actifs nets N avant affectation
Déficit ou surplus des adhérents des exercices antérieurs	- 7 065 833	- 2 308 402			- 9 374 235
Provisions d'équilibrage pour fonds des adhérents	-				-
Qardh Hassan non remboursé	-				-
Surplus ou déficit de l'exercice N-1	- 2 308 402	2 308 402			-
Surplus ou déficit de l'exercice N				102 908	102 908
TOTAL	- 9 374 235	-	-	102 908	- 9 271 327

ANNEXE 9 - WINDOW RETAKAFUL
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'OPERATEUR
30/06/2022

EN DINARS

	Capitaux propres N-1	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit N	Actifs nets N avant affectation
Capital social					-
Primes liés au capital	-				-
Réserves légales	-				-
Autres réserves	-				-
Résultats reportés	2 110 689	1 092 085			3 202 773
Résultat de l'exercice N-1	1 092 085	- 1 092 085			-
Résultat de l'exercice N				662 736	662 736
TOTAL	3 202 773	-	-	662 736	3 865 509

PASSIFS :

Cette rubrique totalise au 30/06/2022 un montant de 707 753 340 DT contre un montant de 699 494 738 DT au 30/06/2021 soit une augmentation de 8 258 602 DT expliquée par les notes suivantes :

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES :

Les provisions pour autres risques et charges totalisent au 30/06/2022 un montant de 6 970 745 DT contre un montant de 7 282 739 DT au 30/06/2021 soit une variation de -311 994 DT.

Rubrique	30/06/2022	30/06/2021	VARIATION	31/12/2021
Provisions pour litiges	100 000	100 000	-	100 000
Ordinaire	100 000	100 000	-	100 000
Re Takaful	-	-	-	-
Provisions pour pertes et charges	3 170 745	4 532 739	- 1 361 994	3 953 652
Ordinaire	719 124	1 582 895	- 863 771	1 087 178
Re Takaful	2 451 622	2 949 844	- 498 222	2 866 474
Provisions pour impôts	3 700 000	2 150 000	1 550 000	3 700 000
Ordinaire	3 000 000	1 450 000	1 550 000	3 000 000
Re Takaful	700 000	700 000	-	700 000
Provisions sur augmentation légale	-	500 000	- 500 000	-
Ordinaire	-	500 000	- 500 000	-
Re Takaful	-	-	-	-
Totaux	6 970 745	7 282 739	- 311 994	7 753 652

La provision pour pertes et charges a été constituée au titre de la différence positive des écarts de conversion actif & passif

Les provisions pour risques et charges se décomposent entre opérateur et adhérents Retakaful comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Autres provisions	-	2 451 622	2 451 622
Provisions pour risques	700 000	-	700 000
Total	700 000	2 451 622	3 151 622

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS :

Les provisions techniques acceptations totalisent au 30/06/2022 un montant de 446 208 876 DT contre un montant de 437 742 132 DT au 30/06/2021 soit une variation de 8 466 744 DT.

Le détail de ces provisions se présente comme suit :

Rubriques	30/06/2022	30/06/2021	variation	31/12/2021
Provisions pour primes non acquises	92 113 444	84 496 498	7 616 946	92 239 818
Provisions pour sinistres	354 095 431	353 245 634	849 798	323 434 220
Autres provisions techniques	-	-	-	-
Total	446 208 876	437 742 132	8 466 744	415 674 038

Note III-1 Provisions pour Primes Non Acquises :

Les provisions pour primes non acquises se présentent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2022
Incendie	22 765 201
Accident et risques divers	4 864 119
Risques techniques	36 710 801
Transport	4 398 180
Aviation	6 526 933
Vie	11 983 271
Sous total ORDINAIRE	87 248 506
Incendie	2 358 874
Accident et risques divers	585 331
Risques techniques	682 269
Transport	322 758
Aviation	438
Vie	915 269
Sous total RE TAKAFUL	4 864 938
TOTAL	92 113 444

Les provisions pour primes non acquises Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Note III-2 Provisions pour Sinistres :

Le détail des provisions pour sinistres par branche au 30/06/2022 se présente ainsi :

Désignation	Au 30/06/2022
Incendie	173 833 955
Accident et risques divers	43 808 503
Risques techniques	31 218 691
Transport	59 328 280
Aviation	19 807 953
Vie	5 116 627
Sous total ORDINAIRE	333 114 010
Incendie	5 246 455
Accident et risques divers	9 040 554
Risques techniques	2 825 822
Transport	1 954 046
Aviation	9
Vie	1 914 535
Sous total RE TAKAFUL	20 981 421
TOTAL	354 095 431

Les Provisions pour Sinistres Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

Compte tenu du comportement de la sinistralité de la période, Tunis Ré a procédé à un renforcement des provisions techniques complémentaires en prenant en compte un historique de 5 ans et en effectuant une projection sur une période de 3 ans.

NOTE IV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES RETRO-CESSIONNAIRES :

Cette rubrique totalise au 30/06/2022 un montant de 119 466 383 DT contre 132 775 734 DT en 2021 et se détaille comme suit :

ORDINAIRE :	
SOLDE DEBITEUR :	135 684 288
- DEPOT PRIMES LIBERES	15 884 759
- DEPOT SINISTRES LIBERES	119 799 529
SOLDE CREDITEUR :	252 207 853
- SOLDE D'OUVERTURE	135 244 342
- DEPOT PRIMES CONSTITUES	9 823 122
- DEPOT SINISTRES CONSTITUES	107 140 389
Solde au 30/06/2022	116 523 565

RE TAKAFUL :	
SOLDE DEBITEUR :	3 554 287
- DEPOT PRIMES LIBERES	164 220
- DEPOT SINISTRES LIBERES	3 390 067
SOLDE CREDITEUR :	6 497 104
- SOLDE D'OUVERTURE	3 554 868
- DEPOT PRIMES CONSTITUES	18 936
- DEPOT SINISTRES CONSTITUES	2 923 301
Solde au 30/06/2022	2 942 817

Les Dettes pour dépôts en espèce reçus des rétrocessionnaires Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

NOTE V- AUTRES DETTES :

Les autres dettes totalisent au 30/06/2022 un montant de 80 097 293 DT contre un montant de 69 887 005 DT au 30/06/2021 soit une variation de 10 210 287 DT.

Les autres dettes sont détaillées comme suit :

RUBRIQUES		30/06/2022	30/06/2021	Variation	31/12/2020
Dettes nées des opérations d'acceptation					
Dettes sur les cédantes		25 374 341	20 819 154	4 555 187	30 308 095
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)		3 781 132	3 030 348	750 784	2 718 569
Sous total 1	V-1	29 155 473	23 849 502	5 305 971	33 026 663
Dettes nées des opérations de rétrocession					
Dettes sur les rétrocessionnaires		36 756 526	37 684 261	- 927 735	34 543 598
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)				-	-
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)		- 2 346 646	108 367	- 2 455 014	- 3 192 399
Sous total 2	V-2	34 409 880	37 792 628	- 3 382 748	31 351 199
Dettes diverses					
Personnel		779 813	926 116	- 146 303	844 671
État, organismes de sécurité sociales & collectivités Publiques		6 373 607	822 110	5 551 497	6 255 819
Créditeurs divers		4 886 740	4 298 249	588 491	4 853 313
FGIC créditeurs		4 844	4 844	-	4 844
FPC		4 486 935	2 193 556	2 293 379	2 775 793
Sous total 3	V-3	16 531 940	8 244 875	8 287 065	14 734 440
TOTAL		80 097 293	69 887 005	10 210 287	79 112 303

V-1 Dettes nées des opérations d'acceptation :

ORDINAIRE				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les cédantes	24 455 120			24 455 120
Tunisiennes	3 336 865			3 336 865
Etrangères	21 118 256			21 118 256
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	4 372 000			4 372 000
Tunisiennes	1 923 939			1 923 939
Etrangères	2 448 060			2 448 060
TOTAL	28 827 120	-	-	28 827 120

RE TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les cédantes	919 221			919 221
Tunisiennes	33 056			33 056
Etrangères	886 165			886 165
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	- 590 868			- 590 868
Tunisiennes	3 501			3 501
Etrangères	- 594 369			- 594 369
TOTAL	328 353	-	-	328 353

Les Dettes nées des opérations d'acceptations Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-2 Dettes nées des opérations de rétrocession :

GLOBAL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les rétrocessionnaires	36 756 526			36 756 526
Tunisiennes	11 916 195	-		11 916 195
Etrangères	24 840 331			24 840 331
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)	- 2 346 646			- 2 346 646
Tunisiennes	174 136			174 136
Etrangères	- 2 520 782			- 2 520 782
TOTAL	34 409 880	-	-	34 409 880

Les Dettes nées des opérations de rétrocession Retakaful sont des éléments techniques et sont affectés à 100% au fonds des Adhérents.

V-3 Autres dettes :

Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
ACTIVITE ORDINAIRE				
PA632 Personnel	779 813	-	-	779 813
AVANCES SUR SALAIRES	-	-	-	-
AMICALE DE PERSONNEL DE TUNIS-RE	-	-	-	-
RETENUE AMICALE	26 437			26 437
RETENUE ASSURANCE GROUPE	18 823			18 823
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	734 553	-	-	734 553
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 916 478	-	-	5 916 478
ETAT RETENUE A LA SOURCE: IMPOTS/STES	4 892 650	-	-	4 892 650
CONTRIBUTION SOCIALE SOLIDAIRE	9 750	-	-	9 750
IMPOT SUR LE REVENU	301 654	-	-	301 654
AUTRES ETAT, IMPOTS & TAXES	393 821	-	-	393 821
ETAT RETENUE A LA SOURCE SUR TIERS	115 351	-	-	115 351
TVA DEDUCTIBLES	-	-	-	-
TVA COLLECTEE	203 252	-	-	203 252
REPORT TFP	-	-	-	-
PA634 Crédeurs divers	4 646 166	-	-	4 646 166
FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOMPTE VERSE	- 75 217	-	-	- 75 217
DIVIDENDES	130	-	-	130
DIVIDENDES C.I	3	-	-	3
TANTIEMES	73 544	-	-	73 544
CAVIS	48 117	-	-	48 117
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	27 611	-	-	27 611
ASSURANCE GROUPE	0	-	-	0
Assurance Vie Collective	-	-	-	-
C.P.S (CNAM)	10 852	-	-	10 852
RETENUE DEPASSEMENT PORTABLE	4 095	-	-	4 095
AUTRES COMPTES CREDITEURS	3 896 167	-	-	3 896 167
AUTRES COMPTES CREDITEURS CHARGES D'EXPL	660 863	-	-	660 863
FGIC SEMINAIRES	4 844	-	-	4 844
F.P.C	4 486 935	-	-	4 486 935
TOTAL ACTIVITE ORDINAIRE	15 834 236	-	-	15 834 236
ACTIVITE RETAKAFUL				
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	457 129	-	-	457 129
ETAT RETENUE A LA SOURCE: IMPOTS/STES	388 587	-	-	388 587
ETAT RETENUE A LA SOURCE : INT./RETRO. S	68 542	-	-	68 542
PA634 Crédeurs divers	240 574	-	-	240 574
AUTRES COMPTES CREDITEURS	240 574	-	-	240 574
TOTAL ACTIVITE RETAKAFUL	697 704	-	-	697 704
TOTAL GENERAL	16 531 940	-	-	16 531 940

Les Autres dettes Retakaful se décomposent comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	213	456 917	457 129
Créditeurs divers	75 321	165 253	240 574
Total	75 534	622 170	697 704

NOTE VI- AUTRES PASSIFS :

Les autres passifs totalisent au 30/06/2022 un montant de 55 010 044 DT contre un montant de 51 807 128 DT au 30/06/2021 soit une variation de 3 202 917 DT détaillés comme suit :

Rubrique	30/06/2022	30/06/2021	Variation	31/12/2021
Comptes de régularisation passif	22 817 273	26 042 084	- 3 224 811	20 776 397
Ecart de conversion	32 192 771	25 765 044	6 427 727	26 332 397
Totaux	55 010 044	51 807 128	3 202 917	47 108 794

Note VI-1 Comptes de régularisation passif :

Les comptes de régularisations présentent un total au 30/06/2022 un montant de 22 817 273 DT détaillé comme suit

ORDINAIRE	30/06/2022
Report de commissions reçues des réassureurs	8 908 920
Estimation d'éléments techniques	3 622 877
Autres comptes de régularisation passif	1 253 525
Sous total ORDINAIRE	13 785 323
RE TAKAFUL	
Report de commissions reçues des réassureurs	3 217
Estimation d'éléments techniques	74 954
Autres comptes de régularisation passif	8 953 780
Sous total RE TAKAFUL	9 031 951
TOTAL	22 817 273

Les Comptes de régularisation passif Retakaful se décomposent entre adhérents et opérateur comme suit :

RUBRIQUES	Adhérents	Opérateur	Combiné
Report de commissions reçues des réassureurs	3 217	-	3 217
Estimation d'éléments techniques	74 954	-	74 954
Autres comptes de régularisation Passif	8 835 374	118 406	8 953 780
Total	8 913 545	118 406	9 031 951

Note VI-2 Ecart de conversion

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

- **Activité ORDINAIRE :**

Désignation	2022	2021	Ecart
Avances acceptation	2 139 572	1 602 308	537 264
Avances rétrocession	303 567	99 563	204 004
Soldes à reporter acceptation	23 212 884	20 136 203	3 076 682
Soldes à reporter rétrocession	4 110 423	2 777 800	1 332 623
Dépôts espèces	185 784	81 080	104 704
TOTAL	29 952 231	24 696 954	5 255 277

- **Activité RETAKAFUL :**

Désignation	2022	2021	Ecart
Avances acceptation	176 698	93 426	83 272
Avances rétrocession	-	-	-
Soldes à reporter acceptation	2 063 842	1 542 017	521 825
Soldes à reporter rétrocession	-	-	-
Dépôts espèces	-	-	-
TOTAL	2 240 540	1 635 443	605 097

L'Ecart de conversion Retakaful est un élément technique et il est affecté à 100% au fonds de l'opérateur.

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève au bilan du 30/06/2022 à 937 861 022 dinars contre 919 838 071 dinars au 30/06/2021 soit une augmentation de 18 022 951 DT (2%).

Composition des passifs en monnaie étrangères

<u>Passif :</u>	<u>devise :</u>	<u>montant :</u>	<u>contre-valeur :</u>
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACC			446 208 876
PA310 PNA			92 113 444
		524	
	AED	588	440 282
	AUD	15	32
	BDT	12	0
	BHD	688	5 624
	BRL	5	3
		657	
	CFA	059	327 081
	CHF	0	0
	CNY	32	15
	DEM	10	16
		22 516	
	DZD	396	474 871
		4 200	
	EGP	997	693 543
		72	
	EUR	277	234 800
	FRF	1	0
		97	
	GBP	189	363 012
		28 695	
	GNF	069	10 215
		197	
	IRT	896	14 510
		7	
	ITL	632	13
		105	
	JOD	904	463 813
		4	
	JPY	874	110
		236	
	KES	005	6 220
		8 384	
	KRW	676	20 056
		11	
	KWD	260	112 453

	LBP	10		0
	LKR	695	1 470	12 686
	LYD	483	979	627 947
	MAD	046	562	171 677
	MGA	992	13 966	10 643
	MRO	928	4 537	38 527
	MRU	492	157	13 371
	MUR	338	530	36 676
	MVR	727	24	5 906
	MWK	966	7 183	21 839
	MZN	953	103	5 417
	OMR	360	46	373 903
	PHP	621		35
	PKR	509	4 846	73 410
	SAR	044	116	95 339
	SDG	005	24 383	165 853
	SYP	641	64 572	79 812
	TND	921	81 778	81 778 921
	TRY	216	1 853	344 641
	TZS	189	52 262	69 613
	USD	184	1 450	4 511 087
	VND	040	147	20
	XAF	993	97 866	487 182
	YER	624	1 619	20 093
	ZMW		12	2 179

		062	
PA331 SAP		-	354 095 431
	AED	13 810	11 590 654
	070		
	BDT	18 984	634 098
	404		
	BEL	9	769
	-		
	496	6	
	BHD		50 552
	182		
	BWP		226
	889		
	CAD	5	13 175
	503		
	CFA	1 786	889 376
	632		
	CHF		2 522
	779		
	DEM		165
	99		
	DZD	183 571	3 871 516
	152		
	EGP	13 673	2 257 316
	246		
	ETB	9 132	541 813
	198		
	EUR	942	3 061 022
	259		
	FNG	125	4 464
	369		
	FRF	1	855
	816		
	GBP	1 690	6 314 158
	492		
	GNF	88 764	31 600
	007		
	INR	10 484	412 413
	108		
	IQD	118 301	250 326
	686		
	ITL	2 641	4 456
	157		
	JMD		1
	60		
	JOD	1 091	4 780 247
	493		
	KES	2 177	57 398
	898		

	KWD	716	544	5 439 864
	LBP	200	239	488
	LKR	398	1 614	13 926
	LYD	183	2 466	1 581 070
	MAD	040	2 647	808 538
	MGA	692	13 135	10 009
	MRO	467	2 509	21 305
	MRU	300	3 564	302 609
	MUR	591	2 339	161 797
	MZN	000	1 400	72 951
	NNI	532	139	104 365
	OMR	647	229	1 852 147
	PKR	511	30 269	458 492
	QAR	443	1 878	1 580 897
	SAR	512	1 107	909 898
	SCR	413		100
	SDG	759	18 139	123 387
	SGD	170		380
	SYP	918	79 096	97 764
	TND	890	151 736	151 736 890
	TRY	260	9 199	1 710 777
	TZS	098	340 464	453 498
	USD	290	45 216	140 654 314
	XAF	655	2 255 014	11 225 463
	XPF			4

		110	
		544	
	YER	652	6 757
	ZMW	875	158
PA331 AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES			
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	TND	383	119 466 383
PA621 DETTES NEES DES OPERATIONS D'ACCEPTATION			- 29 155 473
COMPTES COURANTS ACC			- 25 374 341
		1 335	
	AED	658	1 121 004
		2	
	BHD	206	18 040
		- 7 215	
	BIF	234	- 10 888
		23	
	CAD	035	55 146
		39	
	CFA	338	19 582
		3	
	DEM	119	5 210
		-	
	DKK	0	- 0
		15 777	
	DZD	353	332 744
		1 427	
	EGP	795	235 715
		736	
	ESP	273	14 457
		2 215	
	ETB	334	131 436
		- 39	
	EUR	433	- 128 102
		345	
	FRF	816	162 765
		168	
	GBP	085	627 813
		- 8 473	
	GHC	852	- 330
		- 10 237	
	GNF	500	- 3 645
		4 780	
	GNS	874	4 733
		111	
	IDR	701	23

	INR	092	8 917	350 772
	ITL	770	1 018	1 719
	JMD	632		13
	JOD	913	35	157 281
	JPY	214	1 401	31 575
	KES	553	32 284	850 859
	KRW	431	94 218	225 370
	KWD	071	85	849 568
	LKR	871	162	1 405
	LYD	574	3 883	2 489 759
	MAD	174	21	6 468
	MGA	- 960	839 685	- 639 841
	MGR	329	11 521	877 845
	MRO	- 031	16 487	- 139 975
	MRU	- 844	829	- 70 454
	MTP	- 306		- 1 293
	MUR	502	274	18 983
	MWK	750	243	741
	MZN	478	156	8 154
	NGN	687	897	6 715
	NLG	337	2	3 464
	NOK	168		53
	NPR	703	4 722	117 104
	OMR	544	114	923 817
	PKR		110	1 675

		572	
		212	
	PTE	283	3 460
		545	
	QAR	874	459 407
		163	
	RWF	- 487	- 495
		188	
	SAR	242	154 654
		282	
	SDD	- 671	- 19
		6	
	SDG	- 169	- 42
		19	
	SGD	991	44 697
	SUR	444	0
		81 942	
	SYP	645	101 281
		50	
	TAS	527	67 282
		3 651	
	TND	854	3 651 854
		42	
	TRY	831	7 965
		201 261	
	TZS	267	268 080
		3 385	
	USD	168	10 530 242
	USH	330	273
		276 141	
	XAF	204	1 374 631
		2 325	
	YER	435	28 849
		136	
	ZMW	944	24 740
		15 950	
	ZWD	435	-
AVANCES SUR ACC			- 3 781 132
		389	
	EUR	- 521	- 1 265 398
		64	
	FRF	- 611	- 30 411
		14	
	GBP	466	54 030
		3 489	
	TND	898	3 489 898

	USD	819	492	1 533 012
PA622 DETTES NEES DES OPERATIONS DE RETROCESSION			-	34 409 880
COMPTES COURANTS RETRO			-	36 756 526
	FR BELGE	798	1	146
	DIN ALGE	475	15 054	317 499
	EURO	650	256	833 754
	FR FRANC	042	35	16 493
	LIV STER	- 839	221	- 828 589
	DIN LIBY	693	3	2 368
	DIN TUN	346	30 158	30 158 346
	DOL USA	287	2 011	6 256 510
			-	
AVANCES SUR RETRO			-	2 346 646
	EUR	020	66	214 471
	GBP	293	27	101 941
	TND	- 024	5 513	- 5 513 024
	USD	181	916	2 849 966

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE.

NOTE I – PRIMES ACQUISES :

Les primes acquises nettes ont augmenté de 16 529 267 DT soit 36% passants de 45 610 181 DT à 62 139 448 DT.

Note I-1 Primes :

Les primes acceptées ont atteint 91 149 117 DT contre 79 830 569 DT au 30/06/2021, soit une variation de 14,2%. La répartition par marché se présente comme suit :

	30/06/2022	Struct	30/06/2021	Struct	Evolution
Tunisie	41 631 993	46%	40 164 755	47%	3,7%
Maghreb	6 309 847	7%	13 537 072	7%	-53,4%
Pays arabes	22 527 795	25%	11 561 768	27%	94,8%
Afrique	10 933 195	12%	8 912 220	11%	22,7%
Europe	656 762	1%	558 892	0%	0,0%
Asie & reste du monde	9 089 525	10%	5 095 859	8%	0,0%
TOTAL	91 149 117	100%	79 830 569	100%	14,2%

Les primes rétrocédées sont de 20 333 299 dinars contre un montant de 19 234 103 dinars au 30/06/2021, soit une diminution de 6%. La répartition par branches se présente comme suit :

	Au 30/06/2022	Struct	Au 30/06/2021	Struct	Evolution
INCENDIE	12 943 631	64%	11 398 438	59%	14%
ARD	1 194 072	6%	1 143 879	6%	4%
RISQUES TECHNIQUES	4 423 876	22%	5 462 751	28%	-19%
TRANSPORTS	1 398 366	7%	1 061 831	6%	32%
AVIATION	271 405	1%	22 354	0%	0%
VIE	101 950	1%	144 850	1%	-30%
Total	20 333 299	100%	19 234 103	100%	6%

Le montant des primes nettes sont de 70 815 818 dinars contre 60 596 465 dinars en 2021 soit une augmentation de 17%.

Note I-2 Variation de la Provision pour Primes Non Acquises :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de -8 676 370 dinars contre -14 986 284 DT en 2021. Cette variation s'explique par ce qui suit :

	30/06/2022	30/06/2021	VARIATION	31/12/2021
Provisions pour primes non acquises acceptation				
Ordinaire	764 268	2 354 469	- 1 590 201	- 5 191 864
Retakaful	- 637 895	858 682	- 1 496 577	661 695
Total	126 373	3 213 151	- 3 086 777	- 4 530 169
Parts des réassureurs dans les provision pour primes non acquises				
Ordinaire	8 730 984	16 693 844	- 7 962 860	13 402 222
Retakaful	71 759	1 505 591	- 1 433 832	2 457 090
Total	8 802 743	18 199 435	- 9 396 692	15 859 312
Provisions pour primes non acquises nettes				
Ordinaire	- 7 966 716	- 14 339 375	6 372 659	- 18 594 086
Retakaful	- 709 654	- 646 909	- 62 745	- 1 795 395
Total	- 8 676 370	- 14 986 284	6 309 914	- 20 389 481

NOTE II – PRODUITS DE PLACEMENT ALLOUES TRANSFERE DE L'ETAT DE RESULTAT :

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 1 117 278 DT au 30/06/2022 contre un montant de 973 557 DT au 30/06/2021 soit une variation de 143 721 DT.

Ce montant se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	Variation	31/12/2021
ORDINAIRE	942 816	787 211	155 605	4 257 526
INTERET SUR LES DEPOTS CEDANTES	200 662	267 604	- 66 942	2 433 926
PRODUIT FINANCIER DE L'ACTIVITEE TECHNIQUE	742 154	519 607	222 547	1 823 600
REVENUS DES COMPTES EN DEVISES	586 957	413 826	173 131	943 288
REMUNERATION DES FLUX TECHNIQUE	155 197	105 781	49 416	880 313
RETAKAFUL	174 462	186 346	- 11 884	405 621
INTERET SUR LES DEPOTS CEDENTES	40 476	33 821	6 655	108 351
PRODUIT FINANCIER DE L'ACTIVITEE TECHNIQUE	133 986	152 525	- 18 539	297 269
REVENUS DES COMPTES EN DEVISES	32 919	38 890	- 5 971	71 062
REMUNERATION DES FLUX TECHNIQUE	101 067	113 635	- 12 567	226 207
TOTAL	1 117 278	973 557	143 721	4 663 146

NOTE III – AUTRES PRODUITS TECHNIQUES :

Les autres produits techniques sont composés des produits de changes qui représentent un produit affecté à l'activité technique.

Ces produits totalisent 1 129 387 DT et se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	VARIATION	31/12/2021
Produits de changes Ordinaire	555 779	6 600 114	- 6 044 335	6 403 326
Produits de changes Retakaful	573 608	767 188	- 193 580	1 783 601
Total	1 129 387	7 367 302	- 6 237 915	8 186 928

NOTE IV – CHARGES DE SINISTRES :

Les charges de sinistres ont augmenté de 6 357 260 DT passant de 25 155 839 DT à 31 513 099 DT.

Note IV-1 Sinistres payés :

Les sinistres payés des acceptations ont passé de 17 319 307 DT en 2021 à 11 866 968 DT au 30/06/2022 d'où une variation de -5 452 399 DT.

Les sinistres payés à la charge des rétrocessionnaires ont passé de 6 958 194 DT en 2021 à 6 701 353 DT en 2022 d'où une variation de -256 841 DT.

Les sinistres payés nets sont passés de 10 361 113 dinars à 5 165 615 DT en 2022 d'où une variation de -5 195 498 DT.

Note IV-2 Variation de la Provision pour Sinistres A Payer :

La variation de la provision pour sinistres nette est de 26 347 484 DT en 2022 contre 14 794 726 DT en 2021 soit une variation de 11 552 758 DT soit 78% qui s'expliquent par ce qui suit :

La Variation de la Provision pour Sinistres à Payer à l'acceptation au 30/06/2022 est de 30 661 211 dinars contre 25 393 523 dinars au 30/06/2021.

La variation des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer de 4 313 727 dinars contre 10 598 797 dinars au 30/06/2021.

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2022 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2017 et antérieur	2018	2019	2020	2021	2022
Règlements cumulés	2 553 060	- 691 581	1 616 097	3 634 824	3 941 755	812 813
Provisions pour sinistres	1 347 729	2 871 046	- 3 831 660	3 684 921	817 968	25 771 207
Total des Charges des Sinistres	3 900 789	2 179 465	- 2 215 563	7 319 745	4 759 723	26 584 021
Primes acquises	1 718 339	- 148 636	1 324 769	1 706 634	37 106 811	49 567 574
% Sinistres/Primes Acquises	227%	-1466%	-167%	429%	13%	54%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2021 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2016 et Ant	2017	2018	2019	2020	2021
Règlements cumulés	4 565 937	391 338	3 583 009	4 794 935	4 343 155	- 359 067
Provisions pour sinistres	- 1 908 667	2 553 782	- 1 698 192	- 1 449 941	2 629 317	25 267 223
Total des Charges des Sinistres	2 657 271	2 945 120	1 884 817	3 344 994	6 972 472	24 908 156
Primes acquises	1 689 596	- 2 933	2 279 318	- 1 128 482	37 838 096	42 368 124
% Sinistres/Primes Acquises	157%	-100413%	83%	-296%	18%	59%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2020 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2015 et antérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Règlements cumulés	5 708 379	- 203 716	2 461 677	3 278 769	5 087 718	2 633 626
Provisions pour sinistres	- 8 849 541	162 602	- 2 546 861	1 172 165	- 625 822	44 526 752
Total des Charges des Sinistres	- 3 141 162	- 41 114	- 85 184	4 450 934	4 461 896	47 160 378
Primes acquises	1 340 621	814 416	2 359 290	1 251 629	35 209 784	43 554 958
% Sinistres/Primes Acquises	-234%	-5%	-4%	356%	13%	108%

NOTE V – FRAIS D'EXPLOITATION :

Note V-1 Frais d'acquisition :

Les frais d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 30/06/2022, 25 145 814 DT contre 21 780 844 DT en 2021 d'où une variation de 3 364 970 DT soit 15%.

Note V-2 Frais d'administration :

Le total des charges par nature soit 7 222 648 dinars se répartit comme suit :

Ordinaire	
TOTAL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 850 733
Charges non incorporables	361 759
RESTE A AFFECTER	6 488 973
Frais de gestion du fonds FPC	215 218
Frais de gestion retakaful opérateur	682 033
Frais de gestion des placements	139 620
Frais d'administration Ordinaire	5 452 103
Retakaful	
Commission WAKALA	1 769 263
Frais bancaires adhérents	1 282
Frais d'administration Retakaful	1 770 545
Total des frais d'administration	7 222 648

Les charges non incorporables et les frais de gestion des fonds FPC et Retakaful sont des charges non techniques et figurent parmi les autres charges non techniques (poste CHNT3)

Les frais d'administration au 30/06/2022 sont défalqués par nature comme suit :

NATURE DE COMPTE COMPTABLE	Frais d'administration des contrats	Frais de gestions des placements	TOTAL	CLES D'AFFECTATION
SERVICES EXTERIEURS	808 024	18 244	826 268	Combinaison de clé
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 380 607	30 206	1 410 814	Combinaison de clé
CHARGES DIVERS ORDINAIRES	-	-	-	Combinaison de clé
CHARGES DE PERSONNEL	2 731 232	78 778	2 810 010	Combinaison de clé
IMPÔTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	279 145	6 539	285 684	Combinaison de clé
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS RELATIVES A L'EXPLOITATION	253 096	5 852	258 947	Combinaison de clé
INTÉRÊTS SUR DÉPÔTS RÉTRO	-	51 799	51 799	Affectation directe
PERTES DE CHANGES	-	2 762 731	2 762 731	Affectation directe
TOTAL ORDINAIRE	5 452 103	2 571 312	2 880 791	
WAKALA	1 769 263	-	1 769 263	Affectation directe
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 282	-	1 282	Combinaison de clé
MOUDHARABA	-	43 616	43 616	Affectation directe
INTÉRÊTS SUR DÉPÔTS RÉTRO	-	1 924	1 924	Affectation directe
PERTES DE CHANGES	-	280 013	280 013	Affectation directe
TOTAL RETAKAFUL	1 770 545	325 552	2 096 097	
TOTAL	7 222 648	2 245 760	7 575 742	

Pour la consultation de la combinaison des clés, se référer à la note 3-3-7 de la partie présentation.

Note V-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 30/06/2022 un montant de 3 541 524 DT contre un montant de 8 654 637 DT en 2021 soit une variation de -5 113 113 DT (-59%).

NOTE VI – AUTRES CHARGES TECHNIQUES :

Les autres charges techniques sont composées des pertes de changes qui représentent une charge affectée à l'activité technique majorées des charges de placements.

	30/06/2022	30/06/2021
ORDINAIRE	- 2 571 312	5 127 426
Pertes de changes	- 2 762 731	4 911 316
Charges de placement	191 419	216 109
Retakaful	325 552	1 134 169
Pertes de changes	280 013	1 076 910
Charges de placement	45 539	57 259
Total general	- 2 245 760	6 261 595

Le résultat technique s'élève à 8 061 098 DT au 30/06/2022 contre un montant de 4 319 756 DT au 30/06/2021 dégageant une augmentation de 3 741 342 DT (87%) et représentant 8% du capital social de Tunis Re.

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société TUNIS Ré et conformément au paragraphe 89 de la NCT 26, un seul tableau englobe l'état de résultat technique par catégorie d'assurance.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE

30/06/2022

EN DINARS

RUBRIQUES	NON MARINES			TOTAL NON MARINES	MARINES		TOTAL MARINES	TOTAL NON VIE	VIE	TOTAL GENERAL
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.		TRANSPORT	AVIATION				
PRIMES ACQUISES	38 908 843	17 769 040	11 450 602	68 128 485	13 437 414	6 455 424	19 892 838	88 021 322	3 254 168	91 275 491
Primes émises	45 785 912	17 203 696	11 644 259	74 633 867	11 045 913	807 073	11 852 986	86 486 853	4 662 264	91 149 117
Variation des PPNA	- 6 877 070	565 344	- 193 657	- 6 505 383	2 391 501	5 648 351	8 039 852	1 534 469	- 1 408 096	126 373
CHARGES DE PRESTATIONS	18 922 099	9 777 290	4 934 880	33 634 269	6 360 994	1 259 833	7 620 827	41 255 096	1 273 084	42 528 180
Prestations et frais payés	3 273 702	2 587 905	2 568 298	8 429 905	2 277 505	307 751	2 585 256	11 015 161	851 807	11 866 968
Charges des provisions pour prestations diverses	15 648 397	7 189 385	2 366 582	25 204 364	4 083 488	952 083	5 035 571	30 239 935	421 277	30 661 211
SOLDE DE SOUSCRIPTION	19 986 744	7 991 751	6 515 721	34 494 216	7 076 420	5 195 591	12 272 011	46 766 227	1 981 084	48 747 311
Frais d'acquisition	12 552 743	3 205 910	3 850 761	19 609 414	3 347 595	130 657	3 478 252	23 087 665	2 058 149	25 145 814
Autres charges de gestion nettes	3 122 832	1 336 898	1 063 414	5 523 144	1 084 459	251 341	1 335 799	6 858 943	363 705	7 222 648
CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	15 675 575	4 542 808	4 914 175	25 132 558	4 432 053	381 998	4 814 051	29 946 609	2 421 854	32 368 462
Produits nets de placements	473 313	2 409 224	621 426	3 503 964	14 735	834 961	849 696	4 353 660	138 765	4 492 425
Participation aux résultats										
SOLDE FINANCIER	4 784 482	5 858 167	2 222 973	12 865 622	2 659 102	5 648 553	8 307 656	21 173 278	- 302 004	20 871 274
Part des rétrocessionnaires dans les primes acquises	12 428 225	965 567	5 712 435	19 106 227	3 868 661	6 059 204	9 927 865	29 034 092	101 950	29 136 042
Part des rétrocessionnaires dans les prestations payées	5 244 280	22 809	1 081 293	6 348 381	314 073	38 899	352 972	6 701 353	-	6 701 353
Part des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	- 190 024	1 730 806	386 848	1 927 630	1 690 877	695 219	2 386 097	4 313 727	-	4 313 727
Part des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats				-			-	-		-
Commissions reçues des rétrocessionnaires	1 804 383	324 071	1 318 500	3 446 955	60 803	33 766	94 569	3 541 524	-	3 541 524
Wakala	775 581	402 240	180 124	1 357 945	273 509	50	273 559	1 631 505	137 758	1 769 263
SOLDE DE RETROCESSION	4 794 004	- 1 514 359	2 745 671	6 025 316	1 529 399	5 291 269	6 820 668	12 845 983	- 35 808	12 810 175
RESULTAT TECHNIQUE	- 9 522	7 372 526	- 522 698	6 840 306	1 129 704	357 284	1 486 988	8 327 295	- 266 196	8 061 098

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROVISIONS ACCEPTATIONS										
Provisions pour primes non acquises clôture	25 124 076	5 449 449	37 393 070	67 966 595	4 720 938	6 527 371	11 248 309	79 214 904	12 898 541	92 113 444
Provisions pour primes non acquises ouverture	18 247 006	6 014 793	37 199 413	61 461 212	7 112 438	12 175 722	19 288 161	80 749 373	11 490 444	92 239 818
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	179 080 411	52 849 058	34 044 513	265 973 982	61 282 326	19 807 961	81 090 287	347 064 269	7 031 162	354 095 431
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	163 432 014	45 659 673	31 677 931	240 769 618	57 198 838	18 855 878	76 054 716	316 824 334	6 609 886	323 434 220
PROVISIONS RETROCESSIONS										
Provisions pour primes non acquises clôture	4 626 455	610 278	28 366 941	33 603 674	203 628	5 708 187	5 911 815	39 515 489	-	39 515 489
Provisions pour primes non acquises ouverture	4 111 049	381 773	29 655 501	34 148 324	2 673 923	11 495 985	14 169 908	48 318 232	-	48 318 232
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	117 488 851	4 990 363	14 902 711	137 381 925	38 915 765	13 109 284	52 025 049	189 406 974	-	189 406 974
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	117 678 875	3 259 557	14 515 863	135 454 295	37 224 888	12 414 065	49 638 952	185 093 247	-	185 093 247

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT

RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique de la période arrêté au 30/06/2022 s'établit comme suit :

Rubriques	30/06/2022	30/06/2021	VARIATION	31/12/2021
Résultat technique Non Vie	8 327 295	4 767 987	3 559 308	5 006 061
Résultat technique Vie	- 266 196	- 448 230	182 034	- 2 135 980
Résultat technique Global	8 061 098	4 319 756	3 741 342	2 870 081

NOTE I PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent au 30/06/2022 un montant de 12 912 996 DT contre un montant au 30/06/2021 de 12 786 157 DT soit une variation de 126 839 DT. Ces revenus se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2022	30/06/2021	Variation	31/12/2021
Revenus des placements	12 187 149	10 738 919	1 448 230	23 989 023
Reprise de correction de valeurs sur placements	594 067	224 195	369 872	373 425
profits provenant de la réalisation des placements	131 779	1 823 043	- 1 691 263	1 897 545
Totaux	12 912 996	12 786 157	126 839	26 259 993

La reprise de correction de valeurs sur les placements est composée uniquement par une reprise sur provision.

NOTE II PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES A L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat vie totalisent au 30/06/2022 un montant de 40 906 DT contre un montant de 42 850 DT au 30/06/2021 soit une variation de - 1 944 DT.

NOTE III CHARGES DES PLACEMENTS

Ces charges totalisent au 30/06/2022 un montant de 1 007 917 DT contre un montant de 746 920 DT au 30/06/2021, soit une variation de 260 997 DT.

Rubrique	30/06/2022	30/06/2021	Variation	31/12/2021
Correction de valeur sur placement	891 893	558 949	332 944	1 116 976
Pertes provenant de la réalisation des placements	116 024	187 971	- 71 947	194 851
Totaux	1 007 917	746 920	260 998	1 311 826

La correction de valeur sur placement de 891 893 DT n'est autre que la dotation aux provisions pour provision de la période :

Rubrique	MONTANT
sur portefeuille actions cotées	839 871
sur portefeuille participations	-
sur portefeuille OPCVM MIXTES	-
sur portefeuille OPCVM OBLIGATION	52 022
sur portefeuille FCPR	-
TOTAL	891 893

NOTE IV PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT NON VIE :

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat non vie totalisent au 30/06/2022 un montant de -1 076 372 DT contre un montant de -930 707 DT au 30/06/2021 soit une variation de -145 665 DT.

NOTE V AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES :

Les autres produits non techniques totalisent au 30/06/2022 un montant de 11 801 823 DT contre un montant de 14 136 086 DT au 30/06/2021 soit une variation de -2 334 263 DT.

Les autres produits non techniques sont détaillés comme suit :

Elements	30/06/2022
Autres produits non techniques	728 777
Autres gains	16 375
Reprise sur provisions pour risques & charges	3 953 652
Reprise sur provisions pour créances douteuses	7 103 019
TOTAL	11 801 823

NOTE VI AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES :

Les autres charges non techniques totalisent au 30/06/2022 un montant de 12 390 354 DT contre un montant de 15 432 710 DT au 30/06/2021 soit une variation de -3 042 357 DT.

Les autres charges non techniques sont détaillées comme suit :

Elements	ORDINAIRE	RETAKAFUL	TOTAL
CHARGE NON INCORPORABLE	217 120	57	217 177
UNITE DE GESTION DES FONDS	215 218	-	215 218
AUTRES PERTES	0	-	0
Frais d'administration à la charge de l'opérateur	682 033	-	682 033
RS SUR PLACEMENTS LIBERATOIRE	487 498		
Dotation aux provisions	8 286 168	2 502 259	10 788 427
TOTAL AU 30/06/2021	9 888 037	2 502 316	12 390 354

VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS :

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ANNEXE 11
VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DE PLACEMENT
30/06/2022

EN DINARS

	Revenu et frais financiers concernant les placements dans les Eses liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenu des placements immobiliers	-	607 604	607 604	PRNT11 + PRV21
Revenu des participations	-	-	-	PRNT11 + PRV21
Revenu des autres placements	-	-	-	PRN12 + PRV22
Autres revenus financiers	-	11 801 823	11 801 823	PRNT2
Total produits des placements	-	12 409 427	12 409 427	
Intérêts	-	-	-	CHNT11 + CHV9
Frais externes	-	-	-	CHNT3
autres frais	-	12 390 354	12 390 354	CHNT3
Total charges des placements	-	12 390 354	12 390 354	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ANNEXE 13 - WINDOW RETAKAFUL
VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DE PLACEMENT
30/06/2022

EN DINARS

	Revenu et frais financiers concernant les placements dans les Eses liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenu des placements immobiliers	-	-	-	PRNT11 + PRV21
Revenu des participations	-	-	-	PRNT11 + PRV21
Revenu des autres placements	-	-	-	PRN12 + PRV22
Autres revenus financiers	-	2 958 453	2 958 453	PRNT2
Total produits des placements	-	2 958 453	2 958 453	
Charges de gestion des placements	-	-	-	CHNT11 + CHV9
Commissions Moudharaba	-	2 502 316	2 502 316	CHNT3
Total charges des placements	-	2 502 316	2 502 316	

NOTE VII IMPOTS SUR LE RESULTAT :

Résultat comptable	18 260 369
Réintégrations des charges non déductibles	12 279 149
Déductions des réintégrations de l'exercice précédent	4 207 241
Déduction des produits non imposable	11 871 266
<i>Bénéfice brut fiscal</i>	14 461 011
<i>INVESTISSEMENTS EXONERES</i>	1 500 000
<i>IS Tunisie 35%</i>	4 536 246
CONTRIBUTION SOLIDAIRE SOCIALE 3%	389 126
RESULTAT NET	13 334 997

NOTE VIII PERTES EXTRA-ORDINAIRES :

Ce poste enregistre un montant de 389 126 TND qui n'est autre que la contribution de 3% du résultat imposable pour alimenter les caisses sociales.

NOTE IX RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice clos au 30 juin 2022 est bénéficiaire de 13 334 997 DT contre 12 906 747 DT au 30/06/2021 soit une augmentation de 428 250 DT (3%) et représente 13,3% du capital social de la société.

ANALYSE DE L'ETAT DE SURPLUS OU DEFICIT DU FOND RETAKAFUL**NOTE I – PRIMES ACQUISES :**

Les primes acquises nettes ont augmenté de 28 % passant de 5 487 528 DT à 7 009 823 DT.

Note I-1 Primes :

Les primes acceptées ont atteint 8 676 412 DT contre 7 226 943 DT au 30/06/2021, soit une variation de 20,1 %. La répartition par marché se présente comme suit :

	30/06/2022	Struct	30/06/2021	Struct	Evolution
Tunisie	1 322 104	15%	3 223 056	45%	-59,0%
Maghreb	166 773	2%	1 157 349	16%	-85,6%
Pays arabes	6 532 367	75%	522 880	7%	1149,3%
Afrique	68 362	1%	937 002	13%	-92,7%
Europe	-	0%	8 265	0%	0,0%
Asie & reste du monde	586 806	7%	1 378 388	19%	0,0%
TOTAL RE TAKAFUL	8 676 412	100%	7 226 943	100%	20,1%

Les primes rétrocedées sont de 956 935 dinars contre un montant de 1 092 505 dinars au 30/06/2021, soit une variation de -12%. La répartition par branches se présente comme suit :

Re TAKAFUL					
	Au 30/06/2022	Struct	Au 30/06/2021	Struct	Evolution
INCENDIE	685 788	72%	781 043	71%	-12%
ARD	11 069	1%	36 190	3%	-69%
RISQUES TECHNIQUES	147 000	15%	171 649	16%	-14%
TRANSPORTS	102 846	11%	80 143	7%	28%
AVIATION	137	0%	3 800	0%	0%
VIE	10 094	1%	19 680	2%	-49%
Total Re Takaful	956 935	100%	1 092 505	100%	-12%

Le montant des primes nettes sont de 7 719 477 dinars contre 6 134 437 dinars en 2021 soit une augmentation de 26%.

Note I-2 Variation de la Provision pour Primes Non Acquises :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de -709 654 dinars contre -646 909 en 2021. Cette variation s'explique par ce qui suit :

	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Variation
Provision pour primes non acquises acceptation	- 637 895	858 682	- 1 496 577
Part des réassureurs dans les provision pour primes non acquises	71 759	1 505 591	- 1 433 832
Provision pour primes non acquises nettes	- 709 654	- 646 909	- 62 745

NOTE II – PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 748 070 DT au 30/06/2022 contre un montant de 953 534 DT soit une variation de -205 464 DT.

Ce montant se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	VARIATION
INTERET SUR LES DEPOTS CEDENTES	40 476	33 821	6 655
PRODUIT FINANCIER DE L'ACTIVITE TECHNIQUE	133 986	152 525	- 18 539
REVENUS DES COMPTES EN DEVISES	32 919	38 890	- 5 971
REMUNERATION DES placements des adhérents	101 067	113 635	- 12 567
Autres produits techniques	573 608	767 188	- 193 580
Total	748 070	953 534	- 205 464

Les autres produits techniques sont composés des produits de changes qui représentent un produit affecté à l'activité technique.

NOTE IV – CHARGES DE SINISTRES :

Les charges de sinistres ont augmenté de 201 788 DT passant de 3 084 108 DT à 3 285 897 DT.

Note IV-1 Sinistres payés :

	30/06/2022	30/06/2021	VARIATION
sinistres payés des acceptations	886 889	1 522 566	- 635 677
sinistres payés à la charge des rétrocessionnaires	178 789	185 675	- 6 886
Sinistres payés nets	708 100	1 336 891	- 628 791

Note IV-2 Variation de la Provision pour Sinistres A Payer :

	30/06/2022	30/06/2021	VARIATION
Variation de la PSAP à l'acceptation	3 023 466	2 162 218	861 249
variation des parts des rétrocessionnaires dans les PSAP	445 670	415 000	30 670
Variation de la PSAP net	2 577 797	1 747 217	830 579

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2022 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2017 et antérieur	2018	2019	2020	2021	2022
Règlements cumulés	114 380	98 770	131 048	169 511	370 149	3 031
Provisions pour sinistres	891 996	- 20 290	- 305 900	287 814	233 781	1 936 065
Total des Charges des Sinistres	1 006 376	78 480	- 174 852	457 325	603 930	1 939 096
Primes acquises	5 070	- 76 045	60 955	139 322	3 121 743	4 787 472
% Sinistres/Primes Acquises	19850%	-103%	-287%	328%	19%	41%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2021 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2016 et Ant	2017	2018	2019	2020	2021
Règlements cumulés	47 313	5 773	95 714	678 614	706 799	- 11 647
Provisions pour sinistres	59 859	74 111	- 122 109	- 115 106	657 864	1 607 598
Total des Charges des Sinistres	107 172	79 884	- 26 395	563 508	1 364 663	1 595 951
Primes acquises	- 9 196	9 231	88 394	469 292	4 472 525	3 055 378
% Sinistres/Primes Acquises	-1165%	865%	-30%	120%	31%	52%

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 2020 :

ANNEE D'INVENTAIRE	2015 et antérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Règlements cumulés	23 023	167 915	148 546	180 177	761 335	- 104 138
Provisions pour sinistres	29 925	- 3 788	- 111 408	832 168	175 478	2 269 917
Total des Charges des Sinistres	52 948	164 127	37 138	1 012 345	936 813	2 165 779
Primes acquises	- 24 865	25 597	- 5 076	64 249	5 329 393	4 226 663
% Sinistres/Primes Acquises	-213%	641%	-732%	1576%	18%	51%

NOTE V – FRAIS D'EXPLOITATION :

Note V-1 Frais d'acquisition :

Les frais d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 30/06/2022 un montant de 2 322 003 DT contre 2 399 406 DT en 2021 d'où une variation de -77 403 DT.

Note V-2 Frais d'administration :

Il s'agit de la commission Wakala à la charge des adhérents et des frais directement affectés au compte de résultat des adhérents.

RUBRIQUES	MONTANT
Wakala	1 769 263
Frais directement affectés aux adhérents	1 282
TOTAL FRAIS D'ADMINISTRATION	1 770 545

Les frais d'administration sont défalqués comme suit :

NATURE DE COMPTE COMPTABLE	Frais d'administration des contrats	Frais de gestions des placements	TOTAL
WAKALA	1 769 263	-	1 769 263
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-	1 282	1 282
TOTAL RETAKAFUL	1 769 263	1 282	1 770 545

Note V-3 Commissions reçues des rétrocessionnaires :

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 30/06/2022 un montant de 49 012 DT contre un montant de 952 775 DT en 2021 soit une variation de 903 763 DT (-95%).

NOTE VI – CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

Les charges de gestions des placements se composent de la Moudharaba et des intérêts sur les dépôts chez les rétrocessionnaires et se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	VARIATION
Moudharaba	43 616	46 586	- 2 971
Intérêts sur dépôts rétrocession	1 924	10 673	- 8 749
Total general	45 539	57 259	- 11 720

NOTE VII – AUTRES CHARGES TECHNIQUES :

Les autres charges techniques sont composées des pertes de changes qui représentent une charge affectée à l'activité technique et qui ont totalisé au 30/06/2022 280 013 contre 1 076 910 au 30/06/2021 soit une variation de -796 897 dinars.

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société TUNIS Ré et conformément au paragraphe 99 de la NCT 43, un seul tableau englobe l'état de résultat technique par catégorie d'assurance.

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE - ACTIVITE RETAKAFUL

30/06/2022

EN DINARS

RUBRIQUES	NON MARINES			MARINES		VIE	TOTAL GENERAL
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.	TRANSPORT	AVIATION		
PRIMES ACQUISES	3 535 550	1 793 387	841 481	1 255 536	223	612 340	8 038 517
Primes émises	4 200 356	1 971 538	810 946	1 219 009	450	474 112	8 676 412
Variation des PPNA	- 664 806	- 178 151	30 535	36 527	- 227	138 227	- 637 895
CHARGES DE PRESTATIONS	1 125 858	1 883 883	450 284	300 208	9	150 113	3 910 355
Prestations et frais payés	362 193	224 050	174 783	102 421	-	23 442	886 889
Charges des provisions pour prestations diverses	763 665	1 659 833	275 501	197 787	9	126 671	3 023 466
SOLDE DE SOUSCRIPTION	2 409 692	- 90 496	391 197	955 328	215	462 227	4 128 162
Frais d'acquisition	1 068 451	389 125	322 668	472 616	67	69 075	2 322 003
Autres charges de gestion nettes	775 709	402 933	180 291	273 517	296	137 799	1 770 545
CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	1 844 160	792 058	502 959	746 133	363	206 875	4 092 548
Produits nets de placements	42 433	239 592	52 036	2 880	73 352	12 225	422 518
Participation aux résultats							
SOLDE FINANCIER	607 965	- 642 962	- 59 726	212 074	73 203	267 578	458 132
Part des rétrocessionnaires dans les primes acquises	731 944	9 392	174 280	102 846	137	10 094	1 028 694
Part des rétrocessionnaires dans les prestations payées	107 051	1 714	70 024	-	-	-	178 789
Part des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	- 175 687	473 956	143 354	4 046	-	-	445 670
Part des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats							-
Commissions reçues des rétrocessionnaires	20 174	643	28 476	- 281	-	-	49 012
SOLDE DE RETROCESSION	780 405	- 466 920	- 67 574	99 082	137	10 094	355 223
RESULTAT TECHNIQUE	- 172 440	- 176 042	7 848	112 992	73 066	257 484	102 908

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PROVISIONS ACCEPTATIONS							
Provisions pour primes non acquises clôture	2 358 874	585 331	682 269	322 758	438	915 269	4 864 938
Provisions pour primes non acquises ouverture	1 694 068	407 180	712 804	359 285	211	1 053 496	4 227 043
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	5 246 455	9 040 554	2 825 822	1 954 046	9	1 914 535	20 981 421
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	4 482 790	7 380 722	2 550 321	1 756 259	-	1 787 864	17 957 955
PROVISIONS RETROCESSIONS							
Provisions pour primes non acquises clôture	75 254	7 372	64 104	-	-	-	146 731
Provisions pour primes non acquises ouverture	121 410	5 696	91 384	-	-	-	218 490
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	1 765 901	1 315 317	1 247 341	103 004	-	-	4 431 563
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	1 941 588	841 361	1 103 986	98 958	-	-	3 985 894

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 30/06/2022
(en dinars)

NOTE X

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont atteint le montant de	6 425 029
contre en 30/06/2021	7 324 192
soit une variation de	- 899 163

Ils résultent des mouvements suivants :

X-1 Encaissements des cédantes	30 590 705
contre en 30/06/2021	31 615 551
soit une variation de	- 1 024 846

X-2 Versements aux cédantes	- 10 309 974
contre en 30/06/2021	- 18 164 141
soit une variation de	7 854 167

X-3 Encaissements des rétrocessionnaires	1 236 082
contre en 30/06/2021	13 073 607
soit une variation de	- 11 837 526

X-4 Versements aux rétrocessionnaires	14 480 294
contre en 30/06/2021	19 818 315
soit une variation de	- 5 338 022

X-5 Encaissements en capital provenant des placements courants ont atteint	197 595 133
contre en 30/06/2021	135 575 786
soit une variation de	62 019 347

L'importance de ces encaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-6 Des décaissements en capital provenant des placements courant	196 970 285
contre en 30/06/2021	125 180 348
soit une variation de	71 789 937

L'importance de ces décaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-7 Produits financiers reçus	8 440 172
contre en 30/06/2021	3 414 125
soit une variation de	5 026 047

X-8 Encaissements des fournisseurs et du personnel	1 132 712
contre en 30/06/2021	15 317 733

soit une variation de	-	14 185 021
X-9 Décaissements aux fournisseurs et au personnel		8 258 135
contre en 30/06/2021		25 549 640
soit une variation de	-	17 291 505

Les décaissements au personnel sont relatifs aux prêts

Les décaissements aux fournisseurs concernent les dépenses d'exploitation.

X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes	-	3 872 887
contre en 30/06/2021	-	2 960 167
soit une variation de	-	912 720

Les flux provenant de la Gestion des Fonds ont atteint		1 321 799
contre en 30/06/2021		-
soit une variation de		1 321 799

Ces décaissements sont relatifs aux retenues à la source et aux diverses taxes.

NOTE XI

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont atteint	-	3 489 455
contre en 30/06/2021	-	754 292
soit une variation de	-	2 735 163

qui s'explique par les mouvements suivants :

XI-1 Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles		16 000
contre en 30/06/2021		18 000
soit une variation de	-	2 000

XI-2 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles		323 918
contre en 30/06/2021		372 292
soit une variation de	-	48 374

XI-3 Encaissement provenant de la cession des imm. Financières		-
contre en 30/06/2021		600 000
soit une variation de	-	600 000

XI-4 Encaissements provenant des revenus des immobilisations financières		-
contre en 30/06/2021		-
soit une variation de		-

XI-5 Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Financières		3 181 537
contre en 30/06/2021		1 000 000
soit une variation de		2 181 537

XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles	-
contre en 30/06/2021	-
soit une variation de	-

NOTE XII

XII-3 Dividende & autres distributions	6 999 995
contre en 30/06/2021	4 900 000
soit une variation de	2 099 995

NOTE XIII

XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur les liquidités	313 366
contre en 30/06/2021	286 319
soit une variation de	27 048

NOTE XIV

La composition des liquidités	
La trésorerie totalise à la clôture de	6 169 702
contre en 30/06/2021	10 394 691
soit une variation de	- 4 224 989

NOTE XV

La composition des liquidités de Tunis-Re en banques en TND est comme suit :	1 769 653
contre en 30/06/2021	1 546 178
soit une variation de	223 475

liquidité en devises	4 400 049
contre en 30/06/2021	8 848 513
soit une variation de	- 4 448 464

NOTES COMPLEMENTAIRES

NOTE I- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – VIE

	Raccordement
Primes	PRV1 1° colonne
Charges de prestations	CHV1 1° colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2 1° colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1° colonne
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42
Autres charges de gestion nettes	CHV43 +CHV5 - PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1° colonne
Solde financier	
Primes cédés et / ou rétrocédées	PRV1 2° colonne
Part des réassurances et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2° colonne
Part de réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° colonne
Commission reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° colonne
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Résultat technique	
Informations complémentaires	
Montant des rachats	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

NOTE II- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – NON VIE

	Raccordement
Primes acquises	
Primes émises	PRNV11 1° colonne
Variation des primes non acquises	PRNV12 1° colonne
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	PRNV11 1° colonne
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1° colonne
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV 42
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 +CHNV5 - PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRNT3
Participation aux résultats	CHNV3 1° colonne
Solde financier	
Part des réassurances et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2° colonne
Part de réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 +CHNV2 + CHNV6 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2° colonne
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	CHNV44
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Résultat technique	
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autre provisions techniques clôture	
Autre provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

Annexe 16 : Modèle de Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers

	Raccordement
Primes	PRF11 (1ère colonne)
Charges de prestations	CHF11 (1ère colonne)
Charges des provisions d'assurance takaful familial et des autres provisions techniques <input type="checkbox"/>	CHF2 + CHF6 (1ère colonne)
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHF7 – PRF3 (1ère colonne)
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHF31 + CHF32
Autres charges de gestion nettes	CHF31 + CHF32
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRF2 – CHF4
Solde financier	
Primes cédées et / ou rétrocédées	PRF1 (2ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations <input type="checkbox"/>	CHF1 (2ème colonne)
Part de réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions <input type="checkbox"/>	CHF2 (2ème colonne)
Commission reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires	CHF 34 (2ème colonne)
Solde de rétakaful et / ou de rétrocession	
surplus ou déficit du fonds	
Informations complémentaire	
Montant des rachats	
Commissions techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

Annexe 17 : Modèle de Tableau de raccordement du surplus ou déficit par catégorie d'assurance aux états financiers

	Raccordement
Primes acquises	
Primes émises	PRG11 (1ère colonne)
Variation des primes non acquises	PRG12 (1 ère colonne)
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	CHG11 (1 ère colonne)
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHG12 + CHG6 (1° colonne)
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	CHG31 + CHG 32
Autres charges de gestion nettes	CHG33 + CHG5 – PRG3
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	PRG2 – CHG4
Solde financier	
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises <input type="checkbox"/>	PRG1 (2 ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées <input type="checkbox"/>	CHG11 (2ème colonne)
Part des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations <input type="checkbox"/>	CHG12 + CHG2 + CHG 6 (2ème colonne)
Commissions reçues des réassureurs rétakaful et / ou des rétrocessionnaires <input type="checkbox"/>	CHG34
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	
Surplus ou déficit du fonds	
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES DE Tunis Re AU 30 JUIN 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne de Réassurance (Tunis Re), comprenant le bilan combiné, l'état de résultat technique de l'assurance vie combiné, l'état de résultat technique de l'assurance non vie combiné, l'état de résultat combiné, l'état de surplus ou déficit du fonds Window RéTakaful Familial, l'état de surplus ou déficit du fonds Window RéTakaful Général, l'état des flux de trésorerie, le tableau des engagements reçus et donnés pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Les états financiers au 30 juin 2022, font apparaître un total net de bilan de 937 861 022 Dinars et un bénéfice net d'impôt de 13 334 997 Dinars.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunis Re au 30 juin 2022, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 18 août 2022
La Générale d'Audit et Conseil
Selma LANGAR